



56e ANNEE No 16,750

QUEBEC — VENDREDI 26 AVRIL 1963

5 CENTS LE NUMERO

UNE REBUFFADE DE "K" N'A PAS DECOURAGE LES AMBASSADEURS ANGLAIS ET AMERICAIN

M. Pearson fait de bons choix

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)



Ottawa. — Les deux provinces centrales ont eu la part du lion dans la nomination des seize secrétaires parlementaires.

La ville de Québec est fort bien représentée par M. Jean-Charles Cantin, député de Québec-Sud, qui secondera l'hon. George McRraith, ministre des Transports.

De lourdes responsabilités échoient à M. Jean-Luc Pélipin, qui sera le bras droit du ministre du Commerce.

M. Alexis Caron, député de Hull, aura l'honneur d'être secrétaire parlementaire du premier ministre.

M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Éberville-Napierville, devient l'adjoint du secrétaire d'Etat, M. Pickersgill.

Toutefois, et l'on doit insister là-dessus, M. Dupuis méritait beaucoup mieux. Il a été un des artisans de la victoire libérale du 8 avril.

Notre déception est vive de constater que M. Rosaire Gendron, député de Témiscouata, est le grand oublié.

M. John Turner sera secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien.

Un grand chirurgien de Toronto, le Dr Stanley Haidasz, sera secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. John Davis, secrétaire parlementaire du premier ministre, mérite aussi une mention spéciale.

M. Pearson n'a pas contenté tout le monde par ces nominations. Il ne le pouvait guère. Il a quand même fait du bon travail.

L'INTERDICTION DES ESSAIS NUCLÉAIRES EST EN CAUSE

WASHINGTON (P.A.) — En dépit d'une rebuffade de la part du premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, le Département d'Etat indiquait, hier, qu'il se peut que les ambassadeurs américains et britanniques retournent le voir dans le but d'essayer de relancer les conversations de Genève sur l'interdiction des essais atomiques.

Lors d'un entretien qui a duré 90 minutes avec les ambassadeurs, M. Khrouchtchev a rejeté une proposition destinée à intensifier et à accélérer les négociations en vue de l'interdiction des essais nucléaires.

L'une des raisons pour lesquelles on estime que des négociations n'ont pas encore été entièrement abandonnées est que Khrouchtchev n'a toujours pas répondu par écrit la lettre écrite en commun par le président Kennedy et par le premier ministre britannique, M. Macmillan. Cette lettre avait été présentée mercredi au chef soviétique par les deux ambassadeurs.

Paul Martineau élu grâce au directeur du scrutin

Le directeur du scrutin, M. J. Denzil Moodie, a modifié la composition du 20ème parlement hier soir lorsqu'il a joué à pile ou face le bulletin qui devait décider de l'élection de l'ancien ministre des mines, M. Paul Martineau.

La victoire de M. Martineau dans la circonscription de Pontiac-Témiscamie réduit donc le nombre des députés libéraux à la Chambre des communes à 129 tout en portant le nombre des députés conservateurs à 95.

Le candidat libéral défait, M. Paul O. Goulet, a déclaré qu'il a l'intention de présenter une requête dans le cadre de la Loi concernant les contestations électorales devant la Cour supérieure du Québec.

"Ce ne sont pas les faits qui nous manquent", a-t-il déclaré. "Des gens ont voté deux fois tandis que d'autres citoyens se sont vus barrer l'accès aux urnes".

Lester Pearson nommé 16 adjoints parlementaires

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a désigné aujourd'hui 16 adjoints parlementaires aux ministres de son cabinet.

M. Pearson a souligné que leur nomination entrera en vigueur quand leur élection sera confirmée. Voici la liste des adjoints parlementaires :

M. Hubert Badonais, de Fort William, est nommé auprès du ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets. M. Bruce S. Beer, de Peel, auprès du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, et de M. René Tremblay, ministre sans portefeuille déjà désigné titulaire du futur ministère de l'Agriculture pour l'est du Canada.

De Gaulle parmi son peuple



Le président Charles de Gaulle sourit largement en serrant la main à des jeunes gens au cours d'une tournée dans le nord de la France. A Epernay, le président a déclaré que la Grande-Bretagne pourra un jour prendre sa place dans une Europe unie.

Les députés font un premier pas vers la constitution d'un organisme qui enquêtera sur le mode d'administration de la capitale de la province de Québec

(Par Roger BRUNEAU)

Un projet de loi adopté en première lecture à l'Assemblée législative hier, constitue un organisme qui aura pour but d'enquêter sur le mode actuel d'administration de la Cité de Québec.

Le projet de loi mentionne les questions qui seront soumises à l'attention de la Commission sont les suivantes :

- a) la composition du Conseil et de ses comités, y compris le Comité administratif; b) le mode d'élection ou de nomination de leurs membres; c) la division de la municipalité en districts électoraux pour fins d'élection des membres du Conseil;

La majorité des membres de la Commission en constituera le quorum.

Cette Commission pourra entendre des témoins et recevoir tous rapports, études, renseignements et représentations qu'elle jugera utiles.

Les commissaires seront investis, pour les fins de l'enquête, des pouvoirs et immunités de commissaires nommés en vertu de la Loi des commissions d'enquête, Statuts révisés, 1941, chapitre 9.

Avec l'autorisation du ministre des affaires municipales, la Commission pourra recourir aux services de juristes et de spécialistes en matière d'administration et se procurer tous renseignements, ouvrages et documents qu'elle jugera utiles pour l'étude des problèmes en question.

RAPPORT La Commission devra faire rapport de ses constatations et soumettre ses recommandations au plus tard le premier février 1964.

Cette commission d'étude comprendra trois membres qui seront nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil qui désignera parmi eux un président. Il leur adjointra aussi un secrétaire et déterminera la rémunération de chacun.

Aucun des commissaires ne devra faire partie du Conseil municipal ou du personnel administratif de la cité.

La Commission aura son bureau à Québec et elle pourra y tenir des séances publiques aux endroits que la cité mettra à sa disposition.

Les programmes de défense seront examinés à la loupe

OTTAWA (P.C.) — M. Paul Hellyer, ministre de la Défense du Canada, a déclaré hier qu'il étudiera d'un oeil "froid et sévère" tous les programmes de défense mis en oeuvre par les conservateurs et dont les réalisations en sont au stade embryonnaire.

Il s'agit de projets pour lesquels on n'a dépensé jusqu'ici que peu d'argent, comme le programme prévoyait la construction de huit frégates pour la marine, au prix de \$240,000,000, les travaux de construction devant commencer l'an prochain.

Le ministre libéral, qui est âgé de 39 ans, a par ailleurs déclaré que son groupe n'a pas l'intention de chercher à éviter un débat des Communes sur les armes nucléaires. Il a précisé que l'opposition aura de nombreuses occasions de discuter, si elle le désire, ce problème, bien avant que des têtes d'ogives nucléaires soient en place sur les bases canadiennes, au pays ou en Europe.

Sommaire table with categories: Information générale, Lévis, Editoriaux, Sport, Finance, Sociale, Ciné-radio-TV.



AU PALAIS DE JUSTICE

LES BOULEVARDS DE QUÉBEC MENERONT BIEN QUELQUE PART UN BON JOUR!.

(Par Lucien PLANTE)

Nouvelle remise dans "CJLR-Opino-Payeur". Cette fois, Me Villeneuve déménage et le procès ne pourrait marcher d'une claque

(Par François Trépanier)

L'affaire "C.J.L.R., Opino, Payeur Publicité" a de nouveau été remise, hier, par le juge Albert Dumontier de la Cour des Sessions de la Paix. Cette fois cependant, il a été décidé de façon définitive que les trois causes seront entendues le 13 mai prochain.

C'est le juge Dumontier qui a refusé d'entendre la preuve de la Couronne cette fois, lorsque Me André Villeneuve a fait savoir qu'il déménageait lundi, qu'il ne pourrait terminer l'audition de ses témoins cette semaine et qu'il devrait ajourner au 13 mai prochain.

Les procureurs des trois compagnies ont fait remarquer qu'un ajournement au 13 mai après l'audition de certains témoins serait injuste pour la défense.

"C'est une question de "fair play", a signalé Me René Letarte. Je ne voudrais pas que l'on profite d'un ajournement pour aller à la pêche aux témoins".

"Nous avons mis plusieurs engagements de côté pour pouvoir, nous aussi, procéder dans cette cause pendant plusieurs jours", a dit Me Louis-N. Laroche.

"La situation des trois corporations concernées se trouverait à nouveau compromise par un ajournement", a dit pour sa part Me Noël Dorion.

"Je ne sectionnerai pas la preuve parce que ce serait

injuste", a déclaré le juge Dumontier.

A la suite de ces remarques, Me Letarte a déclaré: "J'espère que la Couronne ne désirait pas un ajournement pour retracer certains témoins".

Et: "J'ai trop de respect pour le plaignant pour oser croire qu'il aurait déposé les plaintes sans en être en mesure d'en faire la preuve".

En passant, signalons que c'est le procureur de la Couronne Me Gérard Lévesque qui devrait occuper dans cette cause et qu'il a dû être remplacé après son accident d'automobile, en décembre dernier. Me Lévesque est encore malade et a été remplacé par Me André Villeneuve de Montréal, ancien procureur de la Couronne de Québec ne voulant occuper les trois causes.

Le juge Baillargeon va se prononcer le 10 juin dans le cas de Thibault

Le juge Paul Baillargeon de la Cour des Sessions de la Paix rendra sa décision le 10 juin prochain dans le cas de Fernand Thibault, le technicien en radié de Champigny accusé de recel d'obligations volées pour une valeur de \$21,900.

Thibault s'est fait entendre hier après-midi après que le procureur de la Couronne Me Yvan Mignault eut déclaré sa preuve close.

Deux témoins seulement ont été entendus avant que Me Mignault termine sa preuve. Il s'agit du gérant de la Banque de Marieville où fut commis au mois d'août 1958 un hold-up. Au cours de son témoignage, le gérant de banque a identifié les obligations qui furent retrouvées dans le garage de Thibault comme étant celles qui furent volées lors du hold-up. Le second témoin est un autre représentant de banque qui a témoigné en rapport avec les obligations.

Au cours de sa déposition, Thibault n'a pu expliquer la provenance des obligations. "Je ne les avais jamais vues" a-t-il dit. Ce n'est que lorsque les membres de la Gendarmerie Royale sont venus perquisitionner que les obligations furent aperçues. Il en a été de même de la fausse monnaie trouvée chez moi".

Thibault a précisé que son garage était continuellement ouvert laissant entendre, comme lors de son procès pour fausse monnaie que les obligations auraient pu être cachées dans le garage par des inconnus.

Thibault a également déclaré que son garage fut utilisé par Paul de Chavigny un individu qui fut condamné pour fausse monnaie. Il a précisé que De Chavigny utilisa son garage pour remettre des caisses contenant des "puzzles". Les procureurs de la défense et de la Couronne remettront d'ici le 18 mai au juge leur plaidoirie par écrit.

Le juge Roy impose un mois à un soldat qui s'était fait traiter de "bum"

Le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix a imposé, hier, une sentence d'un mois de prison à un militaire George Roux de Valcartier qui s'est reconnu coupable d'avoir commis un vol avec violence sur la personne d'un autre soldat M. William Whittingham le 1er janvier à Ste-Croix.

de Valcartier, ce sont des bums". Whittingham avait rencontré Drolet et Roux alors qu'il faisait du pouce. En cours de route, il s'était permis sa petite déclaration qui s'était terminée par une claque sur la tête. Après avoir été frappé, Whittingham avait été laissé au bord de la route. Roux et Drolet avaient quitté les lieux avec ses valises de l'accusation de vol avec violence.

En imposant sa sentence, le juge a pris toutes ces circonstances en considération.

Il faut d'autres juges en Cour Supérieure

L'ex-président du Jeune Barreau de Québec, Me Marc Choquette a formulé, hier, deux vœux en abandonnant son poste.

"Je souhaite, a dit Me Choquette, que l'on nomme le plus tôt possible de nouveaux juges pour siéger en Cour Supérieure. La situation est vraiment à déplorer. Les juges

actuels fournissent un effort presque inhumain et il est plus que temps que les autorisés fassent quelque chose".

Quant au second vœu de Me Choquette, il concernait le Jeune Barreau. Me Choquette a tout simplement exprimé l'espoir que les membres du Jeune Barreau deviennent plus nombreux.

Un professeur de Lévis plaide coupable

Un professeur de 32 ans de Lévis, a enregistré, hier, un plaidoyer de culpabilité en Cour du Banc de la Reine devant le juge Gérard Lacroix avant le juge d'avoir été criminellement négligent dans la mise en service d'un véhicule automobile le 4 août 1961 à Carrière-Jonction.

Le juge Lacroix a consenti à remettre sa sentence au 2 juillet prochain à la demande du professeur qui a signalé que ses élèves subiraient un préjudice s'il abandonnait avant le mois de juin les cours.

L'accident dans lequel avait été impliqué le professeur s'était produit sur la route 23 entre St-Louis-de-Pintendre et St-Henri. Une personne qui vo-

yageait dans l'automobile avait été blessée à mort. Il s'agit de M. Roland Roy de la région de Québec.

L'accident s'était produit lorsque l'automobile du professeur avait dépassé à environ 80 ou 65 milles à l'heure un camion. Après avoir dépassé le camion, l'automobile avait heurté un second camion qui précédait le premier. Ce dernier camion était arrêté à une traversée à niveau où des ouvriers étaient en train d'effectuer des réparations.

Le professeur avait été renvoyé pour subir son procès aux Assises criminelles de la Cour du Banc de la Reine par le juge Henri Jolicoeur de la Cour des Sessions de la Paix.

10 jours pour avoir volé des licences

Le juge Albert Dumontier de la Cour des Sessions de la Paix a imposé, hier, une sentence de 10 jours de prison à un journalier de 19 ans de la rue Dalhousie qui s'est recon-

nu coupable d'avoir volé des plaques d'automobile. Le juge Dumontier ne s'est pas montré plus sévère, le journalier étant déjà en prison et sa mère ayant fait des représentations en sa faveur.

La Cour d'Appel siège le 29 avril

La Cour du Banc de la Reine, section des appels, va commencer sa session du mois de mai lundi prochain, le 29 avril. Le

greffier, Me Maurice Quiffier prie les avocats qui ont des causes sur le rôle d'en prendre note.

Nouvel exécutif du Jeune Barreau



Les membres du Jeune Barreau ont choisi hier, leur nouvel exécutif pour l'année 1963-64 au cours d'une élection des plus palissables puisque tous les candidats ont été élus par acclamation. Sur la photo, de gauche à droite, première rangée: Me Charles-Emile

Boily, président et Me Robert Lesage, 1er vice-président; sur la deuxième rangée: Me Gilles Labale, 2e vice-président, Me Jacques Vaillancourt, trésorier, Me Gilles Rivard, secrétaire et Me Marc Choquette, ancien président, élu directeur. N'apparaissent pas sur la

photo: Me Jacques Déglise, assistant - secrétaire, et les directeurs dont les noms suivent: Me Richard Drenin, Me Céline Turcotte, Me Pierre Trahan et Me Maurice Le Noblet Duplessis et Me Louis Carrier. (Photo "L'Action", par Marcel Laforce).

Nomination de nouveaux pompiers

Le conseil de ville de Québec a adopté, hier, un rapport du Comité de régie de la brigade du feu, recommandant les nominations de trente-neuf pompiers et de deux inspecteurs de bornes-fontaines. A l'ajournement de la séance du conseil de ville, M. l'échevin Isidore Deschênes, de Limoilou-Cuest, a posé une interpellation concernant les candidats nommés et les autres qui auraient été refusés. On verra ci-après la liste des nouveaux membres de la brigade des Incendies qui doivent entrer en fonction le 1er mai prochain, ainsi que le texte de l'interpellation de M. Deschênes à ce sujet. M. Deschênes a réclamé une réponse à son interpellation pour jeudi prochain, vu que la période de reconsideration de ce rapport recommandant les engagements des nouveaux pompiers, doit expirer ce jour-là.

Sont nommés pompiers, à partir, 501 St-Olivier; Dion Gérard, 442 ave des Oblats;

INTERPELLATION
1—Donner la liste, noms et adresses, des candidats engagés sous peu comme pompiers, ainsi que la liste, noms et adresses, de ceux qui auraient été refusés?
2—Par qui chacun était-il recommandé?

MM. Blouin Gaston, 495 Herminie; Blouin Marius, 274 Dagot; Cadorete Jacques, 11 de la Colombe; Caron Claude, 543, rue Ste-Hélène; Caron Maurice, 435 6e Avenue; Carpentier Benoit, 543 St-Vallier Ouest; Cauchon Roger, 245 d'Aiguillon; Chamberland Marcel, 31 Dauphine, appt. 3; Chouinard A. André, 213 Notre-Dame des Anges; Corribeau, Jean-Yves, 2229 Champligny; Delaney, Donald, 236 rue Aberdeen; Drolet Jean, 626 rue Lavigne; Drolet Michel, 259 rue Richelle; Dubé Jean-Claude, 75 Petit Champlain; Dubuc Maurice, 220 rue Lejeune; Dusseault, André, 334 rue Jeanne d'Arc; Emond Patrice, 278 Alleen; Ferland Roland, 575, 7e Rue; Fortier, Roland, 208 Lafayette; Gagné, Emilien, 710 Belvédère; Gagnon Raymond, 290 Saunders; Guénard Yvon, 335 rue Chateauguay; Morissette Aldérie Jr, 707 Champligny; Pagé, Gilles, 91 avenue Renaud; Pichette, Claude, 277 du Pont; Poliquin, Marcel, 185 Arago-Est; Rhéaume André, 333 rue Anna; Roenette Paul-Henri, 321 rue A. Routhier; Rousseau, Guy 521 rue Boisseau; Samson, André, 1870 Jeanne-Mance; Simard, Vincent, 1610 4e Avenue; Tardif, André, Parc Dollard; Tremblay Jean-Eudes, 2140 de Fondville; Trudeau, Amédée, 89 1/2 de l'Espérance; Trudel Gilles, 445 St-Gabriel; Andrews Jean-Ls, 876 Champligny; Auclair, Jean-Guy, 582 1/2 St-Vallier Ouest; Desjardins, André 415 Burton (à compter du 1er novembre 1963); Drolet Yves, 1352 2e Avenue (à compter du 1er juin 1963).

Sont nommés préposés aux bornes-fontaines, à compter du 1er mai 1963: Boutin, Robert, 501 St-Olivier; Dion Gérard, 442 ave des Oblats;

A ST-ROCH
M. l'échevin Gérard Moisan, du quartier St-Roch, avait amené le sujet sur le tapis, en explorant la malpropreté des rues

de ce secteur commercial. Il alla jusqu'à prétendre que les rues secondaires et d'autres moins importantes de son quartier n'avaient pas encore été nettoyées depuis le début du printemps. Il ajouta que le conseil de ville devrait venir à abroger tout simplement le règlement qui autorise les chiffonniers à cueillir les papiers et cartons de rebut, afin de mettre fin à cette malpropreté.

DE LA PATIENCE
M. Jules Morency, de St-Sauveur-Est, a dit que le budget adopté pour 1962-63 limitait considérablement les montants prévus pour le nettoyage des rues. Comme le nouveau budget doit entrer en vigueur le 1er mai prochain, dit-il, les contribuables devraient faire un sacrifice de quelques jours pour attendre.

M. Moisan dit que Québec ne pouvait se permettre d'avoir des rues malpropres à cause de sa situation de capitale et de ville touristique. On manque d'argent et on met même des em-

ployés à pieds pour cela, mais on en trouve de l'argent ailleurs dans d'autres quartiers pour faire nettoyer des purliers alors que ces montants sont destinés à d'autres fins, a-t-il dit en substance.

UN PEU D'EAU SUFFIRAIT
M. Jos Matte déclara que même si l'argent était limité, on pourrait tout de même faire circuler les arrosoirs dans les petites rues.

M. Burns dit que les équipes de nettoyage de la ville passaient à 7 heures du matin dans son quartier, et qu'à dix heures les rues étaient malpropres de nouveau à cause des gens qui cueillent les rebuts de papier et de carton. Ils ne mettent pas de toile sur la boîte de leurs camions. Ils dispersent ainsi les papiers dans les rues, dit-il.

Il demanda alors la liste des chiffonniers autorisés à cueillir ces rebuts, de même qu'un rapport sur les poursuites prises contre ceux qui ont enfreint les règlements à ce sujet.

S.H. le maire Wilfrid Hamel a nié, hier, les prétentions d'un homme d'affaires selon lesquelles les derniers boulevards en voie d'aménagement à Québec ne menaient nul part et que l'argent des contribuables était dépensé sans discernement. Le premier magistrat a signalé que son attention avait été attirée sur un article par le titre "exagéré" d'un quotidien "Québec crie au secours". Il faut signaler ici que c'était le titre de la conférence prononcée récemment par M. Eugène Chalifour, entrepreneur en construction, devant l'Association des Constructeurs d'habitats de Québec, au restaurant "Au Grand Boulevard".

Il s'agissait des boulevards Champlain, Montmorency et St-Cyrille. M. Chalifour estime que la ville de Québec avait consacré de fortes sommes pour ces boulevards, mais que ces artères ne solutionnaient pas les problèmes de la circulation, parce qu'ils ne débouchaient pas.

Le maire Hamel a dit que la ville de Québec devait procéder prudemment en tenant compte de ses finances et de son service de la dette. Il a dit que pour les trois boulevards, les autorités municipales avaient profité des travaux d'hiver, de même que des subventions gouvernementales pour les réaliser par étapes, ce qui a permis de faire des économies très appréciables, dit-il.

Quant au boulevard Montmorency, il mènera jusqu'à Sept-Îles, quand les voies de raccordement seront complétées, a dit le maire. Le boulevard Champlain en ce qui regarde la section de Québec, devrait être terminé, l'automne prochain, et conduira jusqu'au pont de Québec quand la ville de Sillery aura aménagé la partie qui passe sur son territoire.

Pour ce qui regarde le boulevard St-Cyrille, le maire Hamel a dit que la ville était prête à entreprendre les travaux pour le secteur qui relève de sa juridiction. La ville doit attendre après la province qui doit collaborer considérablement avec la vieille capitale au point de vue financier, en ce qui regarde la section du boulevard qui traversera la cité parlementaire. Il a ajouté que la réalisation de ce projet représente de fortes dépenses.

Le maire a révélé qu'une deuxième maquette doit être présentée dans un mois environ, au sujet de l'aménagement de ce secteur.

Le premier magistrat a dit que la ville avait procédé par étapes par obligation. "Nos ingénieurs sont en pourparlers avec le CNR et l'Anglo-Canadian Pulp pour le boulevard Montmorency. Ces derniers montrent d'excellentes dispositions à l'égard de la ville. D'ici un an, a-t-il ajouté, il y aura raccorde-

ment de ce boulevard avec le boulevard des Capucins et il ne restera plus qu'une section à l'extrémité est à compléter pour rejoindre le boulevard Ste-Anne".

Le maire a aussi signalé que le gouvernement du Québec avait octroyé jusqu'à \$1,500,000 pour aider la ville à aménager le boulevard Champlain.

M. l'échevin Jules Morency, de St-Sauveur-Est, avait signalé cet article à l'attention de ses collègues, en disant que les propos du conférencier ne correspondaient pas aux faits et donnaient une mauvaise impression aux gens concernant les qualités des administrateurs de la ville. Il a alors demandé au maire Hamel de répondre à ces remarques pour rétablir les faits.

Un mémoire sur la situation des bibliothèques de Québec

(Par LUCIEN PLANTE)

La section de Québec de l'Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française a soumis un mémoire, hier après-midi, aux autorités municipales de Québec, concernant les bibliothèques publiques de la vieille capitale.

Selon la délégation dirigée par M. Henri Demers, président national de l'Association, "la seule façon pour la population de la région de Québec d'obtenir un service adéquat, service auquel elle a droit, serait l'établissement d'un système régional dont la ville de Québec serait le centre. L'expérience de la Mauricie est concluante à cet égard", estime-t-on.

M. Demers était accompagné de MM. Marcel Hudon, président de la section de Québec, Lucien Montreuil, bibliothécaire de la Faculté de Commerce, J.-B. Parent, bibliothécaire de l'Université Laval, Hubert Barril, bibliothécaire de l'École secondaire Jean-Berthelette, ainsi que Mlle Michèle Rousseau, bibliothécaire du ministère de l'Industrie et du Commerce.

M. PAUL MECTEAU
M. l'échevin Paul Mecteau, maire suppléant de la ville, a remercié les visiteurs d'avoir soumis ce mémoire à l'attention des autorités municipales.

Il a signalé que la vieille capitale faisait sa part pour l'éducation et l'instruction, en accordant des subventions importantes aux maisons enseignantes.

Il a dit que la ville avait versé un octroi de \$30,000 à l'Institut Canadien, organisme qui administre des bibliothèques publiques dans différents quartiers de la ville, de même qu'un million de dollars à l'Université Laval, et d'autres subventions importantes à l'Académie de Québec et au Collège des Jésuites.

Dans leur mémoire, les visiteurs estiment qu'une ville de l'importance de Québec devrait, en vertu des normes canadiennes, consacrer pour les bibliothèques publiques une somme de \$2,00 par capita. Selon le recensement fédéral, Québec compte 176,000 âmes.

LE RESUME
Voici les grandes lignes du mémoire soumis, hier, aux membres du conseil de ville de Québec:

Le but de ce mémoire est principalement d'insister pour que soit accordée à la bibliothèque publique de Québec la place qui lui revient et les subsides nécessaires à son développement.

BUDGET
"Nous faisons nôtre les normes établies en 1957 par l'Association canadienne des Bibliothécaires et les présentons tel

à titre de recommandation. Ces normes établissent que le budget d'une bibliothèque, dans une ville d'importance, doit être de \$2, par capita.

PERSONNEL
"La qualité des services dépendra de la compétence du personnel. La seule administration de la bibliothèque, le choix et l'achat des livres, l'organisation scientifique de la collection, les services d'information aux lecteurs, demande un grand nombre de bibliothécaires professionnels. Il faut également prévoir un personnel suffisant pour les travaux de cléricature et de routine".

LOCAL
"Nous croyons qu'il faut particulièrement soigner le local d'une bibliothèque publique, afin de la rendre plus agréable, le plus invitant et le plus confortable possible. C'est là, à notre avis, un moyen d'attirer le public à la bibliothèque pour lui faire prendre le goût de la culture par l'habitude de la lecture.

"L'aménagement ou la construction des locaux devrait se faire sous la direction d'architectes et de bibliothécaires compétents qui auraient à tenir compte des besoins présents et futurs.

ORGANISATION REGIONALE
"Nous croyons que la seule façon pour la population de la région de Québec d'obtenir un service adéquat de bibliothèques publiques, service auquel elle a droit, serait l'établissement d'un système régional dont la ville de Québec serait le centre. L'expérience de la Mauricie est concluante à cet égard".

Décoration à M. Albert Talbot

L'association canadienne de l'Ordre souverain et militaire de Malte a décoré M. Albert Talbot, ex-directeur de la brigade des incendies de Québec, pour le rôle qu'il a joué, l'an dernier, pour faciliter la distribution des emblèmes dans les foyers québécois afin d'indiquer où des invalides doivent être évacués en cas d'incendie.

La cérémonie s'est déroulée, hier après-midi, dans les salons de la mairie à l'hôtel de ville, sous la présidence du colonel Simon-G. Parent, c.r., 11. d., chevalier de Malte. Ce dernier a remis la croix du mérite d'argent à M. Talbot, en présence du maire Hamel et des autres membres du conseil de ville, ainsi que des membres des états-majors de la police et des pompiers en reconnaissance des services rendus.

SUGGESTIONS POUR SAUVER LE VIEUX QUÉBEC

(Par Lucien PLANTE)

M. l'échevin Emilien Boissinot, du quartier St-Jean-Baptiste, a l'intention de soumettre des suggestions au conseil de ville, jeudi prochain, pour assurer une meilleure conservation du Vieux Québec.

Dans un avis de motion déposé, hier après-midi, au conseil de ville, M. Boissinot a dit qu'il recommandera trois choses principales:

- 1— L'adoption par la ville d'un plan-directeur qui tracera des directives pour le présent et l'avenir, et qui règlera les problèmes particuliers en rapport avec l'ensemble.
- 2— L'adoption par la ville d'un projet de réglementation provisoire qui sera en vigueur durant la préparation du plan-directeur.
- 3— Le décret par la ville du gel de toutes les demandes de permis de construction ou de démolition dans la partie de la ville située à l'intérieur des murs et une partie de la basse-ville, le tout formant ce que l'on appelle le Vieux Québec, et ce pour une période de six mois, soit le temps nécessaire à la préparation de la réglementation provisoire.

LES RAISONS

Voici les diverses raisons qui amènent ce représentant du quartier St-Jean-Baptiste à faire les recommandations qui sont soumises au conseil de ville, lors de la prochaine séance, jeudi.

- 1— Le Vieux Québec est en voie de disparaître graduellement.
- 2— Plusieurs projets visent à transformer cette partie de la ville en terrains ou garages de stationnement.
- 3— Les propriétaires des maisons du Vieux Québec sont dans l'incertitude à savoir s'ils peuvent ou non modifier l'aspect extérieur de leur immeuble.
- 4— Les propriétaires éventuels hésitent à acheter une maison dans le Vieux Québec, parce qu'ils seront dans la même situation que les propriétaires actuels.
- 5— La présente situation cause un préjudice à la ville de Québec, les édifices situés dans le Vieux Québec étant laissés presque à l'abandon à cause de cette incertitude.
- 6— La ville de Québec ne peut refuser l'émission d'un permis de démolition, à moins qu'il ne s'agisse d'une maison classée et reconnue comme historique.
- 7— Le Vieux Québec est composé non seulement de quelques maisons réellement historiques, mais aussi de toutes celles construites au siècle dernier et qui, avec les premières, forment un ensemble qui ne peut être morcelé.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Progrès réels et besoins nouveaux

Un discours remarquable du chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, et une dénonciation des "plans-conjoints" par le ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie, sont venus s'ajouter à l'"ultimatum" que le dernier budget Lesage adressait au gouvernement d'Ottawa. Dans une seule et même journée de la Législature, la revendication fiscale du Québec haussait encore le ton et devenait de plus en plus pressante.

A cet égard, la volonté du "pays légal" est en pleine harmonie avec celle du "pays réel": le peuple du Québec est déterminé, comme il ne l'a jamais été, à acquérir sur tous les plans la maîtrise de sa destinée. Les exigences financières sont, par ailleurs, légitimes par les besoins et les urgences d'une économie en expansion. Il reste à découvrir les moyens pratiques de parvenir à ces fins idéales. Et en ce domaine, comme dans tous les autres, les solutions progressives entraînent moins d'adhésion passionnée que les coups de force instantanés. Mais l'avenir d'un Etat est toujours bien précaire et bien mal assuré, quand il ne tient qu'au fil d'un coup de force: le bouleversement est loin d'être invariablement l'équivalent du progrès.

L'ambition d'une maîtrise fiscale pour le Québec a été énoncée par M. Johnson. Par exemple, il a dit: —"Même dans le domaine de l'impôt direct, Ottawa conserve la totalité de l'initiative fiscale et se comporte comme s'il avait un droit de priorité, peu importe qu'il s'agisse de répondre à des fins provinciales ou fédérales. Ce régime n'est compatible ni avec la souveraineté politique, ni avec l'émancipation économique, ni avec la liberté culturelle du Québec".

"Il faut en sortir", conclut le leader de "l'Union nationale". Le moyen qu'il propose est qu'Ottawa abandonne, en totalité, les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que les droits sur les successions.

"Si le gouvernement fédéral n'en a pas assez de l'impôt indirect pour remplir les tâches qui lui restent, une fois allégé de toute la sécurité sociale et aussi de la pérennité dont les provinces se chargeaient elles-mêmes, poursuit M. Johnson, nous pourrions lui céder en plus les impôts qui affectent les opérations commerciales et la circulation des biens, comme la taxe de vente. (...) Nous pourrions même au besoin lui verser des subsides".

Voilà la thèse, dans toute sa rigueur théorique: elle ne peut aboutir qu'à une dénonciation de la Confédération. "Tout de suite", a dit M. Johnson.

L'impératif du "tout de suite" est de bonne guerre pour l'Opposition, dont le devoir est d'aiguillonner un gouvernement. Mais les gouvernements doivent forcément s'inspirer des sages plus lentes du "ensuite".

Est-il démontré que l'accommodement au réel et les méthodes pratiques de l'évolution soient, en elles-mêmes, tellement lentes ou inefficaces?

Lorenzo Paré

Salaires échevinaux

Grâce à l'honorable Gérard Martineau, l'augmentation des salaires échevinaux glissée dans le Bill de Québec n'est pas passée comme une lettre à la poste.

Avec des budgets constamment déficitaires, avec des hausses constantes des impôts, les contribuables de la vieille capitale ont été estomaqués de cette requête du maire et des échevins qui, comme toutes les hausses de traitements, ne manquent pas d'en entraîner d'autres à l'hôtel-de-ville. Au moins, les contribuables ont la consolation d'avoir trouvé un défenseur à la Législature.

L'opposition de M. Martineau, au Conseil législatif, a obligé les membres de la Chambre haute à réserver leur juge-

Par exemple, le premier ministre Duplessis, dont personne n'a jamais mis en doute la sincérité autonomiste, avait longuement hésité — et avec raison — à recourir à l'impôt provincial sur le revenu, qui lançait en plein inconnu les relations entre Ottawa et Québec. La conciliation pragmatique a écarté les dangers réels qu'on pouvait redouter. Non seulement la double-imposition, qui aurait porté un coup terrible à l'économie du Québec, a-t-elle été évitée; mais la récupération fiscale effectuée par la province a été considérable et rapide. M. Johnson lui-même l'a souligné, puisque la part québécoise de l'impôt sur les sociétés a doublé et que la tranche de l'impôt personnel réservé à Québec aura bientôt quadruplé, en si peu d'années.

Sans doute, les besoins de l'Etat du Québec sont-ils immenses et, par suite de leur incidence directe sur la communauté, ces besoins sont "prioritaires". Peut-on affirmer, toutefois, qu'Ottawa ne vise qu'à "affamer" le Québec? Durant la brève période s'étendant de 1946 à 1963, les disponibilités financières du gouvernement de Québec se sont multipliées par dix: un budget qui se limitait à \$173 millions en 1946 est porté à \$1 milliard et quart, cette année. En fait, les revenus et dépenses du Québec d'aujourd'hui dépassent désormais largement les sommes globales dont disposait le gouvernement d'Ottawa d'avant-guerre. Si le volume des budgets constitue un critère de souveraineté politique, le Québec ne peut-il montrer au moins une satisfaction devant les progrès accomplis?

Toutefois, avec l'accumulation de ces accords successifs, de ces rajustements au jour le jour, le régime fiscal des relations fédérales-provinciales est devenu passablement chaotique. Ainsi, Ottawa en est-il arrivé à "redistribuer" plus d'un quart de son propre budget aux provinces. Les dix provinces tirent, en moyenne, 32 pour cent de leurs revenus des ristournes fédérales. La proportion peut aller jusqu'à 60 pour cent, comme dans le cas de Terre-Neuve, et toucher un minimum de 17,4 pour cent, comme dans le cas du Québec. Les plans-conjoints ajoutent leurs propres éléments de complexité. De plus en plus, les taxes sont dépensées par des gouvernements qui n'ont pas la responsabilité de les imposer. De plus en plus, le gouvernement central perçoit des impôts et les restitue pour des fins qui ne sont pas de sa juridiction mais qui relèvent des provinces.

Rétablir l'ordre de la fiscalité, rendre à chaque gouvernement ses responsabilités propres, protéger le seul et unique contribuable dont l'effort atteint le point de saturation sous les exigences rivales de tous les gouvernements: voilà la tâche qui s'impose à l'Etat du Québec comme à tous les autres, en commençant par Ottawa.

Recherche qui sera toujours difficile et sans cesse remise en question. Les "ultimatums" et les "tout-de-suite" peuvent marquer notre zèle à rechercher les solutions. ILS NE SONT PAS LES SOLUTIONS!

Lettre de Paris

Pour parler aux Français des problèmes économiques et sociaux du moment, le général de Gaulle n'avait pas coiffé ce petit chapeau rond un peu ridicule qui fit la célébrité de M. Antoine Pinay. Pourtant, les propos du Chef de l'Etat s'inscrivaient avec une étonnante rigueur dans la ligne doctrinale de l'ancien ministre des Finances. Il n'a certes pas employé le mot "austérité" pour définir ce que doit être la politique économique sociale et financière du gouvernement. Il ne s'en est pas moins écrit: "Nous avançons. Mais il faut de l'ordre et de l'effort. A d'autres la facilité!"

C'était la première fois que le Président de la République s'adressait à la nation depuis les vœux du Jour de l'An. Durant ce premier trimestre de l'année, rendu plus long et plus difficile par une vague de froid exceptionnelle, l'agitation sociale, on le sait, a brusquement fait sa réapparition en France. Les choses se sont maintenant apaisées, sinon arrangées, et c'est pour faire le point de la situation que le Général de Gaulle a prononcé cette allocution radio-télévisée. Il a un peu gaulloisé ceux qui viennent crier "Des sous, des sous", derrière les grilles de l'Élysée, en rappelant cette vérité première que l'Etat ne peut distribuer que ce qu'il reçoit. Sauf à entrer à nouveau dans l'inflation, "c'est-à-dire dans un désordre qui arrêterait l'expansion, ruinerait la masse des citoyens et mettrait notre existence à la merci de l'étranger".

De fait, il n'est que de parcourir les journaux français pour mesurer combien le pays, à travers ses diverses catégories économiques et sociales, vit en état de réclamation permanente. Outre les revendications des fonctionnaires et des travailleurs de l'Etat, qui ont pris un caractère chronique, on s'aperçoit que des maux nombreuses et insistantes sont tendus vers le Trésor Public. "Des locaux scolaires et des allocations d'études pour les étudiants" réclament-on dans les congrès étudiants. "Des autoroutes et tout de suite" exigent les automobilistes. "Et les logements? L'Etat ne fait pas son devoir", dit-on ailleurs. "Voulez oublier la misère de la re-

cherche scientifique" rappelle-t-on d'un autre côté. "Et nous", disent les agriculteurs, "l'Etat ne nous aide pas suffisamment". Le cinéma, l'automobile, l'exportation, la Santé Publique, les monuments historiques, la propagande

De notre correspondant particulier

Maurice HERR

française à l'étranger, le sport, les théâtres nationaux, etc., tous émissent devant la médiocrité de leurs moyens et dénoncent la laideur de l'Etat.

Étrange maladie, du reste, qui s'insère dans un contexte d'expansion et de prospérité. Car il est très net que, pris individuellement, les Français s'enrichissent et voient leur niveau de vie s'améliorer d'année en année — 10% depuis 1958 et 20% de plus en 1962, affirme le Général de Gaulle. Ces chiffres ne sont pas contestables. Mais ils ont une valeur globale, ce qui signifie que les fruits de la prospérité sont très inégalement répartis.

De Gaulle en convient aisément et, concernant le sort des mineurs, il se livre à une surprenante autocritique, en parlant de tatonnements et des erreurs qui ont précédé et accompagné, du côté gouvernemental, le grand mouvement d'humour des travailleurs du sous-sol. Cela ne doit plus se renouveler, dit de Gaulle. Le gouvernement doit s'organiser en conséquence, et il a notamment le devoir de s'informer des situations réelles qu'il a à affronter.

Et voici que surgit à nouveau une idée dont on ne parlait plus guère depuis quelques mois, et qui concerne le rôle du Conseil Economique et Social. Cette assemblée hybride, qui n'est ni représentative, ni délibérative, qui s'apparente au Parlement mais n'en fait pas partie, est une création de la IV^e République. La Ve lui a laissé la vie sans pour autant définir son rôle. Elle groupe en son sein environ 150 personnes qui, nommées par le gouvernement, cooptées par les autres assemblées ou déléguées par des organisations économiques et sociales diverses (Syndicats

ouvriers et patronaux, groupements familiaux, Fédérations agricoles, etc.), elle ne peut que donner des avis sur des projets législatifs de caractère économique et social, mais seulement lorsque ces projets lui sont soumis par le gouvernement ou par l'Assemblée nationale, ce qui est fort rare. En fait, le Conseil économique et social ne sert pas à grand chose, et l'on pourrait fort bien le supprimer sans que quiconque en France s'aperçoive de sa disparition, hormis ses membres pour qui le mandat constitue une assez bonne sécurité.

De Gaulle, c'est aujourd'hui très clair, songe au contraire à développer et à exalter cette assemblée mineure. Peut-être même, comme on lui en a prêté l'idée, veut-il dans une prochaine étape de sa réforme constitutionnelle, donner au Conseil Economique renouveau la place, les pouvoirs et le prestige du vieux Sénat appelé à disparaître parce qu'"anachronique".

Ainsi se trouve déjà inscrit dans l'esprit du président de la République l'objet du prochain référendum constitutionnel: doter la France d'une Chambre parlementaire dont le caractère serait adapté "aux conditions nouvelles de sa vie et de son progrès".

Déjà l'on parle d'une "révolution". On serait une, en effet, que de faire passer, les syndicats de la contestation à la gestion et de les amener à s'affranchir "des suggestions et des griefs partisans", afin qu'ils pratiquent "l'esprit de la coopération nationale dans leurs rapports avec les hommes responsables de l'intérêt public".

L'idée est aussi vaste que séduisante. C'est vraiment d'un "grand dessin" qu'il s'agit. Mais d'une réalisation extrêmement difficile. De Gaulle ne craint pas de s'y attaquer, et c'est là son mérite. Incorporer dans la vie nationale ces masses de travailleurs qui, depuis trop longtemps vivent en marge d'une communauté qui n'est pas la leur, c'est, pour le Président de la République, son "ouverture à gauche". Ouverture qui fleurit la bonne vieille droite et le corporatisme, et devant laquelle, faute de précision et de garanties, les intéressés font la grimace. Cette partie là, de Gaulle ne l'a pas encore gagnée!

(Droits réservés B.I.P. et L'ACTION.)

Monseigneur Fulton Sheen écrit...

La chanson populaire "Time on my hands" a une signification plus profonde qu'on le croit généralement. Il se pourrait très bien que le facteur temps constituât l'un des plus grands obstacles au bonheur; et cela, pour deux raisons.



L'élément temps fait qu'il est impossible de combiner les joies, les plaisirs. Parce que, de fait, nous vivons dans le temps, nous ne pouvons point, par exemple, lire simultanément Cicéron, Démosthène, et Bossuet; parce que l'horloge de notre vie n'est montée qu'une fois, il ne nous est pas possible de jouir du même coup des neiges alpines et des hauteurs ensoleillées du Kenya; en dépit de tous les appels de la publicité, l'être humain ne saurait être à deux, trois ou dix endroits à la fois.

Psychologiquement parlant, il est intéressant de noter que plus nos heures, nos moments sont agréables, moins nous sommes conscients de la fuite du temps. A la fin d'une captivante soirée passée en compagnie de vieux amis, après avoir écouté de la belle musique ou après avoir prié avec grande ferveur, nous constatons: —"Le temps a passé rapidement". Quand, par ailleurs, le travail nous pèse comme un fardeau; lorsque des visiteurs mettent notre patience à contribution ou que nous devons aller chez le dentiste, le temps ne semble point devoir passer. Derrière cette attitude psychologique et subjective à l'égard des heures qui s'écoulent, se trouve déjà une allusion à l'immortalité et à la nécessité d'une existence sans fin, capable de

nous assurer le parfait bonheur. Si notre bonheur est plus grand dans la mesure même où nous avons le sentiment, l'impression d'être à l'extérieur du temps, il s'en suit que l'Éternité est le seul état où nous pourrions jouir de toutes choses simultanément. Chose assez curieuse, c'est là même la définition que les philosophes donnent de l'Éternité: —"Tota simul" expression latine dont le sens est précisément: toutes choses, toutes joies en un même temps.

Mais, en ces dernières décennies, avec le déclin de la foi et de la croyance en l'immortalité, le temps est devenu l'une des causes ma-

L'esprit matérialiste source d'angoisse

Jeunes de plusieurs désordres nerveux et psychiques. Si, en effet, il n'est pas d'autre vie que la vie présente; si le poids quotidien de l'existence ne mène à rien d'autre que la tombe; si l'existence n'a aucune signification, le temps est alors à la racine de la plupart de nos angoisses. Qu'est, à cet égard, la vie, si ce n'est un long corridor par où l'on passe en fermant des portes et des portes, sans savoir quelle sera la dernière? L'angoisse que suscite le temporel nous pourchasse comme une sentence de mort hante l'esprit d'un criminel. La fuite incessante du temps, la fermeture successive de portes, la lutte aux passions, la mise à la retraite et la sortie de la vie active, tout cela produit une angoisse existentielle qui fait que l'on se demande s'il vaut bien la peine d'aller son chemin.

Parce que la vie ne finit point ici-bas, cette fermeture des portes du temps et le fardeau des années deviennent supportables, conduisent à quelque chose de mieux, si on les met à profit, si on les utilise à bon escient. C'est pourquoi saint Paul disait que, pour l'amour du Christ, il se glorifiait dans ses infirmités, dans ses angoisses et dans ses chagrins. Ce n'était là que la continuation du message de Notre Divin Maître lui-même: —"Ne soyez point anxieux". Cela signifie ne pas avoir d'anxiété, d'angoisse existentielle au sujet de l'acquisition de trop de choses dans le temps; car le temps a une fin et, à la fin, l'homme doit subir un jugement. Aussi longtemps qu'un homme vit pour des trésors que les vers et la rouille peuvent détruire et que les cambrioleurs peuvent voler, il ne peut échapper à l'angoisse et à l'inquiétude. Ce sont des soucis pour lesquels nous ne pouvons point nous en remettre à Dieu, car Dieu n'a cure que nous soyons riches ou non. Comme William James l'écrivait un jour: —"Le remède souverain à l'inquiétude réside dans la foi religieuse. Les vagues turbulentes d'une mer démontée n'affectent point le calme de ses eaux profondes; pour quiconque adhère aux réalités plus vastes et permanentes de l'Au-Delà, les vicissitudes du temps présent sont choses relativement insignifiantes". C'est seulement dans la mesure où cette existence sans fin, c'est-à-dire l'éternité, fait sa marque sur toutes nos actions dans le temps que nous devenons libérés de la terrible anxiété du temporel.

Fulton-J. SHEEN

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Feature Service Ltd.)

Plaidoyer pour le NPD

Québec, avril 1963. M. Jean-Marc Poliquin, L'ACTION.

Nous avons lu votre article "Splendeurs et Misères du Nouveau-Parti", paru dans l'édition du 3 avril dernier. Si cet article avait été signé: "Real Caouette" nous aurions conclu que c'était du pire caoutchouc. Vous semblez n'avoir aucune notion de ce qu'on peut appeler "la planification économique". Une telle ignorance, des problèmes du pays, n'est sûrement pas à votre honneur et encore moins à l'honneur d'un journal, qui cherche présentement à pénétrer dans les milieux populaires et à reprendre la confiance du public. On aurait cru, à la lecture de cet article, lire L'Action Catholique de M. La. Ph. Roy, d'il y a quelques années. Resterait-il encore des vestiges de ce passé révolu?

Le paradoxe dont vous faites allusion entre la formation d'un gouvernement néo-démocrate et la planification économique, c'est le fruit de votre imagination, mais nous croyons que ça n'a rien à voir avec le bien-fondé de la planification ou la hausse des mesures de sécurité sociale. Vos propos nous portent à croire que vous avez une formule au problème du chômage que vous gardez secrètement, puisque selon vous et si l'on réfère à vos articles précédents, aucun autre parti n'a trouvé de solution au chômage. En journaliste intelligent vous pourriez au moins suggérer une solution quelconque. Vous vous appliquez beaucoup plus dans votre article, à essayer de dire, que tous ceux qui croient à la planification économique, à une hausse des allocations sociales

ou à toutes autres mesures immédiates et palliatives contre le chômage, sont des idiots. Peut-être que la C.S.N., le C.T.C., l'A.P.I., les économistes, les sociologues, le gouvernement provincial actuel ainsi que les industriels sérieux et les quelques pays d'Europe tel que l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, la France, la Belgique et tous les autres pays du Marché Commun qui actuellement réclament ou font de la planification économique au riant dû vous consulter avant de prêcher ou appliquer cette formule magique comme vous le dites à la fin du troisième paragraphe de votre article. Vous semblez ne pas savoir que faire de la planification économique, c'est faire un inventaire sérieux et complet de tout notre potentiel, dans le domaine des richesses naturelles ou autres, des possibilités de développement, de marchés nationaux, internationaux, du capital humain, de sa compétence vis-à-vis les sortes d'industries que l'on veut et doit développer, etc. afin d'en faire un usage rationnel et ordonné et afin d'en arriver à une décentralisation qui soit dans l'intérêt du pays et des habitants qui le composent. En un mot c'est ne pas laisser l'importation, n'importe où et n'importe quand à la seule condition que ce soit payant. Vous auriez peut-être intérêt à regarder de plus près le système de la Suède entre autre où l'entreprise privée possède dans une des proportions les plus fortes du monde, les moyens de production et pourtant elle est intéressée à suivre les plans conçus par le gouvernement avec l'aide du mouvement syndical et des représentants de



cette même entreprise privée. Quant à la hausse des allocations sociales, vous savez bien que ça ne touche que les chômeurs, les malades ou tout nécessaire de quelque catégorie qu'il soit et dès que l'économie sera relancée, une bonne partie de ces gens amèneront des revenus dans les coffres du gouvernement par le jeu des taxes directes, indirectes ou autres au lieu d'être une source considérable de dépenses. Allez M. Poliquin et à l'instar du Mouvement Ouvrier Canadien et de tous les gens sérieux et désireux de faire de notre Pays immensément riche, un pays où il fait bon vivre et où l'espoir peut renaitre et donnez-vous la peine d'étudier un peu la science économique. C'est votre droit d'être contre l'avis du N.P.D., mais essayez d'avoir plus d'égard envers tous ceux qui croient et réclament la planification économique comme mesure à long terme et comme mesure à une dose massive de capital social comme mesure immédiate et palliative au chômage qui sévit présentement. Espérant qu'à l'avenir vous ne serez pas l'objet de vos illusions, nous demeurons, Bien à vous, Gilles Trudel et Maurice Boucher, 575, rue Richelieu, app. 22, Québec, P.Q.

Les six créditistes

Ste-Justine, le 14 avril 1963 M. le rédacteur,

Me permettez-vous de faire connaître mon opinion au sujet du geste posé par les six députés créditistes? Étant un électeur de M. Pierre-André Boutin M.P. de Dorchester, je suis en mesure de dire que son geste, au premier abord, nous a pour le moins saisis d'un très désagréable sentiment de frustration.

Étant donné que nous ne savons pas ce qu'ils ont vraiment derrière la tête, nous ne pouvons pas porter un jugement définitif en ce moment car, sans aucun doute, le dernier mot n'est pas dit en cette affaire. Ces six députés doivent néanmoins se mettre dans la tête qu'ils ont été élus par des créditistes et non par des libéraux.

Nous, leurs électeurs, avons encore trop vivement à la mémoire les procédés le plus souvent malhonnêtes, utilisés par le parti libéral en vue d'assassiner le Crédit Social, pour avoir envie de le canoniser. Bien au contraire, nous mettons à profit la devise des anciens Canadiens: "Je suis..." etc.

Dans leur déclaration, les "six" emploient le terme "gouvernement stable". Qu'ils me permettent de leur dire que j'ai cette expression en horreur car j'associe ces mots à "gouvernement dictatorial" et dictature sous toutes ses formes. À cet égard, je suggère aux "six" de lire bien attentivement l'article de rédaction (29 mars dernier) de "La Semaine commerciale". Ils apprendront que les

esprits les plus logiques et les plus sincèrement dévoués au mieux-être de notre peuple ne sont pas nécessairement en faveur d'un gouvernement stable à tout prix. A moins d'explication satisfaisantes de leur part, ces six députés créditistes ne doivent pas être trop sûrs d'offrir à M. Pearson un plat bien succulent car si chacun de nous retire son vote créditiste, les "six" se verront devant un plat vide à présenter. Tous les députés élus sous l'étiquette du Crédit Social ont le devoir "absolu" de représenter le Crédit Social d'abord. Et malheur à qui tentera de transformer le vote créditiste en un vote libéral.

Ces messieurs prétendent avoir fait leur offre "volontairement et librement". Pour ce qui est de volontairement, passe; mais qu'ils nous permettent de leur demander d'où ils tiennent de dire "librement". Ne se rendent-ils pas compte que leur mandat ne leur laisse pas toute liberté? Ce serait renier les principes qui les ont inspirés lors de leurs discours électoraux.

Nous escomptons donc être formellement rassurés et sans plus tarder.

Antoine Blanchet, Ste-Justine, C. Dorchester.

Ouvre ta bouche en faveur du muet, pour la cause de tous les abandonnés. (Prov 31, 8)

DIEU
nous parle
dans la BIBLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

C'est la gloire de Dieu de celer une chose, c'est la gloire des rois de la scruter. (Prov. 25, 2).

Qui n'est pas avec moi est contre moi; qui ne s'enrichit pas avec moi, court à sa ruine. (Lc 11, 23).

Départ probable des Frères du Sacré-Coeur à Montmagny

Après plus de 75 ans de service auprès de la population scolaire magnymontoise, les Frères du Sacré-Coeur sembleraient sur le point de quitter définitivement Montmagny. C'est du moins ce que laisse entendre un communiqué émanant de la Commission Scolaire, indiquant que des laïcs prendraient charge de l'École

Secondaire Casault l'an prochain. Voici ce communiqué : "La Commission Scolaire de la Ville de Montmagny informe la population qu'elle a décidé d'engager pour l'an prochain un Principal pour l'École Secondaire Louis-Jacques Casault et un Conseiller en Orientation scolaire et professionnelle. Le principal de l'École a déjà été engagé; il s'agit de M. Jean-Marie Demers de Québec, qui est actuellement directeur-adjoint d'une école secondaire." (fin du communiqué).

Le communiqué n'est pas signé, mais il serait émis sous peu par les Frères du Sacré-Coeur. **PROTESTATIONS** On s'attend bien à ce que cette décision de la Commission scolaire soulève de fortes protestations de la part des magnymontois, plus particulièrement de l'Association des Anciens ou Collège des Frères du Sacré-Coeur forte de plusieurs centaines de membres.

Secrétaire général de l'U.C.C.



M. Lionel Sorel, président général de l'U.C.C., annonce la nomination de M. Paul-Henri Lavoie, b.s.a., au poste de secrétaire général de l'U.C.C. M. Lavoie continuera d'exercer les fonctions de directeur du journal de l'U.C.C., "La Terre de Chez Nous", qu'il assume depuis 1955. M. Lavoie est un diplômé (1941) de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Préparation de la fête de la SSSB à St-Raymond

Une assemblée générale de la SSSB de St-Raymond, tenue récemment en cette localité, a jeté les bases d'une organisation en vue des célébrations de la fête nationale des canadiens-français.

Les divers comités suivants, ont été formés: présidents actifs: le Dr Gilles Gingras et M. J.-Hilaire Dion, président de la SSSB de St-Raymond; présidents d'honneur: Mgr Georges-Marie Bilodeau, p.d., MM. A.-E. Cloutier et P. Girard; comité des finances: M. Paul-E. Papiillon, président; comité des divertissements populaires: M. Lionel Robitaille; comité du défilé: M. Lucien Duplain, président; comité de réception: Mme Uldéric Renaud; Comité de circulation: M. Achille Cantin; comité des olympiades: M. Roland Brunelle; comité de publicité: M. Martial Garceau; organisateur général: M. Jean-Paul Brown.

Le Pape a béni 10,000 pèlerins

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII a donné "une bénédiction solennelle spéciale" à environ 10,000 pèlerins réunis sur la place Saint-Pierre, à midi. Apparaissant à la fenêtre de son appartement particulier, le Souverain Pontife a rappelé à la foule que c'était aujourd'hui la fête de saint Marc, l'évangéliste et le patron de Venise.

A Rimouski

Rimouski — (D.N.C.) — La Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine prépare son congrès annuel qui aura lieu à l'école St-Jean-Baptiste de la paroisse St-Robert, à Rimouski, dimanche, le 19 mai prochain.

Ce congrès qui aura pour thème: "Jeunesse moderne, noblesse oblige" s'adressera plus particulièrement aux jeunes du diocèse. Ce sont des jeunes gens et des jeunes filles qui donneront les exposés dans les cinq comités prévus au programme de ce congrès. La Société Saint-Jean-Baptiste veut ainsi fournir aux jeunes l'occasion de s'exprimer sur des sujets qui les touchent et d'apporter des suggestions qu'ils croient nécessaires dans des domaines qui les intéressent.

Mlle Michèle Bélanger et Gaston Ducas, étudiants de Rimouski, aborderont les problèmes de culture; Mlle Huguette Voyer et Michel Lapierre, jeunes travailleurs de Rimouski, diront ce qu'ils pensent des loisirs des jeunes; Mlle Micheline Nadeau, de Cabano et M. Martin Rioux de Caussapca, aborderont les problèmes sociaux des jeunes; Mlle Francine Gagnon, étudiante de Mont-Joli et M. Reynald Larocque, étudiant de Trois-Pistoles, définiront l'attitude des jeunes vis-à-vis la politique, alors que Mlle Constance Guérette étudiante de Rimouski et M. Claude Sirois, de Matane, s'attacheront aux questions économiques.

Cet éventail d'opinions permettra à la Société de mieux connaître la mentalité des jeunes sur ces questions et facilitera son travail auprès de la jeunesse moderne.

La collecte en faveur de la Fraternité française, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine, se poursuivra jusqu'au 30 avril afin de per-

mettre à tous ceux qui n'ont pas été atteints dimanche dernier de faire parvenir leur don au secrétariat de la Société. Comme chacun le sait, cette souscription est faite en faveur de deux postes de radio l'un en Saskatchewan, l'autre au Manitoba.

Nous rappelons à tous ceux qui veulent venir en aide à la Fraternité française qu'ils peuvent envoyer leur souscription à Case postale 307, Rimouski.

La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Rimouski appuie la demande de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique auprès de la Société Radio-Canada pour l'obtention d'un poste d'expression française en Colombie.

Dans une lettre adressée à monsieur Alphonse Oulmet, président de la Société Radio-Canada, la Société Diocésaine rappelle qu'il est du devoir de la Radio-Est de reconnaître le fait français par tout le Canada et que l'installation d'un poste français en Colombie permettrait à nos compatriotes de faire rayonner davantage la culture française en cette province.

Toutes les sociétés locales de la Saint-Jean-Baptiste ont également fait parvenir à M. Oulmet une résolution de leur conseil d'administration appuyant la requête de la Fédération canadienne-française de la Colombie.

Horaire des trains du CP modifié

MONTREAL — A l'occasion de la mise en vigueur de l'heure d'été, le 28 avril, le Canadien Pacifique modifiera l'horaire de plusieurs de ses trains, qui circuleront d'après l'heure normale.

Souscription aux Prêts d'Honneur des Artisans



Lundi soir dernier, M. Louis O. Roy, maire de Montmagny a émis une proclamation en faveur de la campagne de souscription des Prêts Étudiants Artisans qui se tiendra samedi le 27 avril. Sur cette photo nous voyons M. Louis O. Roy, maire, qui remet à M. Antonin Casault, président

de la Société des Artisans de Montmagny, la souscription de la ville. De gauche à droite: M. Roger Laine, Armand Bélanger, Romeo Caron, Alphonse Barde, Omer Fournier, Robert Bernier, Mme Gabrielle B. Denault, M. Léo Laberge, M. Louis-O. Roy, maire, M. Paul Dolan, Patrice Corribeau, Antonin Casault, président de la section des Artisans de Montmagny, M. Marcel Desjardins, M. Denis Laberge, secrétaire de la section de Montmagny et M. Gérard Montminy. Dans son message, le président de la Société des Artisans de Montmagny, M. Antonin Casault, a expliqué que la campagne consistera principalement en la récolte par les auxiliaires bénévoles des dons offerts par les institutions et les particuliers.

Pèlerinage scout à N.-D. du Cap

VICTORIAVILLE, (D. N. C.) — Après avoir tenu de nombreuses activités au programme régulier, les Scouts de Victoriaville organisent actuellement leur participation à un grand pèlerinage qui aura lieu les 4 et 5 mai. Cette manifestation religieuse, qui prendra une envergure nationale, aura lieu au sanctuaire marial de Notre-Dame-du-Cap, au Cap-de-la-Madeleine.

Routiers, commandos, scouts prendront part à cette importante activité religieuse des 4 et 5 mai. La plupart des sections de scouts des Bois-Francs formeront des délégations pour prendre part au pèlerinage. A Victoriaville, l'organisation de cette activité a été confiée à M. Michel Mercier.

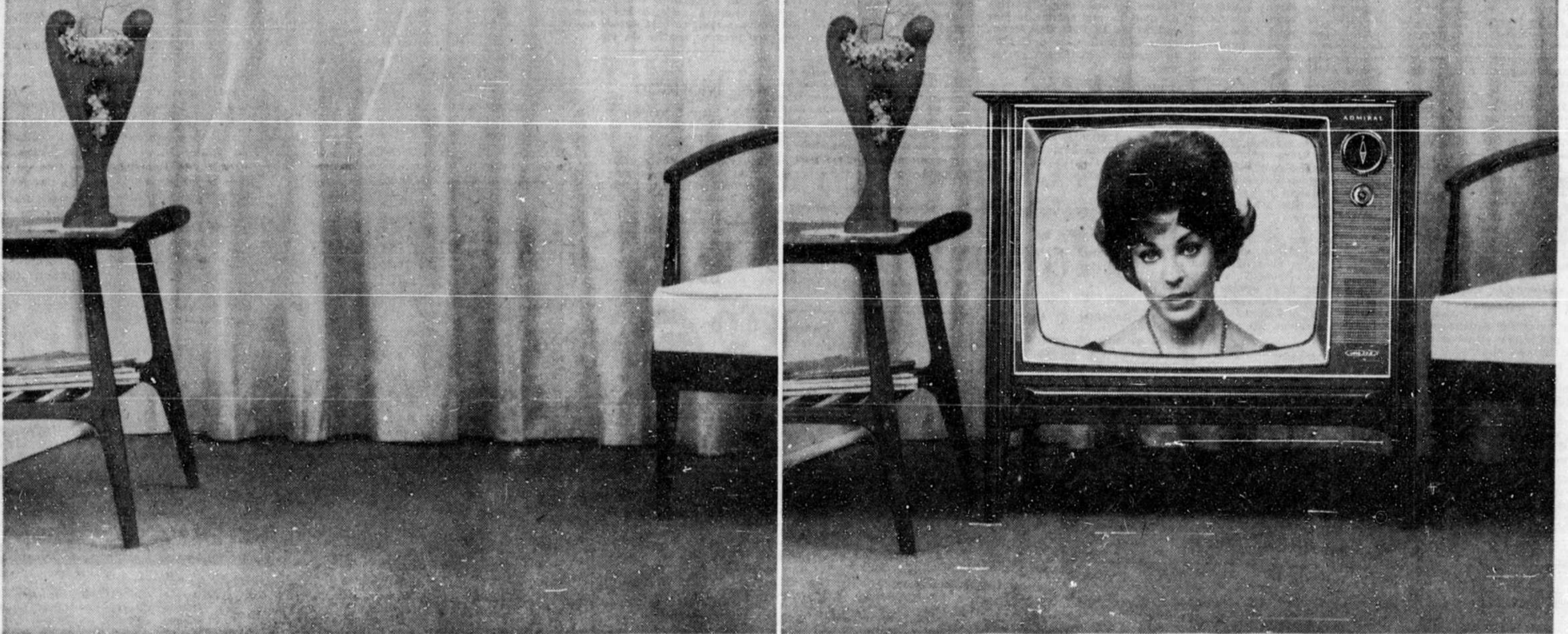
Est-ce que vos FAUSSES-DENTS Oscillent, Glissent ou Tombent ?

FAUSTEIN, une nouvelle perfectionnée pour être saupoudrée sur vos dents plus fermement en place et les empêcher de glisser, de tomber et d'osciller. Non viciueuse, non pâteuse, ne sèche pas et ne sent pas. FAUSTEIN est une poudre alcaline (non acide) ne strie pas. Enraye "sauter de dents" (haleine des dents). Procurez-vous FAUSTEIN à l'importateur que vous connaissez.

Communication de l'évêché de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Par décision de Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne, M. l'abbé Jean-Charles Côté a été nommé curé de Saint-Denis de Kamouraska. Evêché de Sainte-Anne, le 22 avril 1963.

Ceux qui ont peu de place n'ont plus à se priver d'un grand écran



Autrefois, un grand écran de télévision exigeait un grand meuble. Mais plus maintenant car Admiral a placé un écran de 23 pouces dans un cabinet surbaissé, approuvé par les décorateurs, et spécialement conçu pour les petites salles de séjour. Il mesure seulement 32 pouces de large... et moins de 17 pouces de profondeur. Ce nouveau modèle, compact et surbaissé, est offert dans trois styles différents—noyer,

danois moderne (tel qu'illustré), érable, colonial américain et cerisier, provincial français... tous en placages véritables et bois dur massif.

Ce nouveau modèle surbaissé et compact est doté d'une lampe écran grand angle de 23 pouces avec plaque collée et filtre optique; un châssis amovible alimenté par transformateur de 18,000 volts, avec lampe compactron. Encadrement

d'image Golden Stage; indicateur de poste lumineux pratique à l'avant et au haut de l'appareil; syntonisateur exclusif Golden Signet; haut-parleur de 5" x 3" monté à l'avant et protecteur automatique de surcharge.

Il donne aussi l'image la plus brillante, la plus nette et la plus fidèle de toute la gamme des téléviseurs à grand écran!

Venez voir le nouveau modèle surbaissé et compact Admiral de 23"

ADMIRAL

CANADIAN ADMIRAL CORPORATION LIMITED, PORT CREDIT, ONTARIO

QUEBEC ELECTRONIQUE ENR. 621 rue St-Jean Tél. : 529-9261	J.-ROMEO CROTEAU 179 St-Joseph Est Tél. : 522-3928	MAGASIN CO-OP MEUBLES 1535 St-Vallier O., Tél. : 681-6331	PLANTE TV SERVICE ENR. 11 St-Cyrille Ouest, Qué. Tél. : 529-3145	JOS. LAHOUD INC. 297 de la Couronne Téléphone: 522-6053	GASTON LEVESQUE ENR. 122 Ave Plante, Québec-O. Tél. : 683-3471	DESCHAMPS RADIO TV ENR. 683 Ave Royale, Beauport Tél. : 663-7818	DOMINIQUE PAQUET Coin St-Paul et N.-Dame Anc.-Lorette Tél. : 872-2911
LEOPOLD TREMBLAY ENR. 1123 Commerciale St-Romuald Tél. : 839-9441	QUEBEC RADIO & TELEVISION ENR. VENTE ET SERVICE 580 Côte d'Abraham Tél. : 524-5705	Maguire Electric ACCESSOIRES ELECTRIQUES 1530 AVENUE MAGUIRE, SILLEYS TEL. : 881-4134	J. MAURICE CHOUINARD TV St-Jean-Port-Joli Tél. : 79	TV M. ENR. Ste-Anne-de-la-Pocatière Tél. : 40	BIZIER & CARON Liée 801 est, rue St-Joseph Tél. : 529-3391	G. J. LEMIEUX 15 St-Louis, Lévis Tél. : 837-8821	MEUBLES MARCEAU INC. 110, rue St-Paul Tél. : 529-1741
JOS. MORIN ENR. Ste-Claire, Dorchester Tél. : 337	SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR. 60 de la Gare, Montmagny Tél. : 1359	H.-P. DUFOUR 170, 104ième Rue Ville Montmorency, P.Q. Tél. : 663-4938	J.-R. HARDY ENR. Cap-Santé Cité Portneuf Tél. : 666	LES AMEUBLEMENTS RYNA LTEE Cabano Tél. : 485 Ste-Rose Dégolis - Tél. : 52	PARADIS TV ENR. C.P. 130 St-Pascal, Kamouraska Tél. : 135	LES ENCHERES LEVESQUE ENR. 123 Temiscouata Riv.-du-Loup Tél. UN 2-5235	MARCHETERRE MEUBLE ENR. 200 Notre-Dame, Trois-Pistoles. Tél. 879

L'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy

Irène Auger aux Jeux Artistiques



● L'évolution de l'art antique au Japon, aux Indes et en Chine, l'influence de l'Occident sur l'Orient amené à sortir des voies traditionnelles, dû à l'envahissement et aux convictions implantées par la télévision, la radio, et par le tourisme qui ragne du terrain, ont fait l'objet d'une causerie intéressante, pro-

noncée par Mlle Irène Auger, décorateur-enseignant, l'une des figures dominantes du monde des femmes de carrières, à Québec. Présidée par la fondatrice, Mme A.-A. Boivin, la réunion a pris l'aspect caractéristique et raffiné du Salon à la résidence de Mme Jules Panne-

ton qui recevait conjointement avec Mme Jean Pineau. C'est Mme Camille Allaire, secrétaire des Jeux depuis leur fondation, il y aura bientôt vingt-cinq ans, qui présenta la conférencière et M. E. Adams, violoniste; Mgr René Bélanger, P.D., prononça le mot de la fin.

L'Association des infirmières canadiennes propose:

Etudiante en nursing plutôt qu'étudiante infirmière

Le programme d'amélioration des écoles de l'Association des infirmières canadiennes est étudié par des représentantes de l'enseignement infirmier réunies en congrès à l'Hôpital St-Sacrement.

Une des participantes, Mlle Gabrielle Charbonneau, Directrice de l'École d'Infirmières — hygiénistes, de l'École d'Hygiène de l'Université de Montréal, nous apprend qu'il est question de substituer l'appellation: "étudiante en nursing" à celle "d'étudiante infirmière".

Ce changement s'inscrit sur la liste des objectifs que détermine et poursuit l'Association des infirmières canadiennes (A.I.C.) dans son vaste programme d'auto-amélioration destiné à aider les écoles d'in-

firmières à relever leur niveau de formation.

Des séances comme celles qui se déroulent à Québec se poursuivront jusqu'à l'automne, en collaboration avec l'Association provinciale des infirmières.

Trois des grands objectifs qui sont étudiés au cours des présentes Journées d'étude consistent: 1) A apprendre à donner des soins infirmiers qui aideront à prévenir et à guérir la maladie; 2) Apprendre à bien établir le contact avec les gens; 3) Apprendre à savoir reconnaître les changements sociaux et les progrès scientifiques, ainsi que les répercussions qu'ils exercent sur l'avancement de la science infirmière.

A l'abri des courants d'air

Les pains et petits pains cuits à la maison doivent être démoulés aussitôt que possible après cuisson. On prévient ainsi la condensation des vapeurs d'eau à l'intérieur, ce qui aurait pour effet de ramollir désagréablement la croûte. Faites refroidir les pains sur des grilles à gâteau ou en les posant de travers sur les bords des moules. Mettez-les bien à l'abri des courants d'air, car la croûte se fendillera, si le pain chaud est exposé à un courant d'air froid.

Le moyen infallible de réussir une bonne tasse de thé

C'est la "Semaine du Thé pour le Canada", du 22 au 27 avril. Aussi, il serait intéressant de vous demander si vous savez préparer le thé en vraie expertise! Votre thé est-il toujours réussi? Ou bien, comme la plupart d'entre nous, faites-vous parfois du thé excellent et, une fois de temps en temps, du thé exécrable?

Pourtant, il est si facile de réussir chaque fois une bonne tasse de thé si vous suivez soigneusement ces quatre règles toutes simples:

1) Ebouillantez la théière. Remplissez-la d'eau chaude, puis videz-la. 2) Si vous utilisez des sacs de thé, prenez-en un sac pour deux tasses; avec du thé en vrac, une cuillerée à thé par tasse, plus une cuillerée à thé pour la théière; et, si vous utilisez du thé instantané, dans une théière ou dans une tasse, prenez-en une cuillerée à thé rase par tasse. 3) Ajoutez de l'eau fraîchement prise au robinet, qui vient de commencer à bouillir, et qui bout à gros bouillons. 4) Laissez infuser cinq minutes; servez. Bien entendu, il n'est pas nécessaire de faire infuser le thé instan-

enroulées sur elles-mêmes, à pointe jaune ou bourgeois terminal. Une fois infusé, il donne généralement du thé clair et léger. Les feuilles du thé Pekoe sont plus courtes, moins enroulées sur elles-mêmes que celles de l'Orange Pekoe; une fois infusé, il donne du thé plus coloré. Le Broken Orange Pekoe a les feuilles plus petites, à pointe jaune. Une fois infusé, il donne du thé de belle couleur et plus fort. Les feuilles du Broken Pekoe sont légèrement plus grandes que celles du Broken Orange Pekoe. Une fois infusé, il donne du thé moins foncé.

che et corsée. Le thé noir représente environ 98 pour cent du thé consommé au Canada. Pour la préparation du thé vert, on omet l'oxydation, une des étapes requises pour le thé noir. Le thé reste donc vert et, une fois infusé, il donne un thé clair. Le thé oolong tient à la fois du thé noir et du thé vert. Il n'est fermenté qu'à moitié, si bien que ses feuilles sont mi-brunes mi-vertes. Une fois infusé, le thé est également clair.

Il faut nettoyer périodiquement les théières à l'eau bouillante. Remplissez de temps en temps votre théière d'une faible solution de bicarbonate de soude et d'eau, et laissez reposer toute une nuit. Ne manquez pas de bien la rincer avant

Peu de personnes savent qu'il existe différentes qualités de thé. Ainsi, beaucoup de per-

sonnes croient que l'Orange Pekoe est une sorte particulière de thé, alors qu'en fait ce n'est qu'une qualité de thé, déterminée par la forme et la grandeur des feuilles. Le thé que vous achetez chez votre épicer est constitué par un mélange de 20 à 30 variétés. Les experts font leur choix parmi différentes sortes de thé — et il y en a jusqu'à 300 sortes que l'on cultive en Inde et à Ceylan.

Les feuilles du thé Orange Pekoe sont longues, minces et

La Fête des Mères :

Un jour de remerciement pour tant d'amour reçu

La Fête des Mères, dimanche 12 mai, est l'occasion pour nous tous d'exprimer en bloc les petits "merci" que nous oublions au long de l'année. La maternité est souvent appelée une bénédiction, mais ses problèmes en égalent certainement l'agrément.

Non seulement la Maman doit-elle nous porter mais encore nous élever, nous moucher, changer très souvent les couches, consoler et reconforter. Elle doit sévir quand nous faisons mal mais elle est fière de nous féliciter quand nous nous comportons bien. C'est elle qui a la responsabilité de nous inspirer les principes moraux et le respect de la loi qui nous donneront notre pleine valeur d'adultes.

Le rôle de la Maman est un rôle à plein temps, à pleine vie.

C'est un refuge permanent pour nos problèmes et parfois pour ceux de nos amis, sans compter pour les grosses peines de nos petits-enfants. Son inestimable expérience englobe un nombre incalculable de sujets.

C'est pourquoi souvent, très souvent, il est simplement impossible de la remercier de tout ce qu'on lui doit.

Ne nous étonnons donc pas que les Mamas aient un jour spécial de fête. C'est d'ailleurs une coutume qui remonte à la nuit des temps.

Bien des siècles avant l'ère chrétienne, nous apprenons les historiens de Coutts Hallmark, les pères de familles chinoises étaient déjà l'objet d'une grande vénération. Les Romains, eux, consacraient un festival annuel à Hilaria, déesse de la maternité. Il y a plus de mille ans les Nahuas du Mexique organisaient des festivals floraux en l'honneur de Chicomehuatl qui, pour eux, était la Terre, mère de toute création. En Angleterre, au début du 17^e siècle, les jeunes gens et jeunes filles qui travaillaient loin de chez eux avaient la permission de passer le Dimanche des Mères, en famille.

En Amérique du Nord c'est Mlle Anna-M. Jarvis, qui eut la première idée de célébrer un service commémoratif annuel en l'honneur de sa propre mère. La première cérémonie eut lieu en 1908, et l'idée s'en propagea rapidement. Six ans plus

tard, le président Wilson signa une résolution du Congrès instituant le deuxième dimanche du mois de mai comme le jour officiel de la Fête des Mères, et la célébration en devint vite populaire, également au Canada.

Bien que de création récente sur ce continent, la coutume des souhaits et cadeaux en ce jour ne s'en est pas moins solidement établie, nous disent encore les spécialistes de Coutts Hallmark. On en envoie même souvent, par exemple, à la "ma-

man de mon ami", aux marraines, épouses, sœurs, tantes et autres parentes. Mais, naturellement, les mamans, et les grand-mamans sont celles auxquelles on pense le plus ce jour-là.

On peut les honorer avec dignité et beauté ou avec bonne humeur, mais jamais avec ironie. Et les cartes de la Fête des Mères de 1963 sont assez nombreuses pour parfaitement exprimer le goût particulier et la personnalité de chacun d'entre nous.

Alors, n'oublions pas la Fête des Mères, cette occasion unique d'exprimer toute notre gratitude à celle à qui nous devons tant, et cela depuis notre premier souffle de vie.

Mariage

M. et Mme Dominique Deslisle annoncent le mariage de leur fille Monique avec M. Michel Giguère, fils de M. et Mme Raymond Giguère, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 18 mai prochain, à 9 heures, en l'église de St-Louis de France de Ste-Foy. Pas de faire-part. 32286 26-4 (1 fa)

Robe d'été



9347 MARIAN MARTIN SIZES 10-16

Facile à confectionner, cette jolie robe de coupe droite n'a pas de couture à la taille. La fermeture-éclair se pose au dos.

Le patron 9347 se vend grandeur: 10, 12, 14, 16 ans.

Envoyez 0,50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talton, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

Horoscope

LE SAMEDI, 27 AVRIL

21 mars au 20 avril. (Bélier) — La lecture, la musique et les sports sont trois genres d'activités qui réussiront aux natifs de ce signe. Tenez-vous au courant de l'actualité.

21 avril au 21 mai. (Taureau) — A même les activités de la semaine et les petites erreurs qui ont pu s'y glisser, taillez-vous un programme amélioré pour la semaine prochaine. Bonne soirée.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux) — Une bonne journée pour faire les choses que vous avez

SI VOUS ETES NE UN 27 AVRIL

Quels que soient les traits de caractère des natifs de ce signe, ils seront dans ceux qui ont illustré le jour de leur naissance, un modèle et un stimulant. S'ils ont autant de patience et de persévérance ils ont des chances de faire rapporter leurs talents, cent pour un.

ajournées tout le long de la semaine. Le mouvement planétaire est propice aux activités à l'extérieur.

22 juillet au 23 juillet. (Cancer) — Transformez vos bonnes intentions en réalité, le temps n'est plus à la réflexion, mais à l'action. Vous exercez une heureuse influence sur un de vos amis.

24 juillet au 23 août. (Lion) — Les distractions ont autant d'importance que les travaux sérieux quand le temps est venu de s'en accorder. N'oubliez pas d'en inscrire à votre programme de fin de semaine.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — Rien n'ira assez vite, à votre gré, et vous aurez un gros travail d'adaptation à faire pour vous accorder avec la marche des événements. Souriez quand même.

24 septembre au 23 octobre. (Balance) — Respectez l'ordre d'importance de vos obligations et cherchez à vous en acquitter le plus tôt possible, afin de disposer de bon temps pour vous récréer.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — Vous accomplirez des travaux difficiles avec une aisance surprenante. Le mouvement planétaire est stimulant pour les natifs de ce signe.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire) — Des circonstances imprévues modifieront tous vos plans pour la fin de semaine. Conservez votre humeur au beau, quoi qu'il arrive.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne) — Vous subirez davantage le poids du jour avant de l'avoir vécu, car il n'exigera rien de surhumain des natifs de ce signe.

21 janvier au 19 février. (Verseau) — Vous chercherez à éviter l'effort et le sacrifice, mais ne pourrez le faire sans compromettre la qualité de vos œuvres. Bonne journée dans l'ensemble.

20 février au 20 mars. (Poissons) — Vous réaliserez les progrès que vous accomplissez. Ne vous créez pas de problèmes pour des peccadilles. Influences planétaires stimulantes.

Une façon toute simple...

Voici une façon toute simple de couper du pain ou du gâteau très frais sans le déchiqueter ni l'émietter. Prenez un couteau à lame très mince, plongez la lame quelques minutes dans l'eau bouillante, puis essuyez-la avant de vous en servir.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

PARTOUT DU COTE DE QUEBEC, DU COTE DE LEVIS, NOUS VOUS DONNERONS LE MEME SERVICE QU'AUPARAVANT !

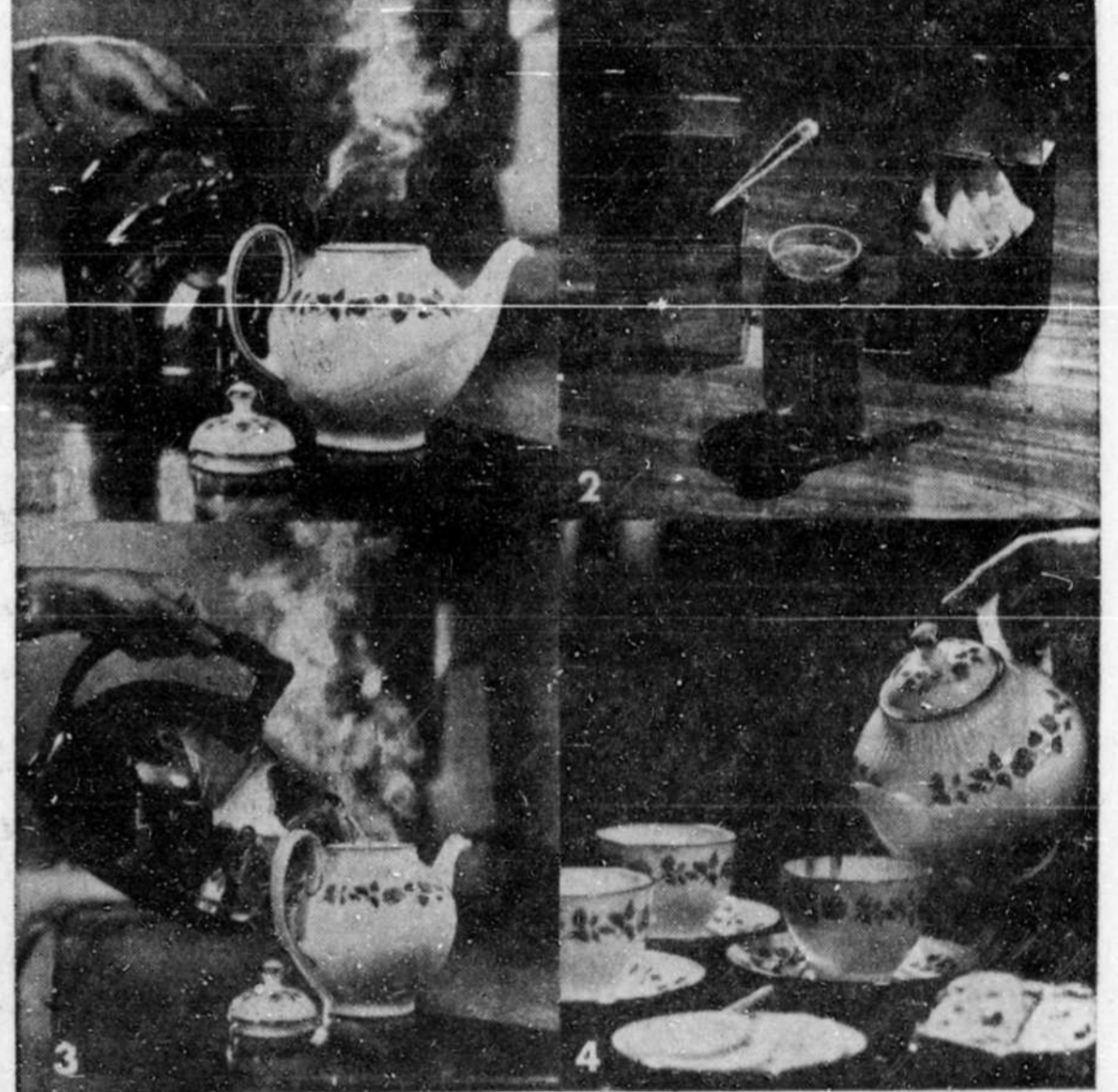
LAITERIE **Laval** LAITERIE **FORTIER**

QUEBEC LEVIS

Appelez à 529-9021 Appelez à 837-5861

NOUS NE VENDONS QUE DES PRODUITS DONT LA QUALITE EST VERIFIEE !

— LAIT
— CREME
— FROMAGE
— BEURRE
— YOGHOURT
— COTTAGE



sonnes croient que l'Orange Pekoe est une sorte particulière de thé, alors qu'en fait ce n'est qu'une qualité de thé, déterminée par la forme et la grandeur des feuilles. Le thé que vous achetez chez votre épicer est constitué par un mélange de 20 à 30 variétés. Les experts font leur choix parmi différentes sortes de thé — et il y en a jusqu'à 300 sortes que l'on cultive en Inde et à Ceylan.

Ces trois espèces de thé proviennent des mêmes théiers, cultivés de la même façon. C'est la préparation que l'on fait subir aux feuilles après leur cueillette, qui fait toute la différence.

de l'utiliser. Si vous préparez du thé en grande quantité, il est plus pratique d'utiliser une grosse théière ou un samovar. Les mêmes règles que celles de la préparation du thé dans une théière ordinaire sont applicables. Pour obtenir des instructions pour la préparation du thé en grande quantité, écrivez au Conseil du Thé, 42 Charles Street East, Toronto.

Madame, FAITES ENTREPOSER VOS FOURRURES et GAGNEZ L'UNE DES 2 ETOILES DE VISON

Confiez-nous vos fourrures, le livreur vous remettra une carte et une enveloppe affranchie. Mallez la carte le plus tôt possible. Le tirage aura lieu aux dates suivantes: 11 mai, 1er juin 63.

20% de la valeur de vos fourrures les assure contre les mites, chapeur, humidité et odeurs. VOUTES REFRIGEREES, VENTILEES, etc.

Faites d'une pierre deux coups. LAISSEZ-NOUS TRAITER VOTRE PRECIEUX MANTEAU AU FAMEUX NETTOYAGE "MARANDAZING" et de plus, une CHANCE ADDITIONNELLE DE PARTICIPER A NOTRE TIRAGE.

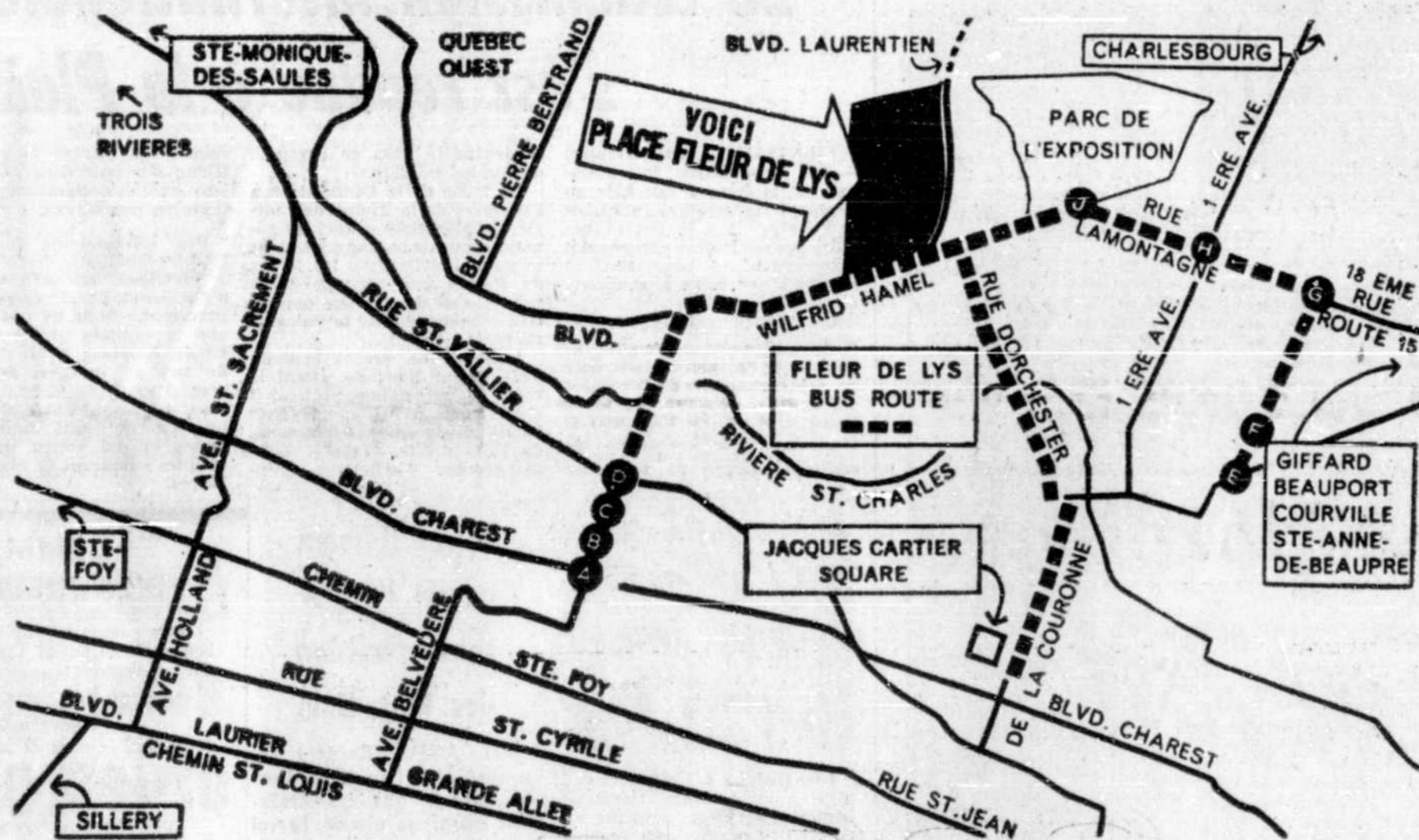
Tanurerie Québec

Votre nettoyeur favori. 529-8494



SERVICE SPECIAL D'AUTOBUS !

- 2 circuits ! • Service 15 minutes !
- Nombreux points de correspondance !



Profitez de ce service facile, accessible de tous les districts principaux de notre ville, avec points de correspondance commodes...

Vous reconnaîtrez facilement l'autobus spécial, avec sa grosse Fleur de Lys dans le pare-brise...

Voici les points de correspondance où vous prenez l'autobus pour Place Fleur de Lys

CIRCUIT No 1

** Carré Jacques-Cartier

CIRCUIT No 2

- ** Chemin de la Canardière et 4ème Avenue
- ** 4ème Avenue et 10ème Rue
- ** 4ème Avenue et 18ème Rue
- ** 1ère Avenue et 18ème Rue
- ** Rue Lamontagne et Rue de la Naudière

Remarquez qu'il existe une grande facilité de correspondances avec Charlesbourg, Giffard, Beauport, Orsainville, etc.

DONC, PROFITEZ DE CE SERVICE COMMUNE D'AUTOBUS... LA GROSSE FLEUR DE LYS DANS LE PARE-BRISÉ VOUS L'INDIQUERA... ET VENEZ VISITER VOS TOUT NOUVEAUX MAGASINS DU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS... DONT PLUSIEURS SONT HAUTEMENT SPECIALISES DANS LEUR GENRE... VOUS Y TROUVEREZ TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ET COMBIEN D'AUTRES ARTICLES... DONT PRESENTEMENT, VOUS NE SOUPÇONNEZ MEME PAS L'EXISTENCE !

VOICI LA LISTE DE CES MAGASINS :

Au Coin des Petits
Canadian Imperial Bank of
Commerce
Chaussures Bato
Créations Mam'selle
Crecel Inc.
R. Ferland Inc.

Fifth Avenue Dress Shops
A.L. Green Ltd.
Grover's Ltd.
La Cassette Inc.
Laura Secord Candy Shops
Laurentide Finance
J.B. Lafebvre Ltée

Légaré & Kedi Ltée
H. Lewis & Sons Inc.
Maguire Electric
Montréal Draperies
Montreal Shoe Stores Ltd.
Paradis Musical Sherman
Pharmacie Québec

Reitman's Inc.
Salon de Barbier Fleur de Lys
Simpsons-Sears
Steinberg's
Tip Top Tailors
United Cigar Stores

Wawanosa Mutual Insurance
Co.
Zeller's Ltd.
Fountains Fleur de Lys
Chaussures Chandler
Diane Richard, Corseterie

Douze nouveaux diplômés à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pérade

M. Bruno Houle, agronome, représentant le Service de l'Enseignement Agricole, a présidé à la séance de la collation des diplômes et de la distribution des prix réguliers et spéciaux à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pérade, le 17 avril, devant une foule de parents et amis des élèves. Voici les noms des finissants avec le nombre de points conservés par chacun sur 100 :

- 1—Réjean Frigon, Ste-Genève, 82,2; 2—Michel Harnois, St-Maurice, 82,8; 3—Yvon Gervais, St-Tite, 82,0; 4—Claude Lamontagne, Ancienne Lorette, 80,7; 5—Olivier Vallée, St-Raymond, 79,1; 6—Florent Bertrand, St-Alban, 77,3; 7—Roger Naud, St-Jos. Mékinac, 73,0; 8—Gaëtan Trépanier, St-Narcisse, 69,3; 9—Régent Boisvert, Shawinigan, 69,2; 10—René Trudel, Ste-Thécle, 67,2; 11—François Laquerre, La Pérade, 64,6; 12—P.-E. Châteauneuf, St-Séverin, 59,2.

Vingt-cinq élèves de première année reviendront terminer leurs études agricoles en novembre prochain, nous informe le directeur de l'institution, le révérend Frère Omer, s.c.

Le directeur a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et a souligné les mérites des élèves qui ont été confiés à l'Ecole. Il a émis le vœu que les locaux de l'Ecole soient agrandis et transformés, principalement l'atelier de menuiserie, — à moins qu'une construction moderne et plus vaste soit bientôt érigée! — pour faciliter le travail des professeurs et des élèves. Ces derniers seraient plus nombreux si on pouvait les loger convenablement.

La lecture du palmarès et la distribution des prix ont été faites par les professeurs Pierre Ferron, directeur des études, André St-Aubin et Gilles Dubuc, après quoi M. Bruno Houle a adressé la parole aux élèves et à leurs parents. Aux uns et aux autres il a offert ses félicitations et ses remerciements pour les sacrifices qu'ils se sont imposés durant deux saisons en vue de permettre aux derniers de parfaire leur éducation agricole.

Ont également pris part à la démonstration: M. l'abbé Gagnon, vicaire à La Pérade; M. l'abbé Montour, aumônier de la J.R.C.; M. Gérard Champoux, vice-président de la section de Trois-Rivières de la Corporation des agronomes, les agronomes de la région et autres.

Les visiteurs ont été à même d'apprécier l'habileté des élèves dans la menuiserie grâce à l'exposition de nombreux articles, meubles de toutes sortes, etc., fabriqués par eux au cours de l'hiver sous la direction d'un professeur spécialisé en la matière.

Société coopérative agricole aux Eboulements

Baie St-Paul (D.N.C.) — Quelque cent membres des différentes paroisses de Charlevoix-Ouest prenaient part à l'assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole des Eboulements, tenue à Baie St-Paul ces jours derniers.

Le bilan des opérations, communiqué par M. Yvon Lafamme, Agronome, attaché au Service de l'Economie Rurale du ministère de l'Agriculture du Québec, a révélé que l'actif de la Société, au 12 janvier 1963, était de \$115,113,01, et que le chiffre d'affaires pour l'année écoulée s'élevait à \$500,014,00. Ces chiffres révèlent combien cet organisme agricole régional joue un rôle de premier plan dans l'économie de la région.

Comme invités d'honneur, signalons le président, le vice-président et le gérant de la Coopérative de Rivière Malbaie. MM. les agronomes du comté, Benoit Rivierin et Adélard Potvin, M. Joseph Lambert et M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix à l'Assemblée Législative.

MM. les agronomes Rivierin et Potvin, invités à adresser la parole, ont insisté sur la nécessité immédiate pour tous les cultivateurs de Charlevoix de se rencontrer, de se couder et de discuter de leurs problèmes communs, afin de réaliser une fusion de tous les organismes économiques agricoles de Charlevoix, qui rendrait ces organismes plus rentables et plus efficaces. M. Raymond Mailloux, député du comté, a également recommandé aux cultivateurs de se grouper davantage, formulant le vœu de voir se réaliser dans le comté, le plus tôt possible, une unité d'action, seule formule capable d'améliorer la classe agricole.

Le bureau de direction, pour l'année à venir, se compose comme suit : Président : M. Raoul Tremblay; vice-président : M. Delphis Bouchard; directeurs : MM. Emile Tremblay, tous des Eboulements, M. Omer Gauthier de St-Irénée et M. François Boivin de Baie St-Paul.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Au couvent de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes :
Du 3 au 5 mai, pour Dames, L.O.C. prêchée par le R. P. Jean-Louis Dion, o.m.i.
Du 10 au 12 mai, pour Jeunes filles, prêchée par le R. P. Vincent Monty, s.j.
Du 17 au 19 mai, pour Jeunes filles, prêchée par le R. P. Rowland Hodgson, s.m.m.
Il est demandé de s'inscrire à l'avance : Couvent de Marie-Réparatrice, 2975, boulevard Lavolette, Tél. : FR 4-4856, Trois-Rivières.

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Hauts fonctionnaires britanniques lavés de tout blâme par un tribunal

LONDRES (Reuter) — Une instance supérieure, principalement chargée des questions de sécurité nationale, a lavé de tout blâme de hauts fonctionnaires britanniques qui ont été mêlés à l'un des plus grands scandales d'espionnage l'automne dernier.

comme étant sans fondement, des accusations visant des relations coupables entre Vassall et Thomas Galbraith, ancien sous-secrétaire parlementaire à l'Amirauté.



Il vieillit dangereusement Khrouchtchev parle de son âge (69 ans) et de sa retraite

MOSCOU (P.A.) — Dans un discours qu'a rapporté hier l'agence Tass, M. Khrouchtchev a fait allusion à son âge et à sa retraite éventuelle.

CRISE DU LAOS. TERRAIN D'ENTENTE?

M. Harriman espère obtenir la collaboration de Moscou

MOSCOU (PA) — M. W. Averell Harriman, qui s'efforce au nom du président Kennedy à obtenir la collaboration soviétique en vue de restaurer la paix au Laos, a exprimé l'espoir que le premier ministre Khrouchtchev se montrera favorable.

cette conférence. La France et les Etats-Unis y exercèrent leur influence sur les décisions qui ont donné au royaume du sud-est asiatique un gouvernement de compromis entre les trois factions, soit les éléments de la droite, ceux de la gauche et les neutralistes, sous la direction d'un premier ministre neutraliste, le prince Souvanna Phouma.

Accord K-K de 1961 M. Harriman a répondu brièvement à un déluge de questions posées par les journalistes soviétiques et étrangers à l'aéroport. Il a déclaré qu'il espérait qu'on trouvera un moyen de mettre fin au combat.

Un journal londonien souligne les désirs légitimes des Québécois

LONDRES (P.C.) — Le Times affirme dans un éditorial consacré au séparatisme québécois qu'il est une manifestation de douleurs qui président à la naissance d'un nouveau respect de soi au sein de la communauté canadienne-française.

Le sous-secrétaire d'Etat américain Averell Harriman est arrivé à Moscou où il a exprimé l'espoir de s'entretenir avec le premier ministre Khrouchtchev au sujet de la nécessité d'une intervention de sa part au moment actuel dans le but de calmer la situation au Laos.

La peinture murale qui sèche en 20 min.!



GARANTIE LAVABLE OU ON VOUS REMBOURSE!



LA PEINTURE SUPER KEM-TONE POUR MURS ET PLAFONDS sèche si vite que vous pouvez remettre en place meubles et tableaux le jour même ■ une couche, appliquée au pinceau ou au rouleau, suffit ■ garantie lavable ■ ultra-durable! VOTRE MARCHAND VOUS PRÊTERA GRATUITEMENT LE GUIDE KEM "HARMONIE DES COULEURS" qui vous aidera à choisir les teintes exactes qu'il vous faut parmi les quelque 2,000 combinaisons possibles!



L'EMAIL KEM-GLO est le complément tout indiqué du SUPER KEM-TONE pour les fenêtres, cadres de portes et autres boiseries ■ offert dans les mêmes couleurs ■ idéal pour cuisines et salles de bains ■ se lave comme l'émail cuit dont il a l'aspect!

La commission internationale de contrôle s'est rendue à la Plaine des Jarres

VIENTIANE, Laos (Reuter) — La Commission internationale de la trêve a fait hier un voyage d'inspection à la Plaine des Jarres dans le but de réduire les difficultés que connaît actuellement le Laos, sous le régime d'une trêve chancelante depuis dimanche.

La neutralité dans ce royaume du sud-est asiatique. La visite de la Commission à l'aéroport de la Plaine des Jarres, dernier château-fort du général neutraliste Kong LE dans sa guerre civile avec les forces du Pathet Lao communiste, a été faite en dépit d'une opposition considérable de la Pologne.

Des informateurs militaires gouvernementaux haut placés à Vientiane ont affirmé qu'il n'y a pas eu dernièrement d'engagement. Mais ils ont ajouté que la capitale provinciale de Kieng Khouang a été la cible de tirs au mortier, apparemment à partir de positions détenues par les membres de la tribu Meo qui sont anticomunistes et qui vivent dans les collines entourant la Plaine des Jarres.

Le sous-secrétaire d'Etat américain Averell Harriman est arrivé à Moscou où il a exprimé l'espoir de s'entretenir avec le premier ministre Khrouchtchev au sujet de la nécessité d'une intervention de sa part au moment actuel dans le but de calmer la situation au Laos.

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

LONDRES: L'Union soviétique a émis trois timbres commémorant la révolution cubaine. Les couleurs choisies sont le rouge, le bleu et le blanc, couleurs de la révolution...

MILAN: On a appris que le soprano Rhenata Tebaldi épousera le chef d'orchestre Arturo Basile aux Etats-Unis le mois prochain. Le mariage aura vraisemblablement lieu dans le Nevada...

PARIS: L'Association des universités de langue française a discuté l'apport culturel des universités de langue française de l'Occident aux pays africains...

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES: Le président de Gaulle, qui en est à la moitié de son voyage d'une semaine à travers l'est de la France, a visité les villages et les hameaux voisinant avec sa maison de campagne. Il avait l'air détendu et souriait aux fermiers avec lesquels il a eu des conversations amicales...

BANGKOK: L'amiral Harry Felt, commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique, a déclaré que les troupes américaines pourraient débarquer en Thaïlande en quelques heures. Il a affirmé que la situation est brûlante au Laos, mais il espère bien qu'elle pourra s'arranger par des moyens politiques...

KARACHI: L'Inde et le Pakistan se sont mis d'accord en vue d'organiser une sixième réunion sur le conflit qui les oppose à propos du Cachemire. La réunion a été fixée au 15 mai. On croit cependant qu'il en faudra une autre pour vider définitivement la question...

SAIGON: Le gouvernement sud-vietnamien a fait savoir que ses appareils de combat avaient tué 100 guérilleros communistes au cours d'un combat dans la province de Xuyen...

Le roi Hussein aurait l'appui sans condition des Etats-Unis

TEL AVIV (Reuter) — Le quotidien israélien Maariv affirme que les Etats-Unis auraient assuré le roi Hussein, de Jordanie, qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour maintenir son trône à Amman.

Ces intentions américaines, c'est l'ambassadeur d'Israël à Washington qui les auraient apprises au cours de conversations au State Department.

On sait que la monarchie jordanienne a été grandement menacée, ces dernières semaines, par la poussée républicaine arabe animée du Caire où l'on voudrait inclure la Jordanie dans la RAU.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE PILOTAGE

Des audiences publiques seront tenues à Montréal, Québec, Chicoutimi et Churchill, aux dates et endroits indiqués ci-dessous:

- MONTREAL — du 25 juin (à 10 h.) à 12 juillet 1963
— Nouveau Palais de Justice
QUEBEC — du 22 juil. (à 10 h.) à 26 juillet 1963
— Palais de Justice
CHICOUTIMI — le 29 juillet 1963 (à 10 h.)
— Palais de Justice
CHURCHILL — le 1er août 1963 (à 10 h.)
— Camp militaire

Les organisations, associations ou particuliers qui désiraient faire des représentations concernant le système de pilotage présentement en vigueur sur le fleuve St-Laurent, la rivière Saguenay et à Churchill, sont invités à présenter leurs mémoires à la Commission Royale d'enquête sur le pilotage. Prière de soumettre les mémoires en vingt (20) exemplaires au moins quinze jours avant la date indiquée pour chacune des audiences selon le cas.

On peut obtenir des exemplaires du mandat de la Commission et de ses règles de pratique et de procédure en s'adressant par écrit au sous-signé.

Gilbert Nadeau, secrétaire, Commission Royale d'enquête sur le pilotage, Case postale 1505, Station "B", Ottawa 4, Ontario.

Etudiants et gradués du cours secondaire...

AVEZ-VOUS SONGÉ À LA PROFESSION D'OFFICIER DANS L'ARMÉE?



- AVANTAGES: formation d'élite, vie saine, sports, voyages, brevet d'officier
CONDITIONS: être célibataire, entre 18 et 23 ans, citoyen canadien, immatriculation ou l'équivalent, satisfaire aux exigences de l'Armée

Centre de Recrutement de l'Armée, 1048, rue St-Jean, Québec 4, Qué. Je désire obtenir, sans aucun engagement, des renseignements détaillés sur le Plan de formation des Officiers de carrière.

Logos for PEINTURES CANADA PAINT, PEINTURES Lowe Brothers, MARTIN SENOUR Peintures, and PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS.

Quatre morts dans un incendie à Berthier

Quatre personnes ont perdu la vie, hier matin, dans l'incendie qui a rasé une maison de bois de trois étages dans ce petit village du comté de Montmagny, à 30 milles à l'est de Québec.

Les victimes sont trois filles et un fils de M. et Mme Alphonse Forgues. L'aînée, 27 ans; Gertrude 16 ans; Marcel 14 ans et Jeanne, 7 ans. M. et Mme Forgues, âgés respectivement de 50 et 52 ans, de même que trois autres de leurs fils, ont été hospitalisés à Montmagny, souffrant de brûlures et de fractures. Les autorités de l'hôpital considèrent comme critique l'état de Jacques, 17 ans, et celui de Réal, 12 ans. Le troisième fils hospitalisé est Edouard, âgé de 19 ans, étudiant à la Faculté de Commerce de l'Université Laval, à Québec.

Les corps calcinés des quatre victimes ont été retirés des ruines encore fumantes de la maison au milieu de la matinée d'hier. Ils reposaient les uns sur les autres près d'une porte de sortie. Les cinq survivants ont réussi à s'échapper en sautant par des fenêtres. Toute la famille Forgues était au lit lorsque les flammes ont éclaté. L'immeuble ravagé abritait au rez-de-chaussée, un magasin général et une succursale bancaire. M. Forgues exploitait le magasin général, et sa famille logeait aux étages supérieurs. La cause de l'incendie demeure inconnue.



La maison incendiée de la famille de M. Alphonse Forgues, marchand général s'élevait à proximité de l'église de Berthier comme en fait foi la photo. Il ne reste plus que des ruines fumantes de cette maison de trois étages qui abritait un magasin et un établissement bancaire au rez-de-chaussée. (Photos, "l'Action", par Marcel Laforce).

Elections chez les femmes républicaines de Québec

Réaménagement d'un secteur du quartier St-Jean-Baptiste

(Par Lucien Plante)
Le réaménagement de l'aire no 3, soit un secteur du quartier St-Jean-Baptiste de la ville de Québec, préoccupe les représentants de cette circonscription au conseil de ville. C'est pourquoi M. l'échevin Emile Robitaille, appuyé par son collègue Emilien Boissinot, a soumis, hier, un avis de motion par laquelle il manifeste l'intention de proposer quatre recommandations pour favoriser la réalisation de cet important projet, lors de la prochaine séance du conseil de ville. Ces recommandations veulent: 1—Qu'un rapport complet et détaillé soit soumis aux membres du conseil, sur la situation actuelle du réaménagement de l'aire no 3. 2—Qu'une étude soit faite sur ce rapport. 3—Que les mesures nécessaires soient prises, pour rencontrer les autorités fédérales et provinciales, pour discuter de ce projet. 4—Que la ville s'adjoigne au besoin des organismes susceptibles de l'aider et de l'éclairer, dans la réalisation de ce projet.

Les membres de l'Association des Femmes Républicaines de la région de Québec ont tenu dernièrement leur première assemblée générale et ont procédé à l'élection d'un conseil provisoire de direction.

Les membres élus sont Mme Henri Lalier, présidente; Mmes S. Bouchard et Bertrand Rousseau, vice-présidentes; Mmes Denise D. Poltras et Mlle Jeanne Lanjantagne, ont été respectivement élues secrétaire et trésorière de l'association régionale.

L'objectif de l'Association des Femmes Républicaines est de grouper en une association toutes les femmes mariées ou célibataires de 18 ans et plus, qui désirent travailler à l'instauration de la République du Québec.

Elles dotent ainsi le Parti républicain du Québec d'un moyen de connaître les vues de la femme québécoise sur les problèmes relatifs à l'établissement de la République du Québec. Elles secondent également le Parti dans toutes ses tâches.

D'ici deux mois, l'Association régionale des Femmes Républicaines compte former des conseils de direction dans chacun des huit comtés de la région de Québec.

Mise en nomination à Charlesbourg: trois candidats à la mairie

L'élection municipale de Charlesbourg suscite cette année un intérêt exceptionnel si l'on en juge par le nombre des candidats mis en nomination hier après-midi. A l'élection qui aura lieu le 1er mai prochain, trois candidats brigueront les suffrages à la mairie et une quinzaine à l'échevinage dans les différents quartiers. S. H. le maire René Bédard et l'échevin Thomas Dorion, du quartier Gros-Pin, ne reviennent pas sur les rangs. Outre l'échevin Maurice Dorion qui se présente à la mairie, les deux autres candidats pour le siège de premier magistrat de Charlesbourg sont MM. Hector Verret, conseiller technique et P.-Emile Leclerc, magasinier.

Le quartier Bel-Air demeuré vacant par suite de la décision de M. Maurice Dorion de se présenter à la mairie, six nouveaux candidats se mesureront devant l'électorat: MM. Gilles Cadorette, Ludger Desmeule, Théotime Fortin, Maurice Charrest, Jean-Charles Gagné, André Moffet.

M. Lucien Paré, qui a représenté à la table du conseil les contribuables du quartier Richelieu durant les trois dernières années aura comme adversaire M. Noël Giroux comptable.

Dans le quartier du Conseil, M. Roger Leclerc, gérant se mesure à M. Eustache Villeneuve, échevin sortant. Dans le quartier de St-Rodrigue M. Henri Casault, échevin sortant de charge fera la lutte à M. Fernand Harvey contremaître.

Dans le quartier des Jésuites, M. Paul-Emile Dorion, échevin sortant, aura à faire face à deux candidats. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Racine, commis et Vilmont Verreault, représentant en pharmacie.



Un agent de la Sûreté provinciale, M. Ernest Couillard, et des pompiers volontaires font des recherches dans les ruines de la maison, du côté où se trouvait la banque. Les corps avaient été retirés des ruines à ce moment-là.

Les journalistes pénètrent le réseau de Défense aérienne de l'Amérique du Nord

Cette semaine, des journalistes québécois ont réussi à pénétrer le fameux réseau de Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). Ils ont accompli cet exploit avec la complicité d'officiers supérieurs de l'Aviation royale du Canada, chargée de la défense aérienne du pays sous le "contrôle opérationnel du NORAD". Mercredi, les journalistes ont d'abord envahi la base militaire de Bagotville, où des avions "Voodoo" puissamment armés sont en alerte 24 heures par jour; mercredi, les journalistes étaient surpris dans l'enceinte même des quartiers secrets de la station de radar de Mont Apica; et jeudi, les mêmes personnages occupaient les sièges pivotants des officiers d'Etat major, à la base aérienne de St-Hubert, qui est le quartier général.

Le système nerveux de la défense aérienne



Les principales bases de commandement de la défense aérienne apparaissent sur cette photo.

Cette invasion a permis de connaître un fait rassurant: si un ou plusieurs bombardiers ennemis survolent le Pôles nord, les écrans de radars de la ligne américaine Dew donnent l'alarme. L'information est transmise aux autres postes de la ligne mid-Canada, à ceux de la ligne Pinetree. L'information chemine et passe à St-Hubert, est relayée immédiatement au centre même NORAD à Colorado Springs aux Etats-Unis. A peine deux heures plus tard, le réseau de défense a fonctionné à point: l'Amérique est prête à se défendre. Tous les renseignements absorbés par les écrans de radar, traduits par les spécialistes en détection, vont trouver refuge, dès cette année, dans le vaste cerveau électronique SAGE qui résumera la situation au commandant de la bataille. Ce dernier n'aura plus qu'à prendre la décision finale. Ce cerveau SAGE sera situé dans un édifice souterrain de trois étages à Trout Lake, North Bay, Ontario. Ces installations seront les seules dans les cadres du NORAD à avoir un édifice qui sera autonome en cas de conflit. Les journalistes ont eu le loisir de "discuter le coup" avec le chef d'état major du commandement de la défense aérienne au Canada, le commandeur de l'air A.C. Hull, le colonel E.H.M. Walsh, commandant de la base de l'ARC à Bagotville, le lieutenant-colonel Hamill, commandant de Mont Apica et d'autres hauts officiers dont les noms reviendront au cours de prochains articles. Cette tournée de trois jours a prouvé que la défense du pays est très difficile à tromper. Les écrans de radar sont "très fréquents". Ces appareils magiques suivent à la trace la multitude d'aéronefs qui encombreront les corridors aériens quotidiennement. Le trafic commercial à lui seul garde en l'air deux mille avions qui passent chaque jour d'un continent à l'autre. Les membres de la presse ont vérifié sur place le "sérieux" de la défense aérienne qui tient l'armée de l'air aux aguets, depuis le pilote de chasse "supersonique" jusqu'au commandant du NORAD. Les journalistes ont constaté que les meilleures sentinelles du pays sont les vingt-huit missiles "Bomarc" qui vont frapper l'ennemi à 400 milles et plus de distance. D'autres compte rendus raconteront cette "histoire" plus en détail.

Emission d'obligations au montant de 3 millions

Au cours d'une séance de la Commission des écoles catholiques tenue hier après-midi, les commissaires ont décidé d'accorder l'émission d'obligations au montant de \$3 millions, au plus bas soumissionnaire, soit la firme Dominion Securities, Co. Ltd.

La C.E.C.Q. recevra ainsi 98.3 pour \$100.00 car le taux d'intérêt a été fixé à 5.6472. Les autres soumissionnaires ont été refusés car leur taux d'intérêt était supérieur à celui de Dominion Securities. Le Crédit interprovincial: 5.65; la maison Bienvenue: 5.68; Ames: 5.69; Clément et Guillemont: 5.79 et McLeod: 5.84.

toire de la Commission scolaire de Québec". Elections Les commissaires présents ont élu à la présidence de la C.E.C.Q. Me Guy Desrivières, Me Wilfrid Bherer demeure à son poste jusqu'à la fin de son mandat pour les deux prochaines années, et M. Normandeau est réélu trésorier de la C.E.C.Q.

par jour: Alliance: \$2.50; Artisans: \$2.75; Desjardins: \$3.00. Plan C: protection pendant 12 mois par années, incluant les vacances: Alliance: \$5.00; Artisans: \$4.50; Desjardins: \$5.00. Les Commissaires ont décidé de reporter leur décision à la prochaine réunion. Ecole du Parc Victoria Les commissaires ont ratifié une résolution demandant à l'architecte Robert Blater de préparer les plans afin de présenter le plus tôt possible les soumissions pour que la construction de l'école du Parc Victoria soit terminée en septembre 1964.

Assurance pour les élèves Trois compagnies d'assurances canadiennes-françaises ont soumissionné pour assurer les élèves des écoles de la C.E.C.Q. Ce sont: L'Alliance, les Caisse Populaires Desjardins et Les Artisans. Ces Cies ont soumis trois plans d'assurance. Ce sont: Plan A: protection à l'école, et à l'aller et retour; pour chaque élève: Alliance \$1.00; Desjardins: \$1.00 et Artisans: 0.90. Plan B: protection 24 heures

Trois puisards Il a été accordé à la Cité de Québec l'autorisation de construire pour la C.E.C.Q. trois puisards, sur le terrain du Parc St-Mathieu; la Commission se charge de rembourser la Cité pour le coût de ces travaux qui s'élevaient au montant approximatif de \$690.00.

A Québec, l'enseignement ménager et les travaux manuels ne seront plus dispensés au niveau des 6e et 7e années

Par NICOLE BLOUIN L'enseignement ménager de même que celui des travaux manuels ne seront plus dispensés par des professeurs spécialisés aux niveaux des 6e et 7e années à la commission des écoles catholiques de Québec.

que le cours élémentaire prépare à des études supérieures. Cependant comme par le passé, les élèves des classes auxiliaires continueront de recevoir cet enseignement par des professeurs spécialisés.

COURS DE RATTRAPAGE Les commissaires ont aussi résolu d'organiser des cours de rattrapage en arithmétique aux niveaux des 4e, 5e et 7e années, durant les prochaines vacances. Ces cours s'adresseront aux élèves qui ayant échoué uniquement en arithmétique, ont conservé un minimum de 40% sur cette matière.

Cette décision vient d'être prise hier après-midi par les commissaires de la C.E.C.Q. à la suite de l'étude d'un rapport préparé par un comité de sept professeurs (cinq femmes et deux hommes) dans le but d'une refonte du programme des écoles élémentaires. Il a été décidé aussi que dès le mois de septembre, le cours élémentaire sera réduit à six ans, ce qui signifie que les élèves suivront principalement des cours de religion, de français et de mathématiques.

Ce retrait de professeurs spécialisés d'enseignement ménager et de travaux manuels va faire éparpiller à la C.E.C.Q. la somme de \$70,000 par année. Suivant une autre recommandation de la direction des écoles élémentaires les commissaires ont décidé d'engager une coordinatrice qui contrôlerait l'enseignement ménager donné dans les écoles élémentaires par les titulaires de classes et qui coordonnerait le travail des professeurs d'enseignement ménager dans les classes auxiliaires.

Ces cours se donneraient durant 4 semaines consécutives à raison de 2 heures par jour, du lundi au vendredi, soit une session de 40 heures par cours. Les dépenses approximatives d'un tel cours seraient de \$2,000.

A propos du futur programme des écoles élémentaires n'aura port dit "Le futur programme des écoles élémentaires n'aura pas pour but immédiat de préparer l'écolier à la vie, mais de le préparer à entreprendre, avec de bonnes chances de succès des études postérieures: classiques, scientifiques ou autres. Cette préparation consiste pratiquement à le mettre en possession des automatismes de base nécessaires à l'étude: lecture, élocution, analyse, orthographe, phonétique, rédaction, calcul. Toute notion et toute méthode directement liées à cette fin devraient être retenues. Quant aux matières diverses réduites à un minimum seulement, elles constitueront soit un complément d'information, une sorte d'amorce aux matières de culture générale qui seront introduites formellement au cours secondaire, soit des moyens de formation adaptés aux besoins propres de cet âge".

Cette coordinatrice sera sous la juridiction du directeur des écoles élémentaires. Il est dit dans le rapport que la suppression des spécialistes de l'enseignement ménager qui a été faite aux niveaux des 1ère, 2e, 3e, 4e, et 5e années n'avait causé aucun préjudice aux enfants.

Réunion de l'Amicale mariste St-Malo

Tous les anciens élèves de l'école St-Malo sont conviés à une réunion qui doit se tenir dimanche le 28 avril, à 10 h. a.m., à l'école. Le but de cette réunion serait de réorganiser sur une base nouvelle l'Amicale des anciens de cette institution.

Liste de paroisse où Son Exc. Mgr Maurice Roy confirmera

- Samedi, 27 avril: 10h.00—St-Joseph; 11h.00—St-Joseph; 12h.00—St-Joseph; 13h.00—St-Joseph; 14h.00—St-Joseph; 15h.00—St-Joseph; 16h.00—St-Joseph; 17h.00—St-Joseph; 18h.00—St-Joseph; 19h.00—St-Joseph; 20h.00—St-Joseph; 21h.00—St-Joseph; 22h.00—St-Joseph; 23h.00—St-Joseph; 24h.00—St-Joseph; 25h.00—St-Joseph; 26h.00—St-Joseph; 27h.00—St-Joseph; 28h.00—St-Joseph; 29h.00—St-Joseph; 30h.00—St-Joseph; 31h.00—St-Joseph; 32h.00—St-Joseph; 33h.00—St-Joseph; 34h.00—St-Joseph; 35h.00—St-Joseph; 36h.00—St-Joseph; 37h.00—St-Joseph; 38h.00—St-Joseph; 39h.00—St-Joseph; 40h.00—St-Joseph; 41h.00—St-Joseph; 42h.00—St-Joseph; 43h.00—St-Joseph; 44h.00—St-Joseph; 45h.00—St-Joseph; 46h.00—St-Joseph; 47h.00—St-Joseph; 48h.00—St-Joseph; 49h.00—St-Joseph; 50h.00—St-Joseph; 51h.00—St-Joseph; 52h.00—St-Joseph; 53h.00—St-Joseph; 54h.00—St-Joseph; 55h.00—St-Joseph; 56h.00—St-Joseph; 57h.00—St-Joseph; 58h.00—St-Joseph; 59h.00—St-Joseph; 60h.00—St-Joseph; 61h.00—St-Joseph; 62h.00—St-Joseph; 63h.00—St-Joseph; 64h.00—St-Joseph; 65h.00—St-Joseph; 66h.00—St-Joseph; 67h.00—St-Joseph; 68h.00—St-Joseph; 69h.00—St-Joseph; 70h.00—St-Joseph; 71h.00—St-Joseph; 72h.00—St-Joseph; 73h.00—St-Joseph; 74h.00—St-Joseph; 75h.00—St-Joseph; 76h.00—St-Joseph; 77h.00—St-Joseph; 78h.00—St-Joseph; 79h.00—St-Joseph; 80h.00—St-Joseph; 81h.00—St-Joseph; 82h.00—St-Joseph; 83h.00—St-Joseph; 84h.00—St-Joseph; 85h.00—St-Joseph; 86h.00—St-Joseph; 87h.00—St-Joseph; 88h.00—St-Joseph; 89h.00—St-Joseph; 90h.00—St-Joseph; 91h.00—St-Joseph; 92h.00—St-Joseph; 93h.00—St-Joseph; 94h.00—St-Joseph; 95h.00—St-Joseph; 96h.00—St-Joseph; 97h.00—St-Joseph; 98h.00—St-Joseph; 99h.00—St-Joseph; 100h.00—St-Joseph.

Endroits où Mgr Dumouchel procurera la confirmation

- Le samedi, 27 avril: 10h.00—St-Joseph; 11h.00—St-Joseph; 12h.00—St-Joseph; 13h.00—St-Joseph; 14h.00—St-Joseph; 15h.00—St-Joseph; 16h.00—St-Joseph; 17h.00—St-Joseph; 18h.00—St-Joseph; 19h.00—St-Joseph; 20h.00—St-Joseph; 21h.00—St-Joseph; 22h.00—St-Joseph; 23h.00—St-Joseph; 24h.00—St-Joseph; 25h.00—St-Joseph; 26h.00—St-Joseph; 27h.00—St-Joseph; 28h.00—St-Joseph; 29h.00—St-Joseph; 30h.00—St-Joseph; 31h.00—St-Joseph; 32h.00—St-Joseph; 33h.00—St-Joseph; 34h.00—St-Joseph; 35h.00—St-Joseph; 36h.00—St-Joseph; 37h.00—St-Joseph; 38h.00—St-Joseph; 39h.00—St-Joseph; 40h.00—St-Joseph; 41h.00—St-Joseph; 42h.00—St-Joseph; 43h.00—St-Joseph; 44h.00—St-Joseph; 45h.00—St-Joseph; 46h.00—St-Joseph; 47h.00—St-Joseph; 48h.00—St-Joseph; 49h.00—St-Joseph; 50h.00—St-Joseph; 51h.00—St-Joseph; 52h.00—St-Joseph; 53h.00—St-Joseph; 54h.00—St-Joseph; 55h.00—St-Joseph; 56h.00—St-Joseph; 57h.00—St-Joseph; 58h.00—St-Joseph; 59h.00—St-Joseph; 60h.00—St-Joseph; 61h.00—St-Joseph; 62h.00—St-Joseph; 63h.00—St-Joseph; 64h.00—St-Joseph; 65h.00—St-Joseph; 66h.00—St-Joseph; 67h.00—St-Joseph; 68h.00—St-Joseph; 69h.00—St-Joseph; 70h.00—St-Joseph; 71h.00—St-Joseph; 72h.00—St-Joseph; 73h.00—St-Joseph; 74h.00—St-Joseph; 75h.00—St-Joseph; 76h.00—St-Joseph; 77h.00—St-Joseph; 78h.00—St-Joseph; 79h.00—St-Joseph; 80h.00—St-Joseph; 81h.00—St-Joseph; 82h.00—St-Joseph; 83h.00—St-Joseph; 84h.00—St-Joseph; 85h.00—St-Joseph; 86h.00—St-Joseph; 87h.00—St-Joseph; 88h.00—St-Joseph; 89h.00—St-Joseph; 90h.00—St-Joseph; 91h.00—St-Joseph; 92h.00—St-Joseph; 93h.00—St-Joseph; 94h.00—St-Joseph; 95h.00—St-Joseph; 96h.00—St-Joseph; 97h.00—St-Joseph; 98h.00—St-Joseph; 99h.00—St-Joseph; 100h.00—St-Joseph.

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est. rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL LA 4-1140

POILS SUPERFLUS
FORMULE P. D. 10
La formule PD-10 est un produit liquide, médicamenteux et à base d'herbes dont la pureté est indiscutable. Elle est préparée selon un processus des plus hygiéniques et scientifiques. C'est un produit de haute qualité tiré particulièrement de certaines herbes. Non seulement il met fin à la croissance du poil, mais il débarrasse des poils superflus d'une façon permanente et sans douleur. Il n'est aucunement dommageable. Il n'y a plus de Recroissance une fois que la racine du poil est détruite.
GARANTI OU ARGENT REMIS
Demandez notre brochure d'information pour de plus amples détails. Envoyez 25¢ pour couvrir les frais de port et de manutention.
Formule P.D. 10, R.P. 111, Sta. N.D.G. Montréal 28, Can.



LE BOMARC



HENRI RICHARD



BOBBY HULL



Stan MIKITA



Gordie HOWE



Frank MAHOVLICH



CARL BREWER



PIERRE PILOTE



GLENN HALL

LE CANADIEN IGNORÉ SUR LA 1ÈRE ÉQUIPE D'ÉTOILES

Chicago s'est emparé de trois places et le vétéran Gordie Howe a été nommé au sein de la première équipe pour la 7e fois de sa carrière

MONTREAL (P.C.) — Ce sont les Black Hawks de Chicago qui ont placé le plus grand nombre de joueurs sur les équipes d'étoiles, a annoncé aujourd'hui la Ligue Nationale de hockey après avoir dépeupillé le scrutin. Les Hawks, qui ont terminé la saison en troisième place et ont été éliminés par les Red Wings de Détroit en semi-finale, ont trois hommes sur la première équipe et deux sur la seconde.

Ce sont le gardien Glenn Hall, le joueur de défense Pierre Pilote et le joueur de centre Stan Mikita sur la première et le joueur de défense Elmer Vasko et l'ailier gauche Bobby Hull sur la deuxième. Les autres joueurs choisis sur la première équipe sont l'ailier droit Gordie Howe, de Détroit; l'ailier gauche Frank Mahovlich, du Toronto; et le joueur de défense Carl Brewer, des Leafs également. C'est la deuxième fois consécutive que Mikita fait partie de la première équipe d'étoiles. Tous les autres, qui font partie de la première équipe cette année, étaient sur la 2e l'année dernière. Pour Gordie Howe, c'est tout simplement une année. Il a été choisi sur la première équipe sept fois et six fois sur la seconde. Hall a été choisi pour la quatrième fois sur la première

équipe. Mahovlich pour la deuxième fois. Pour Pilote et Brewer, c'est la première fois. Les autres joueurs de la 2e équipe sont le gardien Terry Sawchuk des Wings; le joueur de défense Tim Horton de Toronto; le joueur de centre Henri Richard de Montréal; et l'ailier droit Andy Bathgate de New York. Mahovlich a été presque un choix unanime. Il a récolté 166 votes sur un total possible de 180. Mikita en a récolté 160 et Howe 157. Le choix de Horton a été une surprise. Il ne faisait pas partie de l'équipe d'étoiles à la fin de la saison mais a récolté assez de points durant la deuxième moitié pour être choisi. Tous les autres faisaient partie de l'équipe à la fin de la première moitié. La Ligue accorde \$1,000 à chaque joueur choisi sur la

première équipe d'étoiles: \$500 à ceux qui font partie de la deuxième; \$500 à ceux qui ont récolté le plus de votes soit à la fin de la première moitié soit à la toute fin de la saison et \$250 à ceux qui ont fini en deuxième place dans la compilation du scrutin. Ainsi, chaque joueur choisi sur la première équipe reçoit \$2,000. S'il y avait eu une troisième équipe d'étoiles, elle aurait été composée du gardien Jacques Plante, de Montréal; des joueurs de défense Marcel Pronovost du Detroit, et Jean-Guy Talbot, de Montréal; du centre Dave Keon, du Toronto; de l'ailier droit Bernard Geoffrin, de Montréal; et de l'ailier gauche John Bucyk, de Boston. Les joueurs sont choisis par les rédacteurs et chroniqueurs sportifs recrutés dans les six villes ayant des équipes dans la ligue Nationale.

Le round robin débute par l'explosion du Rest. Sén.

C'est dans une atmosphère explosive que le club Restaurateur Sénateur et Bert Electric a triomphé du Thetford-Mines par 11-3, hier, pour remporter la première rencontre de la série round-robin du Tournoi Olympique Moisan de hockey, disputé à l'aréna du parc Victoria. La prochaine joute de cette série sera présentée dimanche après-midi, à 2 heures, au même endroit, alors que le Thetford-Mines en viendra aux prises avec le Tribe. Serge Fillion, avec 2 buts et 2 aides; Jacques Côté, - but, 2 aides; et Jean-Louis Samson, 1 but et 3 aides, ont été les principaux compteurs des vainqueurs. Les autres furent Raymond Letellier, Clément Ferland, Jean-Marc ufour, Jean-P. Vandal et Jacques Dufour. Pour le Thetford-Mines, Fernand Lessard, Gilles Gingras et Marcel Poulin ont marqué les buts. JEU ENLEVANT Le Restaurant Sénateur prit les devants 3-0 à la première période après que Letellier eut ouvert le pointage à 7.26, profitant du désavantage numérique du Thetford. L'arbitre Henri-Paul Mercier imposa six punitions mineures, dont quatre aux gagnants. Une bagarre éclata finalement à 14.56 et quatre punitions majeures furent portées entre les rivaux. Première période: 1—Rest. Sén. Bert Elec.: R. Letellier, C. Ferland 7:26. 2—Rest. S. B.E.: J.-M. Dufour 13:13. Punitions: J.-P. Vandal 2:35, D. St-Hilaire 5:21, D. Delaney 7:29, R. Côté 9:27, 12:12, D. St-Hilaire 12:13. S. Fillion 13:32, M. Vachon 13:32, J.-M. Samson 14:24, P. Perron mineure et mauvaise conduite 14:12, C. Ferland 14:46. Deuxième période: 4—Rest. Sén. B.E.: R. Côté, 6:18. S. Fillion, J. Gravel 6:18. 5—Rest. S. B.E.: J.-M. Dufour 13:13. Punitions: J.-P. Vandal 2:35, D. St-Hilaire 5:21, D. Delaney 7:29, R. Côté 9:27, 12:12, D. St-Hilaire 12:13. S. Fillion 13:32, M. Vachon 13:32, J.-M. Samson 14:24, P. Perron mineure et mauvaise conduite 14:12, C. Ferland 14:46. Troisième période: 6—Rest. Sén. B.E.: J. Gravel, 6:18. A. Drolet, F. Lessard, 6:18. 7—Thetford-M.: F. Lessard, 6:18. M. Poulin, B.E. S. Fillion, 6:18. 8—Rest. S. B.E.: R. Rayfield, 9:35. 9—Rest. Sén. B.E.: J.-P. Vandal, 10:27. J.-L. Samson, A. Drolet 10:27. 10—Rest. S. B.E.: J.-L. Samson, D. Delaney, N. Samson 12:07. 11—Thetford-M. G. Gingras 15:22. 12—Rest. Sén. B.E. J. Dufour, J.-L. Samson, S. Fillion 16:35. 13—Rest. Sén. B.E.: R. Côté, 18:59. D. Delaney 18:59. 14—Thetford-M.: M. Poulin, G. Gingras, J.-M. Samson 19:31. Punitions: S. Fillion 2:42, R. Côté 3:20, R. Argouin mineure et mauvaise conduite 4:53 (match) 13:22, D. Delaney 6:50, J.-M. Dufour et Jolicoeur 7:51, P. Perron mauvaise conduite et pun. partie 7:51, Jolicoeur 10:11, Lessard et Letellier 12:30, G. Gingras 12:49 et 19:51, C. Ferland 12:49 et majeure 14:56, A. Drolet, L. Drouin, F. Lessard majeure 14:56, I. St-Hilaire 15:51.

Baseball Majeur

BALTIMORE PASSE EN TÊTE

BALTIMORE (P.A.) — Un circuit de Jim Gentile après deux retraits à la 10e manche a donné une victoire de 3-2 aux Orioles de Baltimore sur les Athletics de Kansas City, hier soir, et leur a permis de monter en première place de la L.A. Al Smith avait fait compter les deux premiers points des locaux à l'aide d'un circuit à la 4e reprise. Steve Barber est demeuré dans la mêlée pendant toute la partie et a récolté son quatrième gain contre un échec, tandis que Wyatt subissait la déception en relève. KANSAS CITY 000 101 000 6-2 7 0 Baltimore 000 200 000 1-3 10 1 Wickersham, Wyatt 9 et Sullivan; Barber et Orsino, G.—Barber, P.—Wyatt, Cir.: Bal.—Smith 4, Gentile 2.

WAGNER CANNONE

DETROIT (P.A.) — Les Angels de Los Angeles ont cogné quatre circuits, dont deux par Leon Wagner, mais ont eu besoin d'une tenue superbe de Julio Navarro en relève afin de triompher des Tigers de Detroit par 7-5 dans la LA hier. Les Angels ont infligé à Hank Aguirre son premier échec de la saison grâce à un barrage de six points dans les quatre premières manches. Bob Rodgers et Kent Hunt ont également contribué un circuit dans cette offensive. Pour sa part, Navarro est venu arrêter les Tigers, qui avaient effectué une poussée de cinq points à la cinquième manche avant son arrivée. Los Angeles 010-7 10 1 Detroit 000-050-8 10 0 Lee, Nelson 5, Navarro 5 et Rodgers.

San Francisco s'est vengé

SAN FRANCISCO (P.A.) — Orlando Cepeda et Ed Bailey ont cogné chacun un circuit hier en conduisant les Giants de San Francisco à un gain de 8-4 sur les Cards de St-Louis, ce qui a permis aux vainqueurs de monter en première place de la LN, sur un pied d'égalité avec les rivaux. Les deux circuits furent réussis aux dépens du lanceur perdant Ray Sadecki, tandis que Bob Bolin se méritait son premier gain de la saison en relève à Billy O'Dell, qui venait d'accorder un circuit à Curt Flood au début de la 4e manche. ST-LOUIS 001 100 002-4 12 1 SAN FRANCISCO 032 000 215-8 10 0 Shantz 8 et Oliver; O'Dell, Bolin 4, Larsen 9, Constable 9, Pregener 9 et Bailey, G.—Bolin, P.—Sedecki, Cir.: St-L.—Flood 2; SF—Cepeda 4, Bailey 2.

SIX EN SEPT

CHICAGO (P.A.) — Frank Thomas a fait produire tous les points à l'aide d'un simple et d'un circuit, hier, alors que les Mets de New-York ont triomphé 3-2 des Cubs de Chicago. Les Mets en étaient à leur 6e victoire au cours de leurs sept dernières joutes, ce qui leur accorde leur meilleure moyenne depuis leur entrée dans la LN l'an dernier. Pour leur part, les Cubs réussirent leurs deux points aux 5e et 7e manches aux dépens de Roger Craig, qui a récolté son premier gain après deux échecs. New-York 100 002 000-3 8 0 Chicago 000 100 002-2 7 1 Craig et Sherry; Edsworth, Koonce et Schaffer, Raney 8, G.—Craig (1-2), P.—Edsworth (2-2), Cir.: NY—Thomas 2.

LES ANCIENS RIGOLENT

HOUSTON. — (P.A.) — Trois anciens joueurs des Braves de Milwaukee, Don Nottebart, Al Spangler et Don McMahon, ont aidé les Colts de Houston à remporter une victoire de 7 à 5 sur leur ancienne équipe hier soir, dans la Nationale. Un simple de Spangler a permis de briser une égalité de 2 à 2 dans la septième manche. Nottebart a lancé durant sept manches et 2-3 et a récolté sa troisième victoire de l'année. Des circuits ont été cognés par Joe Torre du Milwaukee et Bob Aspromonte du Houston. Milwaukee 000 110 012-5 10 2 Houston 000 114 028-7 12 0 Clonting, Fischer 8, Ploch 7, Raymond 7 et Torre; Nottebart, McMahon 8 et Bateman, G.—Nottebart 3-0, P.—Fischer 8-1, Cir.: Mil.—Torre 1; Hou.—Aspromonte 1.

WILLS VOLE DES BUTS

LOS ANGELES. — (P.A.) — John Roseboro, Willie Davis et Ron Fairly ont cogné des circuits pour mener les Dodgers de Los Angeles à une victoire de 7 à 1 contre les Reds de Cincinnati dans la nationale hier soir. C'était le troisième triomphe d'affilée des Dodgers et leur cinquième au cours de leurs

Lanceurs probables

Ligue AMERICAINNE Kansas City, Bowersfield (1-2) et Segui (0-2) à Washington, Osteen (0-1) et Quirk (0-0), Minnesota, Roland (2-0) à Detroit, Moss (2-0) soir, Los Angeles, McBride (1-2) à Baltimore, Roberts (0-2) soir. Ligue NATIONALE Philadelphie, Mahaffey (1-2) à Chicago, Hobbie (1-1), New-York, Jackson (1-1) à Pittsburgh, Schwall (1-0) soir, Cincinnati, Schwall (1-0) soir, Houston, Bruce (0-1), soir, St-Louis, Gibson (0-0) à Los Angeles, Drysdale (2-1) soir, Milwaukee, Burdette (2-1) à San Francisco, Fisher (0-1) soir.



Table with columns: LIGUE AMERICAINNE, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: LIGUE INTERNATIONALE, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: Tourné Olympique, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: Coupe MEMORIAL, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: Badminton, Moy., Diff., etc. for various teams.

Table with columns: CE SOIR, Moy., Diff., etc. for various teams.

Victoriaville remporte le championnat provincial

VICTORVILLE. — (P. C.) — Les Bruins de Victoriaville ont eu raison des Bombardiers de Rosemont au compte de 8 à 1 hier soir, pour s'emparer du championnat provincial junior de hockey en remportant trois victoires contre deux dans la série trois de cinq. Normand Pépín a conduit les Bruins à la victoire en marquant trois buts.

Navex de nuit

Conducteur Navigateur Voiture P. Rochette, (R. Desrosiers), Volvo P-1900 R. Drouin, (Marthe Drouin), Volvo Lyse Bazin, (C. Léveillé), Sprite S. Lapointe, (J. Beaudet), Porsche 1900 P. Blais, (Michel Durand), Volkswagan J.-G. Bernier, (N. Poitras), Corvair N. Guay, (A. Ducharme), Vallant A. Desjardins, (R. Desjardins), TR-3 F. Drolet, (G. Cormier), Corvair R. Poitras, (R. Fortin), Sprite M. Leclerc, (C. Allard), Corvair O. Boissjoly, (A. Fortier), Volvo P.-E. Talbot, (F. Pouliot), TR-4 R. Laverdi, (Mme Laverdi), TR-3 J. Labrie, (M. Blais), TR-4 J. Darisse, (R. Darisse), Morris P. Gravel, (Louis Archer), TR-4 R. Clancullin, (J.-L. Leboeuf), Sprite G. Drolet, (J. Charrier), Spitfire J.-L. Paquet, (F. Dufresne), M-G

Au tournoi du Québec

Pour la deuxième journée consécutive la première position du tournoi dans la section féminine change de mains. Aujourd'hui c'est Thérèse Chartier qui a pris la vedette en roulant une moyenne de 186.1 avec un meilleur simple de 172. Mme Mau-

Le camp d'entraînement des Indiens s'ouvre demain

Les Indiens reviendront définitivement sur la scène sportive locale au cours de la prochaine, alors qu'un porte-parole annonce, hier, la continuation des activités de la Ligue Provinciale. Jusque-là, le circuit Richard Drouin entame la nouvelle saison avec trois équipes soit celles de: Plessisville, Thetford-Mines et Québec. de la ligue avec l'intention d'y revenir l'an prochain, mais en attendant un groupe québécois a retenu la franchise de l'équipe trifluvienne. Afin de poursuivre les activités à quatre clubs, la ligue a même offert une franchise à la cité de Ste-Foy en banlieue de Québec, laquelle n'a pu rencontrer les exigences de la ligue pour cette saison mais, qui a placé ce projet dans ses plans d'avenir. De toute façon, une nouvelle équipe de la région, ayant à sa tête Jean-Guy Hébert, sera probablement mise sur pieds dans quelques jours et les développements seront connus incessamment. Pendant ce temps, s'ouvrira le camp d'entraînement des Indiens, auquel tous les joueurs de la région sont invités à se rendre. La première pratique sera tenue sur le terrain du stade, demain après-midi à 1 heure. D'autre part, le géant Hughes Beaudouin veut résigner ses fonctions d'instructeur. Il doit annoncer sa démission d'ici quelques heures après quoi, il cherchera à intéresser Terry McKenny à titre de géant de l'équipe.

Le camp d'entraînement des Indiens s'ouvre demain

Les Indiens reviendront définitivement sur la scène sportive locale au cours de la prochaine, alors qu'un porte-parole annonce, hier, la continuation des activités de la Ligue Provinciale. Jusque-là, le circuit Richard Drouin entame la nouvelle saison avec trois équipes soit celles de: Plessisville, Thetford-Mines et Québec. de la ligue avec l'intention d'y revenir l'an prochain, mais en attendant un groupe québécois a retenu la franchise de l'équipe trifluvienne. Afin de poursuivre les activités à quatre clubs, la ligue a même offert une franchise à la cité de Ste-Foy en banlieue de Québec, laquelle n'a pu rencontrer les exigences de la ligue pour cette saison mais, qui a placé ce projet dans ses plans d'avenir. De toute façon, une nouvelle équipe de la région, ayant à sa tête Jean-Guy Hébert, sera probablement mise sur pieds dans quelques jours et les développements seront connus incessamment. Pendant ce temps, s'ouvrira le camp d'entraînement des Indiens, auquel tous les joueurs de la région sont invités à se rendre. La première pratique sera tenue sur le terrain du stade, demain après-midi à 1 heure. D'autre part, le géant Hughes Beaudouin veut résigner ses fonctions d'instructeur. Il doit annoncer sa démission d'ici quelques heures après quoi, il cherchera à intéresser Terry McKenny à titre de géant de l'équipe.

TOURNOI NATIONAL DE PETITES QUILLES DU CANADA ENR. 22 avril au 1er juin

Ce tournoi n'est pas à reprise Prix de participation: PONTIAC 1963 Plus Haut Simple du Tournoi à chaque semaine offert par La Brasserie Dow. Homme: \$50.00 Dame: \$25.00 MAGNIFIQUES PRIX A CHAQUE GROUPE DE 15 INFORMATION: Salle Jobidon Tél.: 524-0147 INFORMATION: Salle Ste-Claire d'Assise Tél.: 524-6123 Faites vos réservations.

Advertisement for Penman's CHAUSSETTES. UN SURCROÏT DE QUALITÉ AVEC CHAQUE PAIRE. LAVABLES À LA MACHINE. Includes image of socks and a small photo of a player.



Harry FORBES



John SHEPPARD

● Joueur de défense né en Europe, âgé de 25 ans. Il a fait ses débuts dans le soccer dans son pays natal et il est de calibre semi-pro

fessionnel. Il est au Canada depuis 1958. Il faisait partie du club Lachine, champion de la ligue Métropolitaine en 1961.

● Joueur de défense écossais âgé de 30 ans. De calibre semi-professionnel, il a joué durant plusieurs saisons dans son pays natal avant de venir au Canada en 1957. En 1962, il était membre de l'équipe des Celtics de Verdun, champions de la ligue Métropolitaine et gagnants de la coupe provinciale.



Les amis de la conservation, au nombre de 1,000 ont assisté au dîner de camp annuel du Casting Club à la salle du club de curling Cambrai. Comme par les années passées, le souper

s'est déroulé dans un atmosphère de franche gaieté et plusieurs invités de marque ont pris place à la table d'honneur. Parmi ceux-ci, on remarquait l'honorable Lionel Bertrand, minis-

tre du tourisme, de la chasse et de la pêche et le Dr A. Labrie, sous-ministre du tourisme, qui avaient pris place autour de Roland Beaudin, le président du Casting Club. (Photo L'Action, Marcel Laforce).

Les Etats-Unis ont une confortable avance

Mary Stewart remporte sa 2e médaille d'argent

SAO PAULO (PC) — Une nageuse canadienne née en Hollande et un levreur de poids, de Belleville, Ont., ont remporté des médailles de bronze aux Jeux Panaméricains hier alors que les Américains ont continué leur domination dans la conquête aux médailles.

La jeune Marjon Wilmink, de la C.B., n'a pu conserver son avance dans les 200 mètres, à la brasse, et a dû se contenter de la troisième place, dernière des Américains.

D'autres part, John W Lewis s'est mérité le troisième rang chez les levieurs de poids, classe mi-lourde, avec un lever total de 924 livres.

Les levieurs canadiens de poids en étaient à leur troisième

médaille de bronze à la suite des triomphes de Pierre St-Jean, de Montréal, et J. Lipari, de Montréal également.

Alice Driscoll a procuré une autre médaille d'or aux Etats-Unis dans les 200 mètres, à la brasse, tout en établissant un record des Jeux en 2:56.2 minutes, tandis que Bill March en faisait autant en soulevant un total de 1,012 livres en trois épreuves.

Mary Stewart, de Vancouver, a remporté sa deuxième médaille d'argent dans les 100 mètres, style libre, en terminant derrière la gagnante américaine, Terri Lee Stickles. On sait que Mlle Stewart s'était mérité sa première médaille dans les 100 mètres, style papillon. Made-

leine Sévigny, de Montréal, s'est classée quatrième dans l'épreuve d'hier.

Chez les nageurs, l'Américain Carl Robie a gagné une autre médaille d'or aux Etats-Unis en triomphant dans les 200 mètres, style papillon, tout en établissant un record en 2:11.3.

Dan Sherry, de Hamilton, et Aldy Meinhardt, de Vancouver,

ont terminé en 4e et 6e respectivement dans cette épreuve.

Enfin, l'équipe américaine a devancé l'équipe canadienne de quatre nageuses dans les 400 mètres à relais par 3 secondes. Le résultat a donné une autre médaille d'or aux Etats-Unis et une d'argent au Canada, tandis que le Venezuela se méritait la médaille de bronze. Milles Ste-

wart, Sévigny, Wilmink et Ellen Weir, de Toronto, emportaient la formation canadienne.

Ces quatre médailles d'or donnent aux Etats-Unis un total de neuf premiers prix dans les compétitions aquatiques, où seul, Tom Dinsley, de Vancouver, a brisé leur monopole en triomphant dans le plongeon de trois mètres mercredi dernier.

LES JEUX PANAM

(Par Jean POULIOT) ROGER DION COMMENCE DEMAIN

Un deuxième Québécois fera ses débuts dans les Jeux panaméricains demain. Il s'agit du gymnaste Roger Dion qui prendra part aux épreuves obligatoires dès l'ouverture des compétitions de gymnastique. Fernand Lapointe terminera ses épreuves de tir au pistolet en fin de semaine avec le calibre .38. feu appliqué samedi, et le tir rapide central, dimanche. Hier, deux Américains Moseley et Stiveman et le Brésilien Amaral ont pris les trois premières positions dans le tir aux silhouettes, calibre 22, mais ces résultats ne pourront devenir officiels avant d'être additionnés à l'épreuve de dimanche.

Dans l'haltérophilie le dernier Canadien John Lewis a décroché une médaille de bronze chez les poids-lourds Moyens et totalisant 420 kilos contre 457 pour Flores des Antilles Néerlandaises et 460 pour l'Américain March Flores a établi un nouveau record mondial dans le développé avec 162.5.

Jean-Marc Paradis est désigné moniteur du baseball Optimiste

A la suite de plusieurs assemblées et réunions tenues au cours des dernières semaines, les ligues de baseball mineur patronnées par le club Optimiste-Québec ont fait savoir que Jean-Marc Paradis avait été nommé moniteur en chef de ces populaires ligues. Il succède à Jacques "Red" Roberge qui ne peut plus, à cause de raisons majeures, assumer toute la responsabilité de la direction des trois ligues. Roberge continuera cependant à s'occuper de la Little League "B" et sera encore le pilote des Cards de la Little League "A".

Quant à Paradis, sa nomination comme moniteur en chef était prévue depuis quelques mois déjà. Il continuera son travail de statisticien mais il sera vraisemblablement aidé par Claude Bouchillette et John Wal-

ling. Il a démissionné comme instructeur des Braves, laissant la fonction à Gilles Nadeau, son assistant des dernières saisons.

Patrick Nadeau et Rénéal Côté occuperont les postes de moniteur en charge respectivement de la ligue PONY et de la Little League "A". Leurs connaissances du baseball et leur expérience en particulier sont un sérieux atout pour la plus vieille organisation de baseball mineur de la région de Québec.

A part des décisions à caractère administratif et l'étude de nouveaux règlements, les quelques trente instructeurs des ligues mineures ont eu des discussions sur les différentes manières de montrer certains jeux de baseball. Ils sont maintenant prêts à passer à l'action qui ne fera pas défaut si l'on en juge par les saisons dernières.

Reprise de la finale du tennis intérieur, demain

On reprendra la finale de la ligue de tennis intérieur, entre la salle de Limolou et Beauport. En effet, au cours des deux parties au total des points, les deux équipes en cause terminèrent sur un pied d'égalité.

On avait suggéré d'abord de jouer une rencontre, sur un terrain neutre, mais les responsables n'ont pu s'entendre à ce sujet. C'est ainsi que l'on reprendra de la même manière la série telle que jouée précédemment.

C'est ainsi que la première joute aura lieu à Limolou, demain à 2 heures, tandis que la deuxième aura lieu à Beauport, mardi soir prochain à 8 heures.

Frank Clair présage la saison 1963

OTTAWA — (P.C.) — Le pilote Frank Clair, des Rough Riders d'Ottawa, est arrivé dans la Capitale, hier, présageant déjà la saison de football 1963.

Même si l'ouverture des hostilités est encore éloignée de trois mois, Clair était prêt à faire une revue des équipes rivales dans la CFE.

Au sujet des Argos de Toronto, il croit que l'acquisition de Jackie Parker fera toute la différence. Quant aux Alouettes de Montréal, il est d'avis que Jim Trimble sera l'homme à sortir le meilleur d'un bon personnel, d'autant plus que les Alouettes semblent avoir

été les plus heureux dans le choix de leurs recrues. Enfin, il est d'avis que Ralph Saino était l'homme tout désigné pour diriger les champions actuels de la CFE, les Tiger-Cats de Hamilton.

LES RIDERS Pour ce qui est des Riders, Clair est satisfait des nouvelles recrues embauchées. Il s'attend à ce que quatre ou cinq des 27 nouveaux venus fassent le grade avec l'équipe. Chez ces derniers, on compte trois quarts-arrières en plus de Russ Jackson. De plus, les Riders devront remplacer les vétérans canadiens Bobby Simpson, Gilles Archambault et Bruno Bitkowski.

Bruce Crampton en tête de l'omnium du Texas

SAN ANTONIO — (P.A.) — L'Australien Bruce Crampton a roulé un 64, sept sous la normale, hier en prenant les devants à la première ronde de l'omnium de Texas, d'un enjeu de \$30,000. Par contre, le favori Arnold Palmer n'a pu faire mieux qu'un 71.

Crampton a terminé avec un coup roulé de 35 pieds au 18e trou, ce qui lui a procuré une avance de deux coups sur Don January, Phil Rodgers, Johnny Pott et Tommy Aaron.

Le meneur a calé un eagle au 10e trou et est venu près de réitérer son exploit au 15e.

Palmer qui tente de remporter ce tournoi pour la quatrième fois consécutive, fait sans précédent dans l'histoire du golf, a éprouvé des difficultés avec ses fers et ses coups roulés.

Toutefois, sa situation n'est pas désespérée en autant qu'il affiche la maîtrise qu'on lui connaît.

Aaron a également calé un eagle au 15e trou, mais un mauvais coup de départ au 16e l'a empêché de rejoindre le meneur.

Sur un pied d'égalité à 67, on note 13 golfeurs, dont le Montréalais Al Johnston, Tommy Bolt et Bob Charles, le gaucher qui a remporté le tournoi de Houston la semaine dernière.

Enfin, Al Balding, de Toronto, a roulé un 75.

Plus de 700 quilleurs à la finale du mixte Carling

On a annoncé les heures auxquelles auront lieu les rencontres des 120 équipes de la Province de Québec qui prendront part à la Grande Finale Provinciale du Tournoi Mixte Carling à Boulevard Lanes de Montréal, le samedi 27 avril.

Plus de 700 quilleurs se feront face à trois reprises, soit à 10 heures du matin, 12:30 heures de l'après-midi et 3:00 heures de l'après-midi, pour l'attribution du Trophée Provincial Carling et de prix en argent pour un montant de \$6,800.00.

Afin de déterminer les deux premières positions, dans la Finale Provinciale, il se jouera une seule et dernière partie décisive, à 7 heures du soir, entre les équipes classées respectivement 1ère et 2e dans les trois rondes de l'après-midi.

La partie décisive de 7 heures du soir sera filmée par les caméraman de Radio-Canada, pour projection le lendemain, dimanche 28 avril, de 3 heures à 4 heures de l'après-midi, au réseau français, au cours de la série "L'Univers des Sports".

La proclamation des noms des gagnants et la présentation des prix et du trophée suivront immédiatement cette épreuve à Boulevard Lanes. La

bourse totale de \$6,800.00, que l'on considère comme l'une des plus importantes pour un événement sportif au Canada, se divisera comme suit: \$2,000 aux membres de l'équipe gagnante; \$1,500 à l'équipe classée deuxième; \$1,000 pour le troisième; \$500 pour le quatrième; \$250 pour le cinquième; \$150 pour le sixième; et 14 prix de \$100 chacun.

Voici la liste des équipes avec leurs heures de participation: 10:00 du matin — Section est de Montréal: Académie de l'Est, Édouard Bowling, Bowl-O-Drome, Boulevard Lanes, Immaculée-Conception, Bowling Delorme, Fleury Lanes, St-Jean-Baptiste, St-Michel Lanes, St-Vincent-de-Paul, Bowling Bowl-A-Way, Kinpin Lanes, St-Edouard et Bowling Moderne; section ouest de Montréal: Liberty Bowling, Verdun Lanes, Bowling Dubois, Bowling Mon Mart, Spot Bowling, Bowling Métropolitain, Pierrefonds Bowling, Rose Bowl Lanes, Bowling Monkland, Bowling St-Paul, Dixie Lanes, Bowling S.C., Bannantyne Bowling et Lebeault Bowling. Les équipes de l'extérieur seront de St-Jovite, Dorion et St-Léonard.

12:30 de l'après-midi — Les équipes de l'extérieur: Sagville, Joliette, Granby, Montebello, Mont-Laurier, Québec, St-Hyacinthe, Shawinigan, Sherbrooke et Valleyfield; section ouest de Montréal: Bowling Ville Enard. 3:00 de l'après-midi — Les équipes de l'extérieur: Amos, Masoué, Chaudière, Dolbeau, Hauterive, Jonquière, Sorel, Trois-Rivières, Val d'Or, Thérford Mines, Sept-Îles, Victoriaville, Rivière-du-Loup, Paré, La Tuque et Rimouski; section ouest de Montréal: Verdun Bowling et Bowling Windsor.

Le promoteur Régis Lévesque est obligé de verser des pots-de-vin

Par Marvin MOSS MONTREAL (P.C.) — La Commission athlétique de Montréal a annoncé hier que les boxeurs devront subir des examens obligatoires, après le 1er mai, en plus des examens médicaux ordinaires qui précèdent tout combat de boxe.

On a fait cette révélation lors d'une conférence de presse où on a également divulgué que le promoteur Régis Lévesque, de Trois-Rivières, s'est plaint d'avoir été obligé de verser des pots-de-vin avant ses deux dernières promotions ici. On enquête présentement à ce sujet.

Examens supplémentaires Le secrétaire de la Commission a révélé que tout boxeur sera obligé de subir un examen du cerveau, un examen du cœur et un examen de la colonne vertébrale, à la naissance de ce cou. Il en sera de même pour tout boxeur ayant subi un K.O. antérieurement.

Pour sa part, le vice-président de la Commission a laissé entendre que Lévesque lui avait révélé, lors d'une entrevue privée la semaine dernière, qu'il avait été obligé de verser une somme de \$1,833 en pots-de-vin. Lévesque a révélé à la Commission qu'il avait craint le retrait de certains boxeurs de ses promotions des 25 février et 22 avril s'il n'avait pas versé de l'argent à une compagnie d'automobiles de New-York ainsi qu'à un publicitaire et un promoteur.

La Commission consulte présentement un avocat à ce sujet et on prendra une décision lors d'une assemblée la semaine prochaine.

Rapport soumis Le vice-président Jean Le Roche a profité du fait pour signaler que la Commission avait besoin de pouvoirs plus étendus.

Il a rappelé qu'un rapport spécial avait été soumis au gouvernement québécois à la mi-janvier 1962. On a même créé un comité pour étudier l'affaire mais aucune réponse n'a été encore donnée.

De plus, le rapport a également recommandé au département du procureur général de faire une enquête sur la boxe et la lutte dans la province. M. Le Roche a conclu que le seul moyen de faire maison nette était une action concertée des gouvernements canadien et américain.

C'est le Dr Jules Desrochers, médecin de la Commission, qui a recommandé les examens médicaux supplémentaires.

Arrivée difficile du rallye trans-canadien à Toronto

TORONTO. — (P.C.) — Une étape particulièrement difficile a brisé le cœur de plusieurs participants au rallye trans-canadien alors qu'ils se préparaient à entrer à Toronto, hier.

Des difficultés techniques ont retardé la compilation des résultats officiels mais il semble que Clay Gibbs et Dick Doyen de Milwaukee sont toujours en tête du peloton.

Le rallye a débuté à Vancouver samedi et se termine à Montréal aujourd'hui.

George Merson et George Wilson ainsi que le duo Paul MacLennan et Art Dempsey, tous deux de Toronto et au volant de Falcon, sont entrés respectivement deuxième et troisième. En quatrième place se trouvait l'équipe Terry Summer de Toronto et Roger Bohl, de Hoinedel, N.J.

L'équipe Paul Bailey et Doug Gallop, de Montréal, qui était

en quatrième, a glissé en quinzième, récoltant 35 points de punition.

"Nous avons eu de la boue dans le réservoir à essence. Du moins, c'est ce que nous croyons. Cela nous a coûté le rallye". Leur Renault s'est immobilisée à un mille et demi du point de contrôle et ils ont dû la pousser.

Bill et Myrna Williams de Vancouver étaient également déçus. Ils ont perdu 18 points. Ils ont critiqué les organisateurs du rallye qui auraient mal indiqué le chemin à prendre.

Une autre équipe s'est retirée de la compétition, celle de Derek Harling et Dale Recker. La transmission de leur Simca s'est brisée.

Frank Curran et Ron Carney de Toronto ont récolté deux mauvais points.

"Nous avons eu beaucoup de plaisir aujourd'hui, a raconté Carney. Nous avons changé deux roues en l'espace d'un mille, à cause d'une crevaison et d'une roue brisée".

Lou Lalonde et John Jones de Toronto ont eu 30 points de punition quand le radiateur de leur auto s'est ouvert.

"Nous les remplissons tous les 50 milles jusqu'à ce qu'il y ait tant de vapeur que nous ne voyions plus rien", dit Lalonde. Ils ont alors décidé de le remplir de boue et de mousse.

Lou Chalminski de Mont-Royal et Blair Bunch de St-Bruno ont signalé trois crevaisons dans la journée. Ils ont perdu six points.

Seuls les meneurs Doyen et Gibbs étaient heureux. "C'est un magnifique rallye, a dit Gibbs, mieux que les deux précédents".

Se reprise du tournoi régional St-Sacrement



Les organisateurs du "Tournoi Reprise" Régional St-Sacrement ont annoncé que ce tournoi sera tenu du 5 mai au 1er juin prochain, lors d'une conférence de presse tenue hier. Les principaux directeurs de cette compétition sont: assis de gauche à droite, P.-B. Baribeault, le président du tournoi et le révérend Père

Victorin Allard. Dans le même ordre debout: Gaston Cloutier, Jean Doré, Laval Poulin et Marc Blanchard. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).

Etablie au Québec depuis plus de 120 ans la maison des bons tabacs

B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

vous offre les tabacs les meilleurs pour tous les vrais fumeurs

ALOUETTE

un tabac à pipe renommé fait d'un mélange soigné des meilleurs tabacs naturels

COMFORT

un tabac à pipe de choix, réputé partout pour son arôme et sa saveur incomparables

PEG TOP

un cigare préféré des connaisseurs parce qu'il est doux et savoureux, percé et prêt à fumer.

La Salle

un tabac à cigarettes sans égal pour les fumeurs qui aiment bien rouler eux-mêmes leurs cigarettes

PRODUITS DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Action financière

ECHOS de la FINANCE par L.-A. Frenette

EXCELLENT TRAVAIL REMUNERATEUR

Il est souvent question dans l'industrie de diminuer le coût de la production. Plusieurs moyens sont à la disposition des administrateurs.

DEVELOPPEMENT HYDRO-ELECTRIQUE

Dans l'ouest, dans le Québec et au Labrador (Terre-Neuve), la production de l'électricité est une question importante.

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

Table of stock market quotes for Toronto, Montréal, and New York, listing various stocks and their prices.

Bons du trésor

OTTAWA (P.C.) - Les bons du Trésor à 91 jours se sont vendus cette semaine aux conditions suivantes: valeur totale: \$120,000,000.

Un bon pour avoir réduit le coût de production

Les métaux, les mines ont progressé dans une activité modérée à Montréal

MONTREAL (P.C.) - Les cours ont décliné hier dans l'ensemble en Place locale.

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) - Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

LES DOLLARS

NEW YORK (P.A.) - Le dollar canadien était inchangé hier à 92 cents au regard de 92-23-32 jeudi dernier.

Marché minier

LONDRES (Reuter) - L'indice de l'or dans les mines d'Afrique du Sud est resté stable à 73.6 à la Bourse de Londres.

Fléchissement des cours à Toronto

TORONTO (P.C.) - Les cours ont fléchi hier au milieu d'une faible activité en Place torontoise.

La production de l'acier au Canada progressera en '63

La production d'acier du Canada sera maintenue à un taux élevé au cours de 1963 et elle dépassera probablement le record établi l'an dernier.

BOURSE CANADIENNE

Le développement de l'industrie de l'acier, brut et fini, a été un facteur important dans le développement industriel général du Canada.

BOURSE AMERICAINE

La Lettre commerciale retrace les origines de l'industrie du fer et de l'acier au Canada en remontant jusqu'à vers 1730.

BOURSE AMERICAINE

En 1833, la première réussite pour faire de l'acier dans ce pays fut entreprise à la Trenton Steel Works en Nouvelle-Ecosse.

BOURSE AMERICAINE

En 1927, la première réussite pour faire de l'acier dans ce pays fut entreprise à la Trenton Steel Works en Nouvelle-Ecosse.

BOURSE AMERICAINE

En 1927, la première réussite pour faire de l'acier dans ce pays fut entreprise à la Trenton Steel Works en Nouvelle-Ecosse.

Cours des obligations

Gouvernement du Canada

Table of government bond yields and prices.

Westcoast 5 1/2 % x-cou. 1958 103 1/2

Alta Mun Fin 5 1/2 % 1963 101 1/2

B.C. Electric 5 1/2 % 1968 93 3/4

Manitoba 5 1/2 % 1961 103 1/2

Ont. H. 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Quebec 5 1/2 % 1961 103 1/2

Les 4.000 employés de la Société Kaiser Steel se partageront la somme de \$312,000 - \$80 en mars

WASHINGTON (PA) - Près de 4.000 employés de la société Kaiser Steel toucheront un boni d'environ \$80, soit l'équivalent de 45 cents l'heure en vertu d'un plan unique de partage des épargnes.

Ce programme mensuel a été adopté dans le but d'encourager les employés à réduire le coût de production en faisant mieux leur travail et en évitant autant que possible le gaspillage.

Le premier versement mensuel était attendu avec impatience dans les milieux de l'industrie de l'acier en raison de la possibilité que l'Union des métallurgistes AFL-CIO réclame les mêmes avantages.

Nouvelles forces hydro-électriques pour la Saskatchewan et l'Alberta

MONTREAL, 26 avril - La Revue des Affaires d'avril de la Banque de Montréal, qui vient de paraître, traite de l'influence de la rivière Saskatchewan sur l'économie de la Prairie et contient un exposé illustratif au sujet des aménagements en cours, depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au lac Winnipeg.

"C'est le long des rives de cette rivière et de ses affluents, dit la revue de la B de M, que se sont créés et peu à peu développés les postes de commerce des fourrures et les colonies agricoles qui devaient plus tard devenir Calgary, Edmonton, Saskatoon, Swift Current, Prince Albert et Medicine Hat.

Ces projets ont déjà une capacité de 320,000 kw, répartie entre onze emplacements différents dans le sud de l'Alberta; d'autre part, la construction est commencée à Big Bend, sur la Saskatchewan du Nord, d'une installation hydro-électrique dont la capacité ultime dépassera 600,000 kw.

Plus loin, vers l'est, trois autres grands aménagements sont en marche: le barrage de la Saskatchewan du Sud et Squaw Rapids en Saskatchewan, et Grand Rapids au Manitoba.

L'aménagement de l'ensemble du bassin de la rivière Saskatchewan pourrait donner 4,000,000 de kw, sans compter le potentiel d'énergie de la rivière Nelson.

Les marchés des bestiaux

MONTREAL (P.C.) - Les prix des bovins étaient stables, voire de 50 cents à la hausse; ceux des veaux étaient inégaux, le porc avait une tendance à la baisse de l'ordre de 30 cents, quant aux truies, elles se vendent à des prix élevés.

VENTE A L'ENCHERE

Lundi le 29 avril 1963, à 7 heures P.M., sera vendue à l'enchère la vieille maison d'école no. 8, rang Bélar, située à 2635 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, ainsi que son emplacement et ses dépendances.

Fonds Mutuels

Leur fonds par A-M Kildner & Co

(Par la Presse Canadienne)

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

La production de lingots d'acier a atteint un record de 7.1 millions de tonnes en 1962.

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

La production de lingots d'acier a atteint un record de 7.1 millions de tonnes en 1962.

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

La production de lingots d'acier a atteint un record de 7.1 millions de tonnes en 1962.

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

La production de lingots d'acier a atteint un record de 7.1 millions de tonnes en 1962.

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

La production de lingots d'acier a atteint un record de 7.1 millions de tonnes en 1962.

En fait, ce ne fut qu'en 1945 que la production de minerai de fer dépassa un million de tonnes au Canada.

Toronto...

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Fabrique de pâte et de papier à Prince George. QUEBEC, (P.C.) — M. W. E. Soles, président et directeur général de Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, et administrateur de Albert E. Reed and Company, Limited, de Londres, Angleterre, au nom du groupe des papeteries Reed, annonce que le groupe des papeteries Reed, dont les actions de la compagnie-mère Albert E. Reed and Company, Limited sont cotées aux bourses de Londres et de Montréal, et Canadian Forest Products Ltd., de Vancouver, ont l'intention moyennant approbations officielles de construire d'une fabrique intégrale pour la pâte et le papier qui serait située à Prince George, Colombie-Britannique. A cet effet, une compagnie commune - Prince George Pulp and Paper Limited - est en voie d'organisation. Le coût du projet est estimé à au-delà de \$50 millions.

Les pilotes canadiens de la FUNU survolent régulièrement l'Égypte. L'Égypte de l'Est de l'Israël. L'aviation parfaite. Le commandant de l'air Stuart Olsen, de Belleville, Ont., officier de l'état-major aérien à Gaza, dit que le Caribou de Havilland constitue l'aviation parfaite pour ce genre d'opérations. Il peut atterrir, laisser de la carabine et reprendre son envol, tout ça en une dizaine de minutes et tout peut s'y fier autant qu'à l'ancien Dakota. L'atter de Havilland transporte aussi des passagers et du fret et est utilisé pour les envois de reconnaissance. L'équipe des huit pilotes effectue une moyenne de 230 heures de vol par mois avec les cinq appareils. Bryan dit que lui et ses pilotes volent durant les tempêtes de sable et, en fait, que la visibilité y est encore meilleure que dans les tempêtes de neige au Canada. Du haut des airs, on peut remarquer les traces curieuses laissées par les jets sur le sable ou les pistes des chameaux appartenant aux Bédouins nomades. Pour atténuer les déplacements de sable, les Bédouins érigent des clôtures de broussaille autour de leurs tentes et de leurs troupeaux de chèvres. De temps à autre, on peut remarquer un peu de verdure dans une dépression de terrain. Il pleut très rarement, mais il faut très peu d'eau pour que le désert reprenne vie. La poussière. La poussière constitue l'un des grands problèmes pour les équipes d'entretien. Les moteurs doivent être examinés et lubrifiés plus souvent qu'au Canada. Cependant, les moteurs durent aussi longtemps ici que chez nous. Le personnel de l'unité demeure à six milles de l'aéroport, à Marina, sur la côte de la Méditerranée. L'ARC a probablement les meilleurs quartiers de la FUNU. Au camp Rafah, il y a si peu d'espace que les pilotes aux postes doivent coucher dans un coin du bureau de poste et que les six hommes travaillant dans l'entrepôt vivent dans cet entrepôt.



Voir "Appréciation morale des films" chaque samedi

Table titled 'SIGNIFICATION DES COTES MORALES' listing various film titles and their moral ratings.

Les grains à Winnipeg

WINNIPEG, (P.C.) — 120.000 boisseaux d'orge canadien ont été vendus hier par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

Fruits et légumes

MONTREAL, (P.C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

Mines hors liste

Table listing various mines and their share prices.

COTE DE L'OR

PARIS (P.C.) — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cote aujourd'hui au marché libre de l'or français 41.20 francs. L'algie, pièce américaine de \$10, vaut 103.80 francs.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES (P.C.) — Cote de l'or fin aujourd'hui en devises américaines au marché de l'or européen, \$35.08 à l'achat et \$35.10 à la vente.

Les cours à New York

NEW YORK (P.C.) — Les cours étaient mixtes hier à la fermeture en Place New Yorkaise.

MARCHÉ DES OIEUX

Contraintement aux prévisions, le marché des oeufs à Québec a fléchi de 2 à 3 cents la douzaine dans le cours d'aujourd'hui. Cette baisse se fait sentir dans toutes les catégories.

MOTS CROISES

Crossword puzzle grid with clues in French.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing the most active stocks in the Toronto market.

Les cours à New York

Table listing stock prices from New York.



avis de décès

BOUCHER. — A Québec, le 23 avril 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis-Philippe Boucher, ex-employé civil, époux de dame Dolores Therrien, demeurant à 1072, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30, au cimetière de St-François d'Assise et de là au cimetière paroissial. 26-4 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 23 avril 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Fortin, époux de dame Fournelle Leclerc, demeurant à 17, rue Ménard, Lauson. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 556, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière paroissial. 25-4 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 23 avril 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Isabelle (père) époux de dame Albertine Gosselin, demeurant à 17, rue Ménard, Lauson. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 556, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière paroissial. 25-4 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 23 avril 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé M. William Dickey, fils de feu M. Joseph Dickey et de feu dame Elizabeth Morel. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30, au cimetière de Ste-Charles. 32189 25-4 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 23 avril 1963, à l'âge de 94 ans, est décédé M. John Mc Carthy, époux de feu dame Johanna Hennessy. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15. Départ des salons funéraires Julien & Fils, Pont-Rouge, à 9 heures 15, pour l'église de Ste-Basile et de là au cimetière paroissial. 32191 25-4 (2 fs)

BOUCHER. — A Québec, le 25 avril 1963, à l'âge de 38 ans, est décédée Mlle Rachelle Poulin, fille de M. Fridolin Poulin et de dame Marie-Anne Talbot, demeurant à 4261, Place Charles Dorian. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Ave à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Charles. 26-4 (2 fs)

Feu M. H. Paradis

M. Hector Paradis, menuisier demeurant au 264, 80e rue ouest Charlesbourg, est décédé à l'hôpital St-Ambroise, à l'âge de 61 ans. Il était l'époux de dame Adrienne Bédard. Outre son épouse, il laisse ses fils, filles, gendres et belles-filles : M. et Mme Camille Maheux (Denise Paradis), M. et Mme Jean-Marc Paradis (Gisèle Paradis), M. et Mme Charles Giroux (Gisèle Paradis), Mlle Lucienne Paradis, M. André, Antoine et Raymond Paradis; son père, M. Ernest Paradis; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Bouchard (Jeanne Paradis), M. et Mme Oscar Delisle (Carmen Paradis), Mlle Berthe Paradis, M. et Mme Paul-Emile Dorion (Georgette Paradis), Mme veuve Evariste Drolet (Béatrice Paradis), Mlle Gilberte Paradis, M. J.-B. Paradis, M. et Mme Isidore Bédard, Jérémie Bédard, Ernest Bédard, Raymond Drolet, Chs-Edouard Bédard et M. Victorien Bédard.

Feu M. J.-F. Pouliot

M. J.-Fortunat Pouliot, surintendant au bureau général des Postes, est décédé subitement hier, à l'âge de 59 ans. Il comptait une trentaine d'années de service et était domicilié au 575, 14e rue. Outre son épouse, née Pauline Dugal, il laisse dans le deuil, sa belle-mère, Mme Vve Paul Dugal; sa sœur, Mme Vve Eugénie Paré (Jeanne Pouliot); ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Vve Léandre Pouliot, Chichoum, M. et Mme Alexandre Mévior, M. et Mme Ramon Autet, M. et Mme Pierre Gobeil, M. et Mme André Dugal, M. et Mme Louis Beaubien ainsi qu'un cousin, M. l'abbé Onésime Pouliot. Les funérailles auront lieu samedi, à St-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Funérailles de M. Omer Sansfaçon

M. Omer Sansfaçon, ex-consul municipal, époux de Denise Cameron, est décédé à St-Catherine, Co. Portneuf. Le service fut chanté par M. le curé Auguste Cantin, M. l'abbé Arthur Poulin, assistait comme diacre, et M. l'abbé Lucien Ouellet, sous-diacre. Dans le cortège funèbre, on remarquait ses enfants : M. et Mme Gérard Sansfaçon, M. et Mme Magella Robitaille, M. et Mme Jean-Raymond Sansfaçon, Mlle Adèle Sansfaçon. Ses petits-enfants : M. Laurent Sansfaçon, M. Magella Sansfaçon, Mlle Suzanne Robitaille, M. Jocelyn Robitaille. On remarquait aussi M. l'abbé Marc Letarte, principal, Ecole Normale Pont-Rouge, Rév. Père Labadie, père blanc, Rév. Père Roger Gingras, père blanc, Rév. Soeur Marie du Cénacle, S. C. S. L. Rév. Soeur Joseph de la Croix, S. C. S. L. Rév. Soeur Ste-Rolande, S. S. C. M. Rév. Soeur Marie Béatrice, S. S. C. M., Inspecteur Jos. Alain, Capitaine Rosaire Laroche, Constable Marcel Villeneuve, Constable Gérard Desrochers. Ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères : M. et Mme Arthur Sansfaçon, M. et Mme Gaudin, M. et Mme Philias Sansfaçon, Mme Pierre Fortier, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Charley Read, Mme Céline Latulipe. On pouvait aussi remarquer de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis de la famille.

Décès de madame Moïse Côté

Mme Moïse Côté, née Léocadie Fortier, est décédée à son domicile, au 529 Franklin, à l'âge de 73 ans et 8 mois. Outre son époux, elle laisse ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Maurice Ferland (Simone), M. et Mme Mendosa Côté (Geneviève Cloutier), M. et Mme Jean-Paul Côté (Rose Breton), M. et Mme Gérard Morin (Irène), M. et Mme Roméo Genest (Lucienne), M. et Mme Nap. Boulet (Marguerite), Mlle Thérèse Côté; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. J.-B. Fortier, Mme veuve Albert Allaire, Mme veuve Nap. Denis, M. et Mme Ferdinand Lachance, M. et Mme Octave Côté, Mme veuve Saint-Hilaire.

Décès de M. Noël Doyon

Un citoyen estimé vient de disparaître en la personne de M. Noël Doyon, de Tring-Jonction, décédé subitement le 23 avril, à l'âge de 75 ans. Outre son épouse, née Léonie Cloutier, le défunt laisse dans le deuil ses fils : MM. Paul Doyon, de Lévis, et Gérard, de Tring-Jct.; une fille, Mme Emilie Turmel (Chantale), de Tring; ses belles-filles : Mmes Paul et Gérard Doyon; ses frères : MM. Jos.-André et Charles-Auguste Doyon, de Saint-Frédéric; ses sœurs : Mmes Roméo Pomerleau, de Québec, et Ronaldo Vallée, de Tring-Jct. Lui survivent aussi plusieurs petits enfants et de nombreux neveux et nièces. Parmi ses cousins et cousines, on remarque : MM. les abbés Paul-Eug. Doyle, de Sherbrooke, Paul-André Doyon, du Séminaire de St-Georges; les Révérends Seigneurs Marie-des-Miracles, des SS. de la Charité, Jos.-André, de la Prés. de Marie, et M. de la Trinité, des SS. de la St-Famille. Les funérailles auront lieu, à Saint-Frédéric, samedi, le 27 avril, à 10 heures.

Décès de monsieur Pierre Couombe

COURCELLES. (Spéciale). — Après une longue maladie, est décédé M. Pierre Couombe, époux de feu dame Emilia Beauchêne. Il était âgé de 75 ans et sept mois. M. Couombe demeurait chez son fils, Robert. Il laisse dans le deuil : ses enfants, gendres et bru, Joseph Couombe (Rose-Annette Lachance) de St-Martin, Beauchêne, M. et Mme Gaudin, M. et Mme Philias Sansfaçon, Mme Pierre Fortier, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Charley Read, Mme Céline Latulipe. On pouvait aussi remarquer de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis de la famille.

Décès de monsieur Omer Beauré

M. Omer Beauré est décédé à Québec, le 24 avril 1963 à l'âge de 67 ans. Originaire de Pont-Rouge, Co. Portneuf, il laisse dans le deuil outre son épouse, dame Herméline Carpentier, ses fils : Léo, Aurèle, Robert, Martin; ses filles : Mme Rosaire Hardy (Claire) Mme René Carboneau, (Edith) Mme Roland Brousseau (Rachel); ses gendres et ses belles-filles, Mmes Léo, Aurèle et Robert Beauré; ses frères : M. Laurent et Georges Beauré, Daniel que sa sœur Madame (Vve) Elzear Laperrière (Rose-Anne); ses belles-sœurs : Mmes Laurent et Georges Beauré, Mme Thomas-Louis Bouchard (Anna) Mme Raoul Bouchard (Alice), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces. M. Beauré est exposé au salon funéraire de Julien et Fils Engr, à Pont-Rouge, et les funérailles auront lieu à Pont-Rouge, lundi, à 10 hrs.

Théâtre en pantoufles

VENDETRI, 26 AVRIL CFCM-TV - CANAL 4 3.00-Votre cuisine, madame. Les recettes de Germaine Gloutz. Aujourd'hui: les recettes galettes. 3.15-Votre enfant, madame. — Le courrier, avec Françoise Faucher. Côté: Général Cloutier. M. et Mme Jean-Paul Côté (Rose Breton), M. et Mme Gérard Morin (Irène), M. et Mme Roméo Genest (Lucienne), M. et Mme Nap. Boulet (Marguerite), Mlle Thérèse Côté; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. J.-B. Fortier, Mme veuve Albert Allaire, Mme veuve Nap. Denis, M. et Mme Ferdinand Lachance, M. et Mme Octave Côté, Mme veuve Saint-Hilaire.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

Les funérailles auront lieu, à Saint-Frédéric, samedi, le 27 avril, à 10 heures.

ECOUTEZ

BLOG-NOTES

CKMI-TV CANAL 5 9.00-The Tommy Amrose Show. Invités: Chitra Rivera et Rich Little. SAMEDI, 27 AVRIL CFCM-TV - CANAL 4 2.30-Othello. — Opéra de Giuseppe Verdi, avec Richard Cassilly, Ilona Kombrink, Louis Gullio, etc. Chœur et orchestre, dir. Ernesto Barbin. 3.00-Concert. Invités: Clive Clerk, danseur; Arthur Ozolin, pianiste; Janis Orenstein, soprano; Amparino Vicente, guitariste; Tania Rustenberg, violoniste; Claude Corbell, baryton et Isang Chung, pianiste; orchestre, dir. Mario Bernardi. 3.15-Billet de faveur. Pour l'amour d'une reine, drame historique de Harold Braun, avec O. W. Fisher, Odette Rossis et Horst Buchholz. Au Danemark, les ministres de la cour intriquent pour faire déclarer le roi insipide. CKMI-TV - CANAL 5 2.00-World of Sport. — BASEBALL Cleveland vs Yankees. 9.00-Great Movies. Somebody Up There Likes Me, film policier. 10.30-Opérette. — Emission de chansons. Invité: Doug Crowley.

Lucille Despres

Lundi au Vendredi

A compter de 9h. 30, et plusieurs fois au cours de l'avant-midi, Lucille Despres vient aider la ménagère en lui suggérant une série de conseils sur tous les sujets qui peuvent l'intéresser.

CHRC RADIO-QUÉBEC

CAPITOL UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS

Décès de monsieur Omer Beauré

M. Omer Beauré est décédé à Québec, le 24 avril 1963 à l'âge de 67 ans. Originaire de Pont-Rouge, Co. Portneuf, il laisse dans le deuil outre son épouse, dame Herméline Carpentier, ses fils : Léo, Aurèle, Robert, Martin; ses filles : Mme Rosaire Hardy (Claire) Mme René Carboneau, (Edith) Mme Roland Brousseau (Rachel); ses gendres et ses belles-filles, Mmes Léo, Aurèle et Robert Beauré; ses frères : M. Laurent et Georges Beauré, Daniel que sa sœur Madame (Vve) Elzear Laperrière (Rose-Anne); ses belles-sœurs : Mmes Laurent et Georges Beauré, Mme Thomas-Louis Bouchard (Anna) Mme Raoul Bouchard (Alice), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces. M. Beauré est exposé au salon funéraire de Julien et Fils Engr, à Pont-Rouge, et les funérailles auront lieu à Pont-Rouge, lundi, à 10 hrs.

Mort de monsieur Hector Bertrand

Monsieur Hector Bertrand, époux de dame Adeline Petticlerc, est décédé le 24 avril 1963 à l'âge de 87 ans. Monsieur Bertrand demeurait au No. 3, rue de l'Eglise Cap-Rouge. Monsieur laisse dans le deuil son épouse née Adeline Petticlerc, ses frères : MM. Joseph et Henri Bertrand. La dépouille mortelle de monsieur Bertrand est présentée exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975, Avenue Marguerite-Bourgeoise. Les funérailles auront lieu samedi le 27 avril 1963 en l'église de Cap Rouge et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Décès de monsieur Pierre Couombe

COURCELLES. (Spéciale). — Après une longue maladie, est décédé M. Pierre Couombe, époux de feu dame Emilia Beauchêne. Il était âgé de 75 ans et sept mois. M. Couombe demeurait chez son fils, Robert. Il laisse dans le deuil : ses enfants, gendres et bru, Joseph Couombe (Rose-Annette Lachance) de St-Martin, Beauchêne, M. et Mme Gaudin, M. et Mme Philias Sansfaçon, Mme Pierre Fortier, Mme Joseph Sansfaçon, M. et Mme Charley Read, Mme Céline Latulipe. On pouvait aussi remarquer de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis de la famille.

Décès de monsieur Omer Beauré

M. Omer Beauré est décédé à Québec, le 24 avril 1963 à l'âge de 67 ans. Originaire de Pont-Rouge, Co. Portneuf, il laisse dans le deuil outre son épouse, dame Herméline Carpentier, ses fils : Léo, Aurèle, Robert, Martin; ses filles : Mme Rosaire Hardy (Claire) Mme René Carboneau, (Edith) Mme Roland Brousseau (Rachel); ses gendres et ses belles-filles, Mmes Léo, Aurèle et Robert Beauré; ses frères : M. Laurent et Georges Beauré, Daniel que sa sœur Madame (Vve) Elzear Laperrière (Rose-Anne); ses belles-sœurs : Mmes Laurent et Georges Beauré, Mme Thomas-Louis Bouchard (Anna) Mme Raoul Bouchard (Alice), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces. M. Beauré est exposé au salon funéraire de Julien et Fils Engr, à Pont-Rouge, et les funérailles auront lieu à Pont-Rouge, lundi, à 10 hrs.

Mort de madame W. Patrick Convey

Nous apprenons la mort de Mme William Patrick Convey, née dame Marie-Louise Richard, décédée au Jeffery Hale's Hospital le 24 avril, 1963, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, sa sœur, Mme Stanislas Blais (Annette Richard), ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 27 avril, en l'église N.-D. des Victoires, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La dépouille mortelle est présentée exposée au salon de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, Québec.

Mort de madame W. Patrick Convey

Nous apprenons la mort de Mme William Patrick Convey, née dame Marie-Louise Richard, décédée au Jeffery Hale's Hospital le 24 avril, 1963, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, sa sœur, Mme Stanislas Blais (Annette Richard), ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 27 avril, en l'église N.-D. des Victoires, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La dépouille mortelle est présentée exposée au salon de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, Québec.

Nouvelles de La Pocatière

Adrien Martin qui a souhaité la bienvenue aux agronomes et montré la nécessité d'un programme d'action. M. X. N. Rodrigue, chef des productions porcines et ovines, a traité de productions animales, des cercles de producteurs d'agneaux de marbre, puis il a montré la nécessité d'encourager les cultivateurs et producteurs de porcs de marbre. M. Armand Roy, chef, a longuement expliqué l'organisation des travaux mécanisés et des nombreux problèmes qui se posent actuellement. Il a souligné plusieurs solutions qui pourront apporter des bienfaits. Au cours de l'après-midi, M. André Auger, directeur du Service de l'Aménagement de la Ferme, a présenté des rapports sur les conditions écologiques de la région. Plusieurs producteurs végétaux, M. E. Audet, chef du Service de la propagande, a donné des directives administratives. Enfin, M. Lucien Bissonnette, chef des concours d'amélioration des productions avicoles, a traité de productions avicoles et des problèmes avicoles de la région du Bas du Fleuve.

Journée avicole

A l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière, une importante journée avicole a été tenue mercredi le 24 avril pour tous les aviculteurs des comités de l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Une journée semblable a été tenue jeudi le 25 avril à Rimouski pour tous les cultivateurs de la comté de Rimouski, Matapédia, Bonaventure et Gaspé. La Coopérative Avicole du Québec et les officiers des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture avaient invité les aviculteurs à venir faire le point, étudier les réalisations, les déficiences et les possibilités de l'aviculture régionale et les techniques modernes d'amélioration. Plusieurs producteurs d'œufs, de poulets de chair, plusieurs éleveurs de dindons et de nombreux techniciens et commerçants de produits avicoles étaient présents. C'est M. Gérard Gaudet, directeur de l'Institut de Technologie, qui a souhaité la bienvenue aux visiteurs et montré la joie des directeurs de la maison d'accueillir les cultivateurs et agronomes et éleveurs pour leurs délibérations.

Reunion Laocairde

Sous la présidence de M. Jean Ouellet, les membres des Cercles Laocairde et Ste-Jean d'Arz se réuniront pour une assemblée générale, mardi soir le 30 avril, à la salle de l'ancienne chancellerie. Il y aura initiation de nouveaux membres et remise de décoration. M. l'abbé Jean-Marie DeRoy, professeur à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière et aumônier diocésain des cercles Laocairde, sera le conférencier invité. M. l'abbé Maurice Langlais, vicaire et aumônier local, présideront leur assemblée et donnera le mot de la fin. On compte sur la présence de tous les membres Laocairde et Jeanne d'Arc.

Journées agronomiques

M. Adrien Martin, de l'Isle-Verte, inspecteur régional, a présidé deux journées agronomiques au cours de la semaine mardi, à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière, et vendredi, à Rimouski. A l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière, c'est M. Adrien Martin, inspecteur régional, qui a présidé la première journée agronomique. Les participants étaient MM. L. Bissonnette, A. Varin, A. Graton, L. Sévigny, L.-P. Bois, Léonard Dion Jacques Gagné, A. Lemay et Herman Dumaine.

Mort de Mlle Rachel Poulin

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Rachel Poulin, fille de M. Fridolin Poulin et de dame Marie-Anne Talbot, décédée le 25 avril 1963, à l'âge de 38 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère M. et Mme Fridolin Poulin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Louis Bouchard (Jeanne Pouliot), M. et Mme Oscar Delisle (Carmen Paradis), Mlle Berthe Paradis, M. et Mme Paul-Emile Dorion (Georgette Paradis), Mme veuve Evariste Drolet (Béatrice Paradis), Mlle Gilberte Paradis, M. J.-B. Paradis, M. et Mme Isidore Bédard, Jérémie Bédard, Ernest Bédard, Raymond Drolet, Chs-Edouard Bédard et M. Victorien Bédard.

Mort de Mlle Rachel Poulin

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Rachel Poulin, fille de M. Fridolin Poulin et de dame Marie-Anne Talbot, décédée le 25 avril 1963, à l'âge de 38 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère M. et Mme Fridolin Poulin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Louis Bouchard (Jeanne Pouliot), M. et Mme Oscar Delisle (Carmen Paradis), Mlle Berthe Paradis, M. et Mme Paul-Emile Dorion (Georgette Paradis), Mme veuve Evariste Drolet (Béatrice Paradis), Mlle Gilberte Paradis, M. J.-B. Paradis, M. et Mme Isidore Bédard, Jérémie Bédard, Ernest Bédard, Raymond Drolet, Chs-Edouard Bédard et M. Victorien Bédard.

sur les écrans de TV

Table listing TV programs for various channels (CFCM-TV, CKMI-TV, CKTM-TV, CKRS, CKBL, CHLT) including show titles and times.

sur les écrans de TV

Table listing TV programs for various channels (CFCM-TV, CKMI-TV, CKTM-TV, CKRS, CKBL, CHLT) including show titles and times.

sur les écrans de TV

Table listing TV programs for various channels (CFCM-TV, CKMI-TV, CKTM-TV, CKRS, CKBL, CHLT) including show titles and times.

sur les écrans de TV

Table listing TV programs for various channels (CFCM-TV, CKMI-TV, CKTM-TV, CKRS, CKBL, CHLT) including show titles and times.

sur les écrans de TV

Table listing TV programs for various channels (CFCM-TV, CKMI-TV, CKTM-TV, CKRS, CKBL, CHLT) including show titles and times.

Le droit municipal appartient aux provinces (l'hon. Laporte)

(Par Roger Bruneau)

Il est évident qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, toute l'autorité du droit municipal appartient aux provinces et le gouvernement central n'a rien à y voir, a déclaré le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte hier, alors qu'il participait au débat sur le discours du budget.

Mais dit le ministre, le fédéral a déjà envahi le domaine en matière provinciale, notamment par la Société centrale de l'hygiène, le droit de subventionner jusqu'à concurrence de un-sixième du coût des travaux.

Mais ce qui alarme davantage le ministre, c'est qu'on

laisse entendre que le gouvernement fédéral veut encore faire plus.

"Comment peut-il le faire sans violer l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique?" se demande-t-il.

DENIERS

Si le fédéral a les deniers nécessaires pour de telles subventions, dit M. Laporte, ils appartiennent de plein droit aux provinces et les provinces devraient prendre des mesures pour récupérer ces sources de revenus.

Le gouvernement fédéral doit respecter scrupuleusement le droit des provinces en matière municipale, dit-il, affirmant que le Québec s'opposera à tout empiètement dans ce domaine.

AUTONOMIE

Le ministre a rappelé qu'à cause de son souci du respect de l'autonomie de la province

dans les questions municipales, de l'hypothèque et de l'occupation de la Fédération canadienne des maires et municipalités qui a l'habitude de présenter des mémoires directement au gouvernement fédéral.

Le ministre est heureux d'annoncer qu'à la suite de ses observations, la Fédération a demandé à la conférence des premiers ministres du Canada, qui se réunira à Halifax au mois d'août, de recevoir un mémoire qu'elle désire lui présenter.

"Je pense, dit-il, que c'est un pas dans la bonne direction, car dans tous les domaines où nous avons juridiction, nous allons défendre farouchement notre autonomie."

REALISATION

Parlant du discours prononcé par le premier ministre Jean Lesage le 5 avril, relatif



vement au budget, le ministre des Affaires municipales dit que M. Lesage a tenté de montrer non seulement les problèmes auxquels on doit faire face, mais aussi les espoirs qui doivent nous encourager à lutter dans tous les domaines.

Il a demandé à la population de manifester sa confiance au gouvernement, pour assurer le succès des projets du gouvernement.

Brochure contre l'alcoolisme

Une brochure intitulée: "Ce que vous devez savoir au sujet de l'alcool" a été lancée hier par le comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

Cette brochure illustrée sera distribuée à travers la province et constitue l'un des moyens du comité pour lutter contre l'alcoolisme. Le ministre de la Famille et du Bien-Être social, M. Emilien Lafrance, et le président du Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, M. le juge Eugène Marquis ont assisté au lancement de la brochure.

Le ministre a révélé que le Comité comprend un service de coordination pour lutter contre l'alcoolisme. Le comité a aussi créé un comité interdépartemental qui grouperait divers ministères: Finances, Industrie et Commerce, Jeunesse, Procureur Général, Santé, Transports et Communications, Travail et Famille et Bien-Être social.

Le comité a fait un travail énorme depuis sa création. Il a fait installer 292 panneaux-réclames, diffusé 408 messages télévisés, 2,957 autres à la radio, distribué 35,000 affiches dans 6,500 écoles et collèges.

M. Emilien Lafrance a révélé que la brochure lancée hier est inspirée de l'Alcoholism and Drug Addiction Research Foundation de Toronto.

Le député A. Gervais donne une définition de la planification

(Par Roger Bruneau)

"Les limites de la planification, ce sont les limites mêmes du bien commun. L'intérêt de l'individu, l'intérêt du groupe y sont subordonnés. Planifier, c'est mettre de l'ordre dans un secteur d'activité trop abandonné au va-et-vient-pousse; c'est mettre de la raison là où le hasard, les conjonctures dominent trop la course à l'évolution. Il est donc normal que la planification bouscule certaines routines, certains intérêts privés ou collectifs, au profit du bien commun. Mais il est fautive d'en conclure que le bien social poursuivi par la planification conspire contre la personne, contre l'individu, contre la famille, contre l'entreprise, car ce bien commun comporte en définitive le bien de la personne, de la famille, de l'entreprise. Et la meilleure garantie d'une planification qui serve le bien commun, c'est sa démocratisation.

Telles sont les paroles prononcées hier par le député de Montmorency, M. Albert Gervais, qui participait au débat sur le discours du budget.

Le député a fait un savant exposé de ce qu'il entendait par planification.

Sa pensée peut se résumer en ceci: la planification, ce n'est pas une formule toute faite ni un bouton magique, c'est à la fois une forme de pensée et une technique d'action rationnelle visant à orienter le

développement de la société de manière à assurer à tout moment le bien social maximum.

La planification présuppose une centralisation qui peut paraître une menace à la liberté des individus, des groupes et de l'entreprise privée. Une planification démocratique sert le bien commun auquel l'intérêt privé est subordonné.

La planification est un acte politique, notamment le choix de son objectif. D'où l'importance de la démocratiser, entre autres, par les moyens princi-



aux qui sont: respecter la primauté du parlement; respecter les organismes juridiquement établis et les lois en vigueur; respecter les traditions importantes et les autres valeurs sociales du milieu; tenir compte des conditions présentes du secteur planifié; décentraliser les lieux d'élaboration du plan par la consultation des corps intermédiaires; pratiquer la planification régionale; conférer et conserver à la planification un caractère souple et non coercitif.

Fin du débat sur le budget

Le débat sur le discours du budget s'est terminé hier soir, après avoir été ouvert mardi, à la reprise de la session, par le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Douze orateurs ont pris la parole dans ce débat. Il s'agit des députés Daniel Johnson, Paul Gérin-Lajoie, Glen Brown, René Levesque, Jean-Jacques Bertrand, Pierre Laporte, Albert Gervais, Emilien Maheux, Jean-Paul Cloutier et Frank Hanley.

Aujourd'hui, les députés 6-tudient un projet de loi formant la Commission d'étude sur le système administratif de la Cité de Québec, ainsi qu'un projet de loi concernant la curatelle publique.

Hanley et le discours du budget

Le député indépendant de Montréal - Ste-Anne, M. Frank Hanley, croit que si le fédéral ne tient pas compte de l'ultimatum lancé par le premier ministre Jean Lesage le 5 avril dernier, les Canadiens français prendront les moyens pour nommer un premier ministre Canadien français à la tête du gouvernement d'Ottawa.

Dans l'esprit de M. Hanley, le seul pouvant à l'heure actuelle réunir le Haut et le Bas Canada, est le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
ROGER GARNEAU
avocats
Édifice Québec Power, Québec, P.Q.

L'affaire des faux certificats et M. Jean-Jacques Bertrand

(Par Roger BRUNEAU)

Le député (UN) de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand a soulevé brièvement l'affaire des faux certificats et a félicité deux députés dont l'honneur a été vengé dans cette affaire. M. Bertrand qui prenait la parole dans le discours du budget à l'Assemblée législative, hier, a profité de la circonstance pour déclarer que le discours fait la veille par le député de Montréal-St-Jacques, M. Paul Dozois, fournissait à la Chambre des détails n'avaient pas fournis.

"Je félicite le député de St-Jacques et c'est la première fois à peu près, que j'ai l'occasion, en cette Chambre, depuis les élections, de lui dire avec tous les députés de cette Chambre, combien nous avons tous été heureux de son honneur ait été vengé le 14 novembre dernier."

M. Bertrand a aussi ajouté le nom du député de Montréal-St-Marie, M. Edgar Charbonneau, dont l'honneur fut également vengé le 14 novembre, puisqu'il fut réélu.

Les noms de ces deux députés avaient été mentionnés lorsqu'avait éclaté l'affaire des faux

certificats d'électeurs.

ULTIMATUM

Tournant ensuite ses dards vers le premier ministre, le député de Missisquoi rappelle qu'à l'époque où cette affaire rebondissait et était propagée à travers toute la province de Québec, le premier ministre lui avait lancé un ultimatum parce qu'à cause des déclarations qui avaient été faites, "on voulait tenter de me faire renier l'Union nationale".

Il rappelle que le premier ministre lui avait donné jusqu'à six heures un certain jour pour quitter le parti de l'Union nationale.

M. Bertrand avait été informé de l'ultimatum de M. Lesage au moment où il prononçait lui-même un discours au Collège de Québec.

"Informé en dernière minute des propos qu'il avait tenus et

de l'ultimatum qu'il m'avait donné, j'ai répliqué que je lui en donnais un ultimatum et que, quels qu'aient été les gens mêlés à cette affaire machiavélique, il lui appartenait de démasquer, de retrouver les coupables quels qu'ils soient".

M. Jean-Jacques Bertrand, rappelant que toute l'affaire des faux certificats était encore "sub judice", a refusé de s'aventurer plus loin sur cette question "pour aujourd'hui", laissant entendre qu'il y reviendra un jour ou l'autre.



Lesage abuserait de ses privilèges?

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, estime que le premier ministre Jean Lesage abuse des privilèges qu'il a accordés par les règlements, en refusant de répondre à des questions et des motions sous prétexte qu'il n'est pas dans l'intérêt public d'y répondre.

Le député de Bagot a fait cette déclaration après que le premier ministre eut fait retirer trois motions du feuillet, en déclarant à chacune d'elles qu'il n'était pas dans l'intérêt public qu'il y réponde.

Lesage invité à démissionner!

(Par Roger BRUNEAU)

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a laissé entendre en souriant hier, que le premier ministre Jean Lesage devrait démissionner pour une indiscretion qu'il a commise. Il faisait allusion au fait que la veille, à Lauzon, la femme du premier ministre, Mme Jean Lesage a annoncé qu'un projet de loi devait être présenté hier à l'Assemblée législative pour abolir la taxe de six pour cent sur les cabotiers venus au Québec et qui sont appelés à servir dans notre province. Mme Lesage a fait cette déclaration alors qu'elle présidait au lancement du navire traversier Trans-St-Laurent.

M. Johnson

L'incident a été signalé à l'Assemblée législative par le chef de l'opposition, alors que M. Pierre Laporte prononçait un discours dans le cadre du débat sur le discours du budget.

M. Johnson a demandé au ministre des Affaires municipales, qu'est-ce qui se produirait si le fédéral ne se rendait pas à l'ultimatum lancé par le premier ministre le cinq avril dernier.

M. Laporte a refusé de répondre disant qu'il ne voulait pas tomber dans les filets de M. Johnson qui pourrait ensuite lui reprocher d'avoir fait des déclarations.

Les exemptions

"Le ministre ne doit pas parler ainsi; on n'aura pas d'objection. C'est rendu que c'est l'épouse du premier ministre qui annonce les taxes. Alors il n'y aurait pas d'objection que de un des ministres annonçât

une nouvelle de la nature de celle qui concerne ces arrangements".

M. Lesage

C'est en souriant que le premier ministre Jean Lesage a tenu à donner quelques explications à l'Assemblée législative à ce sujet.

"Le chef de l'opposition fait allusion à un incident qui s'est produit hier soir. J'assistais avec mon épouse à un dîner à la suite du lancement d'un navire, le Trans-St-Laurent. Alors qu'on lui a demandé de parler sans qu'elle ait été avisée à l'avance, elle s'est penchée vers moi et elle m'a demandé: "Qu'est-ce que je vais dire?"

M. Lesage dit qu'il ignorait complètement la présence de journalistes au dîner qui a suivi le lancement.

Il ajoute que connaissant très bien le projet de loi qui, incidemment fut présenté hier par le ministre Paul Earl, il avait déjà dit au chef de l'opposition que ce projet de loi devait être présenté hier.

Un blâme

Le chef de l'opposition s'est dit heureux de n'avoir pas à blâmer Mme Lesage, mais il a voulu formuler un blâme envers le ministre des Finances.

"Et en blâmant le ministre des Finances, je dois lui dire qu'un ministre des Finances, en Angleterre, a démissionné pour une indiscretion moins grave que celle-là".

Et le chef de l'opposition terminait en disant: "Je trouve que le premier ministre devrait démissionner à cause d'une indiscretion dont il est la cause".

Pas la même chose

Le premier ministre a protesté qu'il s'agissait d'un projet de loi qui était déjà imprimé et non du contenu du discours sur le budget que personne ne doit connaître avant qu'il ne soit prononcé.

"Pour ce qui est des projets de loi qui font suite au budget, ils peuvent être annoncés en tout temps par le ministre des finances ou tout porte-parole qui l'a choisi", dit M. Lesage.

L'incident fut clos sur cette déclaration et M. Laporte poursuivit le discours qu'il avait entamé.

Concours artistiques

Monsieur Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles, vient de faire connaître la composition des différents jurys des Concours artistiques de 1963.

Le jury de la section de peinture sera constitué de monsieur J. Russell Harper, conservateur de l'art canadien à la Galerie Nationale, de monsieur Paul Gladu, critique d'art au Petit Journal, et de monsieur Claude Jasmin, critique d'art à la Presse.

Dans la section de sculpture, les jurés seront madame Anne Kahane - Langsdorf, sculpteur bien connu de Montréal, et lauréate des concours en 1956, monsieur Ewan H. Turner, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, et monsieur Jean-René Ostigny, directeur du Service d'Extension et d'Exposition à la Galerie Nationale.

Le jury de la section des arts décoratifs sera formé de monsieur Claude Beaulieu, directeur de la revue Vie des Arts, de monsieur Eugène Schnoberger, céramiste et professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec, et de monsieur Roger Dussault, décorateur - ensembleur de Québec.

Dans la section d'esthétique industrielle, le jury comprendra monsieur Paul Arthur, directeur de la revue Canadian Art, monsieur John Bland, directeur de l'École d'Architecture de l'Université McGill, et monsieur François Lamy, designer de Montréal.

Le Ministre a souligné le fait que c'est la première fois depuis l'institution des concours que le nom des jurés est publié à l'avance. Il a exprimé le vœu que cette innovation incite les artistes à s'inscrire en très grand nombre.

Les oeuvres présentées devront parvenir au Musée de la Province entre le 26 août et le 6 septembre, date de clôture des concours. On peut se procurer les règlements et les bulletins d'inscription en s'adressant au Ministère des Affaires culturelles, 614 est, Grande-Allée, Québec 4e, ou à 360, rue McGill, Montréal 1er.

• ARTICLES RELIGIEUX
• ARTICLES de bureaux
• CENTRE D'IMAGERIE
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
309 de la Cascadore. 525-5119

LE COLLEGE ST-CHARLES DE BELLECHASSE SERA VENDU A L'ENCHERE
(pour démolition)
DIMANCHE, LE 28 AVRIL, à 2 H. P.M.

Construction en bois - 2 étages - 40 x 70 pieds. Devraient intéresser ceux qui projettent la construction d'un chalet, d'un entrepôt, etc.

Système de chauffage au charbon et plomberie vendus séparément.

ESPACE À LOUER

10,000 pieds carrés à louer dans le quartier d'affaires St-Roch. Convient pour bureau, salle d'échantillons, etc. Entrée indépendante. Stationnement.

S'ADRESSER AU JOURNAL "L'ACTION"
3, Place Jean-Talon - Québec
Tél.: 522-4771, poste 24

AVIS À NOS ABONNÉS

Si vous déménagez, bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner.

Ancienne adresse :
NOM
Adresse Comté

Date du déménagement

Nouvelle adresse :
NOM
Adresse Comté

Adressez à Casier Postal 1727, Québec

L'éducation était en marche avant l'avènement des libéraux

(Par Roger Bruneau)

Le gouvernement de l'Union nationale a versé pour l'éducation, la somme de \$1,221,370,000 entre les années 1945 et 1960, a déclaré le député (UN) de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand hier, alors qu'il prenait part au débat sur le discours du budget à l'Assemblée législative.

ERREUR

"On voudrait faire croire que l'éducation a commencé depuis que les libéraux sont là. Je pense qu'il est bon de rétablir les faits", a dit le député.

Dans le budget de l'année 1958-59, le pourcentage des dépenses pour l'éducation par rapport aux dépenses totales s'élevait à 24.2%; en 1959-60, à 24.6%, et en 1960-61, la der-

nière année de l'Union nationale, à 25.3%.

AVANT

Le député de Missisquoi dit que ces chiffres sont suffisants pour démontrer qu'avant l'avènement des libéraux, l'éducation était en marche dans la province de Québec et qu'il y a eu un gouvernement qui s'est intéressé vivement à ce problème.

Le député reconnaît que l'opposition est prête à collaborer dans ce secteur. Il rappelle que

durant la campagne électorale, il a déclaré qu'il fallait faire des efforts considérables, comme ceux qui ont été accomplis dans le passé, en faveur de cette cause primordiale, surtout pour un peuple comme le nôtre, pour rayonner par la compétence, la préparation soignée dans le domaine de l'éducation.

"Voilà un domaine où les nôtres, grâce aux études qu'ils pourront faire, pourront jouer le rôle que leur prépare l'avenir du Québec", a-t-il déclaré.

100 millions pour le service de la dette avant longtemps?

Par Roger BRUNEAU

Le député (UN) de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, prévoit que le service de la dette de la province de Québec atteindra les cent millions de dollars d'ici quelques années.

Prenant la parole dans le débat sur le discours du budget hier, le député a montré que le service de la dette était de \$21,556,493 en 1959-60, comparativement à \$37,082,000 en 1962-63. Il prévoit qu'à la fin du présent exercice financier

ce service atteindra le montant de \$46,909,000 et qu'il atteindra en 1964-65, le chiffre de \$61,000,000.

Le député de Montmagny se demande si ce secteur improductif du service de la dette ne grève pas trop lourdement les budgets actuels et n'hypothèque pas trop dangereusement les budgets futurs et l'avenir de l'Etat du Québec.

Il craint que le gouvernement se voit prochainement obligé d'imposer de nouvelles taxes.

Calendrier

VENDREDI 26 AVRIL 1963
Notre Dame du Bon Conseil
QUARANTE-HEURES
Ancienne-Lorette

Demain :
S. Pierre Canisius
SOLEIL : Lever : 4.35
Coucher : 6.49
LUNE : Lever : 7.50
Coucher : 11.42

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 8.35 a.m. - 9.15 p.m.
Basses : 2.35 a.m. - 1.24 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Pleine lune : le 3 à 7.57 p.m.
Premier quartier : le 10 à 10.28 p.m.
Dernier quartier : le 16 à 9.53 p.m.
Nouvelle lune : le 23 à 3.25 p.m.

N.B. - L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

LES JOURS D'AUBAINES - ST-ROCH

24-25-26-27 avril 1963

\$20000 EN PRIX

1er prix : \$1000.00
2e prix de \$250.00
5e prix de \$100.00

MODE D'ATTRIBUTION

Les clients devront déposer à compter de mercredi, le 24, pas avant, les coupons qui apparaissent dans chaque annonce ou des preuves d'achats obtenues dans les magasins entre le 24 et le 27 avril (factures ou factures similaires raisonnables, non imprimées, seront acceptées). Remplissez les coupons d'avance. Chaque coupon porte le nom du magasin où il doit être déposé. Les gagnants devront répondre à une question pour avoir droit à leur prix. L'attribution des prix sera faite le 29 avril 1963.

LES NOMS DES GAGNANTS SERONT PUBLIES DANS L'ACTION DU 30 AVRIL